

Participation exceptionnellement faible

L'UN remporte facilement les quatre comtés

la météo

Généralement ensoleillé.
45 et 65.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Saint-Jean Léonardi

VOL. LX - NO 235

Montréal, jeudi 9 octobre 1969

10 CENTS

Les autorités municipales restent muettes

Les policiers réclament une solution "très, très rapide"

par Jean-Claude Leclerc

Tandis que les autorités de la ville de Montréal répondaient par un silence total à l'attente des citoyens qui espéraient d'eux un message à la suite des tragiques événements de la veille, les dirigeants de la Fraternité des policiers de Montréal ont déclaré hier soir au cours d'une conférence de presse qu'ils avaient insisté le jour même auprès des autorités provinciales sur l'importance de trouver "une solution très, très rapide" aux problèmes épineux qu'ils affrontent à Montréal.

Le président de la Fraternité, M. Guy Marciel, voulant manifestement éviter toute déclaration ou commentaire pouvant provoquer de nouveaux développements incontrôlables, a lu devant les journalistes convoqués à la dernière heure aux quartiers généraux de la Fraternité, rue Gifford, le texte d'une déclaration préparée à la suite de son retour de Québec vers 18h00.

Après avoir remercié les journalistes pour la façon dont ils avaient fait le récit des événements de la veille, le président Marciel a souligné qu'il avait tenu à faire cette conférence de presse à Montréal où ils sont plus à même de comprendre les problèmes de la police et de les expliquer à la population.

Il a affirmé que l'assemblée des policiers mardi n'avait été rien d'autre qu'un "geste collectif spontané résultant de nombreux problèmes que nos administrateurs municipaux, malgré nos nombreuses interventions depuis 1961, n'ont jamais daigné considérer".

"J'ai rencontré le premier ministre ce matin en présence de M. Bellemare, ministre du travail, de M. Rémi Paul, ministre de la justice et de M. Lucien Saulnier. Je leur ai fait part des problèmes épineux qui existent chez nous. J'ai insisté sur l'importance d'une solution très, très rapide."

Le président de l'Association des pompiers de Montréal, M. André Plante, participait également à cette réunion, a-t-on appris.

"A la demande du premier ministre, a ajouté M. Marciel, nous avons convenu de présenter par écrit, incessamment, nos revendications au ministre du travail et à M. Saulnier."

"Je suis assuré, a-t-il poursuivi, que le ministre du travail apportera sans délai une solution des plus favorables aux problèmes des policiers de Montréal."

Interrogé par les journalistes, le président de la Fraternité a toutefois dit qu'il était encore trop tôt pour préciser si ce mémoire écrit à la ville et au ministre du travail portera sur la question des salaires seulement ou également sur les autres problèmes de la police.

M. Marciel a également dit, en réponse à une autre question, qu'il devait d'abord faire rapport à son exécutif avant de déterminer si ce mémoire sera soumis aux policiers de Montréal avant d'être transmis au gouvernement.

Voir page 2: Les policiers

La Sûreté est-elle intervenue trop tard?

par Gilles Lesage

QUEBEC — Les autorités gouvernementales ont-elles tardé à intervenir pour mater le chaos à Montréal mardi?

Telle était l'une des nombreuses questions que l'on se posait hier à Québec, au lendemain des tragiques événements de la veille.

"Il y a une sorte de fouillis et l'on se demande si cela peut être accidentel", a lancé à l'Assemblée nationale le député René Lévesque, au terme d'un échange avec le ministre de la justice.

Ce dernier, M. Rémi Paul, a répliqué que le gouvernement avait agi aussi vite qu'il le pouvait dans les circonstances et que la "curiosité intellectuelle" du député serait satisfaite par le rapport du directeur général de la sûreté du Québec, M. Saint-Pierre, doit transmettre au gouvernement d'ici quelques jours sur l'ensemble des événements.

De plus, le ministre de la justice et les conseillers juridiques du gouvernement étudient les faits pour voir s'il y a lieu d'imposer des sanctions ou de porter des accusations.

S'appuyant sur les rapports des journaux, M. Lévesque a demandé au ministre de la justice de faire connaître à la Chambre le cheminement complet de l'intervention policière. Il s'est appuyé pour ce faire sur les faits suivants:

● "Les premiers agents ou les pre-

Voir page 2: La Sûreté

Négociations, le 20

La Chine et l'URSS restent toujours sur leurs positions

MOSCOU (AFP) — Le mécanisme de la négociation paraît sérieusement engagé entre Moscou et Pékin, à la suite de la confirmation, par des sources proches du ministère des Affaires étrangères de l'URSS, que l'accord annoncé mardi de Pékin sur l'ouverture d'une négociation était réel, et que l'un des meilleurs diplomates soviétiques, M. Vassili Kouznetsov, dirigerait la délégation soviétique. La date du 20 octobre aurait été retenue pour l'ouverture, à Pékin, des négociations.

En même temps, les deux pays donnent l'impression, alors qu'ils se préparent à des pourparlers sans précédent entre eux depuis 1963, d'hésiter à s'engager entièrement. Il semble que la concession que chaque gouvernement a faite en acceptant la négociation constitue pour eux une plate-forme maximale de départ, et qu'ils entendent aborder leur conférence sans concéder davantage.

La longue préparation par l'URSS de la déclaration attendue dans laquelle elle annoncera l'accord — en réaffirmant son point de vue historique du litige frontalier — et le maintien par Pékin

de sa position concernant les traités "inégaux" traduisent, selon les observateurs, ce durcissement de part et d'autre.

Selon les meilleures sources à Moscou le gouvernement soviétique achève avec soin la rédaction de sa propre annonce de l'accord. Il y réaffirmerait sa position, déjà longuement développée dans une série de "déclarations" précédentes, à savoir qu'aucun traité "inégal" n'aurait été imposé à la Chine, ce que Pékin aurait officiellement reconnu à plusieurs reprises à l'heure de l'amitié sino-soviétique.

Le souci d'aborder la conférence avec un dossier entièrement justifié expliquerait le retard pris par Moscou dans la publication, à son tour, d'un communiqué annonçant l'accord sur la négociation. Le texte est en voie d'achèvement et pourrait être rendu public incessamment.

Le même souci semble animer la partie chinoise qui, tout en démentant qu'elle ait des revendications territoriales contre l'URSS du fait des traités du siècle dernier, maintient qu'il s'agit

Voir page 12: Chine-URSS



Deux soldats du Royal 22e Régiment, en tenue de combat et dans la fleur de l'âge, font les cent pas devant l'hôtel de ville de Montréal qu'ils ont mission de protéger. (Photo Le Devoir par Keystone)

L'affaire de Lipkowski

Ottawa regrette l'attitude de Paris

par Pierre-C. O'Neill

OTTAWA — Le gouvernement canadien a avisé la France, mardi, qu'elle sera responsable des conséquences défavorables que pourrait avoir au Canada la décision de M. Jean de Lipkowski de ne pas aller à Ottawa au cours de la visite de 6 jours qu'il doit faire au Québec ce compte d'aujourd'hui.

C'est ce qu'un porte-parole du ministère des affaires étrangères du Canada a fait savoir hier aux journalistes.

Il a en même temps déclaré qu'en invitant M. de Lipkowski sans consulter le gouvernement canadien, le Québec rend un bien mauvais service à la cause des relations franco-canadiennes aussi bien qu'à celle de l'unité canadienne.

Ce porte-parole a toutefois laissé entendre qu'il ne fallait pas prévoir de crise spectaculaire entre les deux pays à cause de cet incident.

Il a laissé entendre, d'une part, que le rang de M. de Lipkowski dans la hiérarchie gouvernementale ne justifierait pas de tels développements et qu'il en va de même de l'importance de la visite du ministre à Québec, visite dont M. de Lipkowski lui-même aurait dit à l'ambassadeur canadien à Paris M. Paul Beaulieu, qu'elle pourrait être plus touristique que politique, qu'elle était simplement la contre-partie de celle que M. Jean-Guy Cardinal avait déjà faite en France, et qu'elle n'était destinée qu'à approfondir ses connaissances du Québec.

Ce porte-parole a dit que le Canada avait évité de faire beaucoup de tracas avec cet incident, qu'il avait laissé le Québec et le gouvernement de Paris annoncer les détails de la visite, et que ses déclarations avaient tout autant comme but de donner la position canadienne que d'éviter — comme ce semble être le cas — que des journalistes créent autour de cette affaire un climat encore plus difficile en annonçant que le Canada s'apprêterait à rappeler son ambassadeur à Paris.

L'informateur du ministère des affaires étrangères a confié aux journalistes que le ministre français a bel et bien reçu une invitation de venir à Ottawa.

Elle a d'abord été transmise à la direction de l'Amérique du Quai d'Orsay le 22 août. Par la suite, soit le 22 septembre, l'ambassadeur du Canada à Paris demandait et obtenait qu'un entretien ait lieu avec M. de Lipkowski. C'est au cours de cet entretien qu'une invitation formelle a été faite au sous-secré-

taire d'Etat aux affaires étrangères de France.

Voyant qu'elle restait sans réponse, le ministère canadien a de nouveau communiqué mardi avec Paris avisant le gouvernement français qu'il devait prendre la responsabilité de toute détérioration du climat dans lequel devraient

se dérouler les rapports entre la France et le Canada.

"Il est regrettable, a dit le porte-parole, du ministère des affaires étrangères que M. de Lipkowski ait choisi de ne pas venir à Ottawa, parce que cela laisse planer des doutes sur les in-

Voir page 2: Ottawa-Paris

Le Caire accepte de négocier par l'intermédiaire d'un tiers

LE CAIRE (d'après AP et AFP) — Réitérant hier le refus de la RAU d'engager des négociations directes avec Israël, le porte-parole officiel du gouvernement égyptien, M. Esmate Meguid, a fait part de l'acceptation par l'Egypte de la "formule de Rhodes", mode de négociation par personne interposée qui avait conduit, il y a 20 ans, à la signature d'un armistice entre Le Caire et Tel Aviv.

A Moscou et à Londres et dans les milieux des Nations unies, la réaction fut immédiatement favorable, à l'annonce de cette mesure. Tel n'est pas le cas toutefois à Tel Aviv et à Jérusalem, où des articles de fond des journaux israéliens tempèrent un peu l'optimisme en affirmant que Le Caire n'a sans doute pas très bien saisi quel type de négociations a eu cours à Rhodes avec le médiateur Ralph Bunche, en 1949. Mme Meir, pre-

mier ministre d'Israël, a rappelé qu'avec M. Thant, elle a déjà insisté sur des négociations directes, sous les auspices de M. Jarring.

La "formule de Rhodes", à laquelle a fait allusion le porte-parole du gouvernement égyptien, couvre le déroulement des négociations d'armistice qui se sont déroulées dans l'île de Rhodes en juin 1948, sous la présidence du médiateur de l'ONU, le compte Bernadotte, entre délégations juive et arabes. Ces négociations ont été reprises en 1949 entre Egyptiens et Israéliens, sous la présidence de M. Ralph Bunche, nouveau médiateur de l'ONU succédant au compte Bernadotte, assassiné le 11 septembre 1948, et aboutissant à la signature d'un armistice le 24 février 1949, suivi d'autres armistices entre Israël d'une part, la Transjordanie, le Liban et la Syrie, d'autre part.

Selon cette formule, les délégations des pays belligérants siégeaient dans deux salles séparées et n'avaient pas de contacts directs, le médiateur de l'ONU effectuant seul la liaison entre elles.

On signale que M. Gunnar Jarring, diplomate suédois choisi par M. Thant comme son envoyé spécial au Moyen-Orient, a regagné dès hier Moscou où il continuera de remplir la fonction d'ambassadeur de son pays. Les leaders arabes ont maintes fois affirmé à M. Jarring

Voir page 12: Le Caire

L'Union nationale a remporté quatre victoires hier dans les élections partielles. Mais les abstentions ont été massives, notamment dans les deux circonscriptions montréalaises où elles dépassent 70 pour cent.

Dans les quatre comtés, les majorités des vainqueurs sont imposantes, aucun des adversaires n'ayant réussi à accumuler la moitié du nombre des suffrages recueillis par l'élu.

Dans Montréal-Saint-Jacques, M. Jean Courmoyer, ancien négociateur du gouvernement dans le secteur de l'enseignement, a été élu facilement. Les résultats des 167 bureaux se répartissent comme suit: Courmoyer (UN) 5.682; J. Coallies 269; Jean Desautels (libéral indépendant) 410; Jean-Marc Fontaine (Ralliement créditiste) 1.022; Georges-Henri Grenier 195 et Jean-Paul Poulin (créditiste dissident) 217.

Dans Sainte-Marie, les résultats des 167 bureaux sont les suivants: Jean-Jacques Croteau (UN) 5.111; Jean-Marc Trudel (Ralliement créditiste) 1.375; Reggie Chartrand (Chevalier de l'Indépendance) 1.163; Richard Hébert (indépendantiste) 739; Paul Aubut 200; Jean-Paul Cloutier 531; Lucien Vallée 187.

Dans Vaudreuil-Soulanges, les résultats complets des 131 bureaux indiquent que M. Edouard Béliveau (UN) obtient 8.094; M. Joseph Ranger (créditiste dissident) 633; M. Marcel Lessard (Ralliement créditiste) 3.051.

Dans Trois-Rivières, les résultats des 201 bureaux sont les suivants: Gilles Gauthier (UN) 11.073; Aimé Lefrançois (UN dissident) 1.436; Jacques Vachon (libéral indépendant) 2.945; Roger Simard (Ralliement créditiste) 5.258.

On constate que les candidats du Ralliement créditiste se classent deuxième dans toutes les circonscriptions. C'est M. Roger Simard dans Trois-Rivières qui a recueilli le plus de voix pour les créditistes, suivi de M. Lessard dans Vaudreuil-Soulanges. Dans Saint-Jacques et Sainte-Marie, MM. Fontaine et Trudel ont été moins heureux.

A Rouyn, en fin de soirée, M. Réal Caouette a fait savoir qu'il ne commen-

terait pas les résultats avant d'avoir tous les chiffres en main.

Les abstentions sont considérables: environ 73 pour cent dans Saint-Jacques et Sainte-Marie; 48 pour cent à Trois-Rivières et 61 pour cent dans Vaudreuil-Soulanges.

Dans cette dernière circonscription, on dénombre 600 bulletins rejetés. Ce sont apparemment des partisans libéraux qui, faute de candidat, ont tenu à "annuler leur vote".

Rappelons que ni le Parti libéral ni le Parti québécois ne participaient à ces élections, l'un et l'autre ayant fait valoir qu'ils entendaient conserver leurs énergies et leurs ressources pour les élections générales de 1970. La campagne électorale eût été complètement

Voir page 2: Elections partielles

Hydro: la menace n'est pas conjurée

par Guy Deshaies

Les quelque 800 employés de la station Jarry de l'Hydro-Québec qui avaient débrayé subrepticement hier matin ont repris leur travail hier après-midi non sans avoir obtenu l'assurance que leur leader syndical, M. Fernand Daoust, recommandait au comité exécutif provincial du syndicat de se prononcer en faveur du rejet des nouvelles offres.

Les employés de la station Jarry ont d'ailleurs pu prendre connaissance du contenu de ces nouvelles offres lors d'une assemblée spéciale tenue à la salle Saint-Stanislas hier midi.

Voyant en effet que les grévistes ne désiraient pas retourner au travail malgré la directive du syndicat de retarder l'échéance de la grève, M. Daoust, accouru sur les lieux, a convoqué ces employés en assemblée et leur a fait part des nouvelles offres.

Voir page 2: Hydro-Québec

Pour M. Trudeau

C'est au climat social qu'il faut imputer le geste des policiers

OTTAWA (DNC) — "La police de Montréal a un dur travail à faire. Elle a été soumise récemment à la violence criminelle et à la violence politique. On l'a malmenée et on l'a traitée de Gestapo. C'est une chose que les citoyens devraient avoir à l'esprit et qui devrait les faire réfléchir sur la police et les fonctions qu'elle remplit.

"Peut-être est-ce sur tout le climat social au Québec qu'on doit se poser des questions. Il faut interpréter le geste de la police de Montréal dans ce contexte d'une force essentielle au maintien de l'ordre et qui n'avait peut-être pas tout l'appui qu'il fallait auprès de toutes les autorités policières.

"La violence n'est pas un phénomène exclusivement montréalais mais elle

se double là de violence politique dans une société qui a un accès de folie (running amuck: courir en menaçant dans un accès de folie — petit dictionnaire Oxford).

"On comprend que les policiers de Montréal qui ont un dur travail à faire et qui ont été bafoués par beaucoup de gens veulent savoir quelle est leur place dans la société."

Tels ont été en substance les propos tenus par le premier ministre Trudeau au sujet des événements qui se sont déroulés dans Montréal mardi.

En les exprimant, le premier ministre a dit qu'il ne cherchait pas à excuser les policiers ou à justifier leur position mais simplement à replacer dans leur véritable contexte, celui de toute la so-

Voir page 2: M. Trudeau

suites de la première page

LA SÛRETÉ

mières unités de la sûreté du Québec se seraient, avec une facilité déconcertante, laissé éconduire des bureaux de police qu'ils avaient occupés...

Le ministre Paul a répondu: afin d'éviter tout affrontement, et à la suite d'altercations verbales uniquement, la sûreté du Québec a préféré fermer quatre postes (6, 7, 16 et 17) plutôt que de devoir faire face aux nombreux policiers municipaux qui leur se rapprochaient d'intervenir, en fin de matinée.

Les événements chez Murray Hill se sont produits alors que les ondes de plusieurs autos-patrouille de la sûreté étaient brouillées, par suite de prise sans autorisation de sept véhicules de la sûreté du Québec par des détachements de la sûreté municipale de Montréal...

En Chambre et hors de la Chambre, le ministre a donné une brève chronologie des événements. Il a dit que rien ne pouvait laisser prévoir de graves événements, que lundi, il avait fait du bureau à Montréal et que l'on n'appréhendait rien de fâcheux.

Ce n'est qu'à la fin de la matinée qu'il fut informé que la situation se détériorait. L'arrêté ministériel décrétant les pouvoirs d'urgence fut adopté vers 16h30 et expédié à Montréal par courrier motorisé, tandis que des agents de la SQ étaient dépêchés à raison de 400 vers Montréal.

M. Lévesque ayant évoqué un "fouillis", le ministre lui rappela que, "durant toute cette période, le ministre de la justice devait agir comme coordonnateur de toutes les activités en place, ainsi que de celles qu'on désirait obtenir sur place".

Le ministre de la justice a d'autre part déclaré que le caporal Robert Dumas, de la sûreté du Québec, avait été tiré dans le dos, alors qu'il était en service commandé, en civil, devant chez Murray Hill.

Il était âgé de 33 ans et père de quatre enfants. "Le caporal Dumas, a dit

M. Paul, a été victime de son courage, de son sens du devoir et de son souci de l'intérêt public."

Le ministre a ajouté que, contrairement à certains rapports, M. Dumas "était très bien équipé pour assurer la protection des biens et des personnes, comme pour assurer sa propre protection". Il a précisé qu'il a été tiré d'un toit, dans le dos, et qu'il n'y a eu aucune négligence.

De son côté, le député de Chambly, M. Pierre Laporte, a déploré amèrement, M. Dumas, un résident de Longueuil, ait été victime d'une situation où "la police de Montréal s'est couverte de honte".

"Je ne comprendrais pas, a ajouté M. Laporte, dans les circonstances et dans l'état actuel du code du travail, que l'on puisse entrer dans le bureau du premier ministre comme si l'on venait de terminer un pique-nique quelque part. Maintenant que la situation est à peu près rétablie, il faudra que l'on cause un peu plus sérieusement avec les chefs syndicaux qui, ou bien ont été des complaisants, ou alors n'ont pas réussi à maintenir la troupe." Il a invité le gouvernement "à prendre les dispositions les plus sévères pour qu'une telle mutinerie des forces policières du Québec ne se répète plus".

Des accusations de sédition seront-elles portées?

M. Paul a dit qu'il fallait attendre "le rapport détaillé et complet" de M. Saint-Pierre et que, dans cette matière, il fallait agir avec prudence et honnêteté pour ne pas causer préjudice à qui que ce soit.

Il n'a pas écarté la possibilité que la commission de police soit invitée à faire enquête sur les agissements des policiers montréalais.

OTTAWA-PARIS

tentions du gouvernement français. Le gouvernement canadien est convaincu qu'il est dans l'intérêt des deux pays d'entretenir des relations étroites et cordiales et il ne croit pas que des incidents inutiles servent cet intérêt.

"Le gouvernement canadien souhaitait l'établissement de rapports plus étroits entre le Québec et la France. Mais le Canada n'a pas en cela sacrifié sa souveraineté et ne sacrifie pas son droit d'être consulté dans toute question pertinente aux relations avec des pays étrangers. Le gouvernement canadien souhaite à cet égard être traité selon les règles par les autres pays.

"Le Canada est disposé à rendre la réciprocité de tout effort en vue d'établir des relations normales et fructueuses entre le Canada et la France."

En réponse aux questions des journalistes le porte-parole du ministère des affaires extérieures a déclaré qu'il est difficile d'évaluer le caractère délibéré du geste posé par le gouvernement français dans cette affaire. Mais il a répété que si la France décide de privilégier ses relations avec une province canadienne, elle peut ainsi créer ailleurs au Canada un climat qui pourrait rendre difficile la poursuite de relations fructueuses, même avec le Québec.

On se perd en conjectures sur ce que certains considèrent ici comme une modification de la politique de la France à l'égard du Canada et du Québec depuis le départ du général de Gaulle.

Evidemment, à ceux qui avaient cru percevoir une évolution, des porte-parole du gouvernement français ont laissé entendre qu'il n'y en avait pas.

Ceux qui persistent à croire qu'il y en a une, et qu'elle est fondamentale, estiment que la France peut agir ainsi avec le Québec parce que cela reste au total

un aspect très mineur de l'ensemble de la politique étrangère élaborée par le général de Gaulle. Ainsi peut-on réussir à donner l'illusion que des changements réels ne se seraient pas produits sur d'autres aspects fondamentaux ceux-là, de la politique française.

Enfin, il y a une troisième école de pensée, ceux qui en font partie croient qu'il y avait eu, avec le départ de Gaulle, un changement de la politique française à l'égard du Canada. Selon cette hypothèse on serait revenu à la ligne dure d'une part, parce que les thèses canadiennes paraissent gagner du terrain en Afrique francophone et d'autre part, parce qu'on se méfierait de l'attitude plus conciliante de M. Jean-Jacques Bertrand.

LES POLICIERS

tre transmis aux autorités de Québec et de Montréal.

M. Marcell a également émis le souhait que les dirigeants politiques, "à tous les paliers, vont prendre leurs responsabilités".

Il a conclu en déplorant les incidents regrettables de la veille et en offrant au nom des policiers ses condoléances à l'épouse du caporal Dumas et à sa famille.

D'autre part, à l'hôtel de ville de Montréal, un silence total s'est abattu hier sur l'administration, le maire Jean Drapeau et le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, refusant de faire quelque déclaration que ce soit. Dans l'émotion considérable qui a suivi les événements aussi spectaculaires que tragiques de mardi, plusieurs citoyens s'attendaient visiblement à un message quelconque des autorités de la métropole.

Soit qu'ils n'aient pas voulu, eux non plus, faire de commentaire qui puisse rallumer l'incendie politique dont les braises sont encore toutes chaudes sous l'acalmie apparente d'hier, soit qu'ils n'aient pas encore trouvé quel message ils pourraient livrer à la population, MM. Drapeau et Saulnier sont restés muets à la suite de la rencontre de l'avant-midi avec le premier ministre Jean-Jacques Bertrand.

L'émotion est encore très grande dans les rangs des policiers. Ils ont repris le travail, mais un malaise sourd continue d'êtreindre un grand nombre.

Une bataille pour gagner l'opinion publique s'est engagée à la suite des événements tragiques de la soirée de mardi. La Fraternité a joué le tout pour le tout pour faire éclater la problématique qui l'oppose à l'administration Drapeau-Saulnier. Rien n'est encore résolu des problèmes de fond. Sans aller jusqu'à dire qu'un nouvel affrontement se prépare, on peut toutefois croire que si les autorités provinciales ne trouvent pas une solution à l'impasse actuelle, la crise va rebondir sous une forme ou une autre.

M. TRUDEAU

ciété québécoise, les événements du 7 octobre.

Il a convenu que l'arrêt de travail des policiers était illégal mais qu'il y a toujours deux côtés à une médaille. C'est pourquoi il a illustré l'autre. Il a dit que l'effondrement de l'ordre public doit préoccuper tous les citoyens, ceux du Québec et ceux du pays. Il a identifié le séparatisme comme une des sources de la violence à laquelle les policiers de Montréal ont été soumis.

Le premier ministre a dit qu'il s'inquiète davantage du climat social de la

À la demande de M. Bertrand

Policiers et pompiers acceptent de présenter leurs demandes par écrit

par Gilles Lesage

QUEBEC — Les policiers et les pompiers de Montréal transmettront par écrit leurs griefs et leurs revendications à l'administration municipale, et ils en feront tenir copie au ministre du travail.

Tel semble être le seul résultat concret de l'entrevue d'une heure environ que le premier ministre a eue hier matin avec le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, et MM. Guy Marcell, président de la Fraternité des policiers, et André Plante, président de l'Association des pompiers de Montréal.

MM. Rémi Paul, ministre de la justice, et Maurice Bellemare, ministre du travail, accompagnèrent M. Bertrand. Seul ce dernier a fait rapport de l'entrevue, d'abord aux reporters, puis à l'Assemblée nationale.

La rencontre avait été sollicitée aux environs de minuit par les présidents des deux syndicats.

Le premier ministre les a invités à accéder à une invitation qui leur avait déjà été faite par M. Saulnier de lui transmettre par écrit leurs représentations.

M. Plante a déjà transmis au président de l'exécutif le rapport minoritaire de l'arbitre syndical des pompiers.

M. Bertrand l'a pressé de compléter cet exposé, et il a formulé la même demande à M. Marcell, les invitant à profiter pour ce faire de la période de "cooling off" qui devait suivre les graves événements de mardi à Montréal.

Le premier ministre a déclaré qu'il n'avait pas voulu entrer dans les "détails" du conflit, expliquant que ce n'était pas son rôle d'agir comme tribunal d'appel dans les litiges, ou comme médiateur.

M. Bertrand a dit que ses interlocuteurs ont admis qu'il s'agissait d'une grève absolument illégale et que la sentence de l'arbitre était exécutoire dans les deux cas. "C'était clair, excepté qu'on a insisté pour faire des représentations."

Il n'a pas dit si ces représentations équivalaient à une réouverture des négociations.

"On a parlé, dans certains cas, du côté de M. Marcell, de malaises profonds et persistants au sein de la sûreté de Montréal. J'ai dit: Il vous appartient de faire connaître ces problèmes-là aux autorités de la ville, en particulier à M. Saulnier."

D'autre part, le premier ministre et le ministre de la justice se sont satisfaits de ce que l'ordre de retour au travail ait été suivi, à raison de 99 pour cent, selon les estimations fournies à la presse. Mais ils ont fait savoir que les pouvoirs d'urgence impartis au directeur général de la Sûreté du Québec, M. Saint-Pierre, resteraient en vigueur, et que l'armée sera dans la métropole tant qu'ils n'auront pas acquis la conviction que la police de Montréal

est capable de maintenir l'ordre, la sécurité et la paix.

De son côté, M. Guy Marcell, qui cherchait à obtenir une entrevue avec M. Bellemare, aboutit à la tribune de la presse.

Il déclara aux reporters que plusieurs policiers qui n'étaient pas en devoir avaient quand même repris leur poste aussitôt après l'ordre de retour au travail, en vue d'aider à rétablir l'ordre.

Interrogé sur les causes profondes du conflit, il réfusa les journalistes à l'éditorial de M. Claude Ryan, dans "Le Devoir" d'hier, précisant qu'il avait très bien cerné le problème parce qu'il s'était donné la peine d'aller entendre la version des policiers.

Assez curieusement, c'est par l'entremise d'un journaliste de la tribune parlementaire que le président des policiers apprit en cours de soirée de mardi la teneur de la loi de retour au travail immédiat. Aussitôt après, il téléphonait au premier ministre pour solliciter une entrevue.

Le texte même de la loi était envoyé par télégramme, à son domicile, et il fut lu à sa femme à 1h15. M. Marcell lui-même n'eut le texte précis sous les yeux qu'à 3h30 du matin!

Pour sa part, le vice-président de la Fraternité, M. André Guillolette, a dit qu'il ne fallait pas parler d'une "grève" mais d'une "assemblée" des policiers.

HYDRO-QUÉBEC

Les grévistes ont alors demandé à M. Daoust qu'il recommande au comité exécutif (des métiers) de suggérer à son tour aux membres de rejeter ces nouvelles offres patronales faites 24 heures avant le déclenchement de la grève lundi.

Il n'a pas été possible de savoir quelle avait été la position du comité exécutif qui était en réunion hier à Montréal, mais rien ne permettait de croire que le conflit allait se régler rapidement surtout après l'initiative des employés de la station Jarry.

Il y a trois unités de négociations à l'Hydro-Québec, toutes groupées dans le Syndicat de la fonction publique (FTQ), et il se peut qu'au cours des assemblées qui seront tenues aujourd'hui et demain dans toute la province les employés acceptent les nouvelles offres.

Cependant, étant donné la grève surprise d'hier, étant donné la recommandation de M. Daoust de rejeter les offres, il se pourrait que les employés régis par l'unité de négociations des métiers rejettent les offres, ce qui aboutirait à la grève certaine.

Devant ces circonstances du reste le ministre du travail, M. Maurice Bellemare n'a pas caché son pessimisme hier à l'Assemblée nationale. "Les incidents qui se sont passés à Montréal, a-t-il dit, (la grève de ce matin) ont aggravé tout le problème. Cela s'est détérioré

énormément depuis quelques heures et je ne suis pas sûr maintenant de l'attitude que prendra le comité exécutif du syndicat qui est au-dessus du comité de négociation".

ÉLECTIONS PARTIELLES

dépourvue d'intérêt sans l'intervention tardive dans la lutte des quatre candidats du Ralliement créditiste. Ceux-ci ont profité de leur congrès national, réuni à Montréal en fin de semaine dernière, pour solliciter l'appui des électeurs. Mais l'organisateur national du Ralliement, M. Rondeau, a déclaré que l'avenir de son parti sur la scène québécoise ne serait pas brillant si les créditistes ne parvenaient pas à faire élire un seul de leurs candidats.

Aucun incident digne de mention n'a perturbé le déroulement du scrutin dans les quatre districts électoraux. Dans les bureaux de vote, les agents officiels et les représentants des candidats ont trouvé la journée très longue. Là où les bureaux étaient groupés en un seul immeuble, des policiers montaient la garde. Ils n'ont pas eu à intervenir.

Au total, 127.000 électeurs étaient inscrits sur les listes électorales. Ces consultations avaient été ordonnées par suite des démissions de trois ministres, MM. Edgar Charbonneau (Sainte-Marie), Paul Dozois (Saint-Jacques), Yves Gahias (Trois-Rivières), et d'un ancien ministre libéral, M. Paul Gérin-Lajoie, dans Vaudreuil-Soulanges.

La prévention des accidents est un critère de gestion

"La prévention des accidents du travail est un critère de gestion, au même titre que n'importe quelle autre activité administrative, et l'on peut presque à coup sûr mesurer la qualité de la gestion d'une entreprise par le succès qu'elle remporte dans le contrôle des accidents."

Telle est l'opinion exprimée par M. Charles Perrault, président du Conseil du patronat du Québec lors d'une conférence prononcée devant l'Association de prévention des accidents industriels lors du congrès tenu à Trois-Rivières.

Selon le conférencier, les chefs d'entreprises n'ont pas besoin qu'on leur prouve que les accidents représentent des "coûts réels" pour l'entreprise, qu'il s'agisse de coûts directs ou indirects, des

nières étant souvent jusqu'à huit fois supérieurs aux coûts directs d'un accident.

"Ces coûts cependant sont de plus en plus onéreux pour l'entreprise comme l'indiquent certaines statistiques récentes produites par la Commission des accidents du travail du Québec, et l'on peut se demander si les chefs d'entreprises prennent toujours les mesures nécessaires pour les abaisser. Alors qu'en d'autres domaines, a-t-il souligné, les chefs d'entreprises feront tout pour éviter une fuite des profits, on ne prendra pas toujours toutes les mesures nécessaires pour corriger la situation au domaine des accidents du travail. Si tel en est le cas, le chef d'entreprise n'est tout simplement pas un bon administrateur".

Une mise au point de l'Union belge

Le président de l'Union nationale belge de Montréal, M. Charles Devleeschouwer vient de faire tenir au Devoir un communiqué dans lequel il déclare que son association (dont le siège social est à 452 est, rue Notre-Dame) "n'a absolument rien à voir, ni de près ni de loin, avec l'Association de friste notoriété "Les Amitiés franco-belgo-canadiennes".

M. Devleeschouwer ajoute que c'est "avec consternation" qu'il a appris par la voie des journaux les déboires survenus à une certaine de Canadiens voyageant en Belgique sous les auspices de cette "pseudo-agence" de voyage. "Ce quasi-nafrage jette malheureusement du discrédit sur tous les groupements belges qui pour le bénéfice de leurs membres organisent périodiquement de tels voyages vers leur mère patrie."

Il est extrêmement regrettable, dit M. Devleeschouwer que des honnêtes gens aient été victimes d'une telle fumisterie. L'Union nationale belge

est profondément indignée devant des procédés aussi inqualifiables et elle espère "que de sévères mesures seront prises pour éviter leur répétition."

Advertisement for a reading institute. Text: "AUJOURD'HUI pour réussir il faut LIRE PLUS RAPIDEMENT! Cessez de lire comme il y a cent ans! Vous lirez DE 3 A 10 FOIS PLUS VITE avec une compréhension améliorée. Assistez à une mini-leçon gratuite CE SOIR et DEMAIN SOIR à 5 h 00 et 6 h 30 P.M. et SAMEDI MATIN à 11 h 00 A.M. à l'institut de lecture dynamique evelyn wood. Montréal: 205 ouest, rue Sherbrooke — Tél.: 844-1941"

Advertisement for Barolo Marchesi wine. Text: "Vin BAROLO MARCHESI. Vin classique pour le rôti; étant jeune il a une belle couleur rouge rubis, une rudesse et une appétit qui, au bout de 4-5 années de vieillissement, s'affaiblissent et disparaissent pour céder la place à un goût moelleux, velouté, avec un délicieux parfum. À la R.A.Q. No. 1888 \$2.15"

Advertisement for Le Tournebroche restaurant. Text: "Les délices du jour d'actions de grâces. Menus spéciaux pour la famille. DÉJEUNER et dîner à partir de \$4.50. le Neufchâtel. Dîner-Table d'hôte \$8.50 et à la carte. Buffet du déjeuner \$4.50 Buffet du dîner \$7.00. LE CHATEAU CHAMPLAIN. CP Hôtels. Pour réserver, composez: 878-1688"

Advertisement for Apéco copiers. Text: "SEMAINE DE DÉMONSTRATIONS PACIFIQUES À TOUS LES Apéco. NOUS RÉCLAMONS DES COPIES DE TOUTES DIMENSIONS. Chez Apéco les copies noir et blanc sont magnifiques. La nouvelle Roll-O-Matic permet d'épargner. ÉPARGNEZ DU TEMPS, copies rapidement moins de manutention. NOUS DESIRONS ORDINATEURS POUR COULEUR. Nous désirons un copieur pour toutes dimensions. Avant que les rumeurs ne déclenchent une révolution Copieur Roll-O-Matic Apéco. Participez à une démonstration pacifique dans nos bureaux. Embrassez notre cause! Ce nouveau concept en matière de copie a tout ce que vous recherchez. Le Roll-O-Matic Apéco est un copieur qui reproduit l'original exactement tel qu'il se présente, y compris sa longueur — sans avoir à changer de papier. Le papier à copie se présente sur rouleau permettant de sortir des copies longues ou courtes, en un ou plusieurs exemplaires, et ce, automatiquement. Et 140% plus vite qu'avant. Le Roll-O-Matic Apéco est absolument imbattable, tant sur le plan de la vitesse que pour son fonctionnement économique et irréprochable. Pour vous joindre au mouvement, venez nous demander de vous faire une démonstration dans notre bureau, un élégant cadeau vous y attend. UN CADEAU rien que pour venir juger le copieur qui juge la longueur des copies. Alors, rendez-nous visite dans nos bureaux cette semaine, et nous nous ferons un plaisir de vous faire une démonstration du copieur Roll-O-Matic Apéco. Nous vous remettrons à cette occasion un ensemble de bureau personnalisé votre nom. Mais si vous préférez avoir une démonstration dans votre bureau, un simple appel téléphonique suffit. A. Letourneau Ltd., 1505 Rue St-Antoine, St-Hyacinthe, Qué."

Des policiers 'dépayés', des soldats ravis et un 'boom' supersonique

par Guy Deshaies

"Comment fait-on pour se rendre à Côte-des-Neiges? Où est l'hôpital Notre-Dame?" Questions qu'il n'était pas rare d'entendre hier dans le crépitemment des haut-parleurs de radio-police au quartier général de la Sûreté du Québec.

"Nous sommes complètement dépayés", a déclaré un porte-parole de la Sûreté du Québec qui a reconnu que la plupart des quelque 700 policiers provinciaux dépêchés à Montréal ne connaissent pas les rues de la métropole, ni les endroits réputés plus propices au crime, ni certaines figures bien connues de la police municipale.

On sait que c'est le directeur de la Sûreté du Québec, M. Maurice Saint-Pierre, qui, en vertu de la loi de police, dirige le commandement suprême de tous les corps policiers de Montréal et de la région et ce pour une durée de 30 jours à moins que le gouvernement décide d'abrégier cette période.

C'est donc avec des difficultés de coordination peu communes que les policiers provinciaux, aidés de 77 membres

de la Gendarmerie royale, de 190 policiers de municipalités voisines de Montréal et d'une centaine de soldats de l'armée canadienne ont commencé à assurer le service de police à Montréal en compagnie, bien sûr, des policiers de Montréal qui, à regret semble-t-il, sont retournés lentement au travail tôt hier matin.

Les juges patrouillent

Même si les policiers s'organisent tant bien que mal, en dépit de difficultés techniques assez compréhensibles dans les circonstances, les membres de l'armée, en service à Montréal, restent soumis de leur côté à la loi de la milice canadienne en vertu de laquelle ils ne peuvent procéder à aucune arrestation tant que la loi martiale n'a pas été proclamée. Il leur faut donc obtenir la permission de l'autorité civile chaque fois qu'ils croient nécessaire d'intervenir et c'est en vertu de ces exigences légales que sept juges de la cour municipale et de la cour des Sessions de la paix ont

été assignés à autant de pelotons afin qu'ils puissent donner le feu vert à ces soldats si l'occasion s'en présentait. Les juges, qui se relaient, patrouillent donc les rues de la ville avec les soldats. Il y a toujours à Montréal 700 soldats mais une centaine d'entre eux seulement patrouillent le secteur borné par les rues Dorchester, Sherbrooke, Guy et Parthenais ou montent la garde soit au quartier général de la SQ, soit au quartier général de la police de Montréal (où ils occupent le garage avec leurs couchettes, etc) soit enfin aux antennes émettrices de radio et de télévision sur le Mont-Royal. Quelque 600 membres des forces armées demeurent cantonnés à Longue Pointe et à Saint-Hubert prêts à intervenir. Un porte-parole de l'armée a déclaré au Devoir hier que les soldats affectés à cette opération étaient ravis de cette nouvelle expérience dans les rues de la métropole et qu'ils étaient surtout impressionnés jusqu'à présent par "les nombreuses mini-jupes".

Entre-temps les gérants de banque, les commerçants et propriétaires de maisons d'affaires sises sur la rue Sainte-Catherine entre les rues Bleury et Peel surtout et aussi sur les rues Metcalfe, Mansfield, et Peel s'affairaient chacun à évaluer les dégâts et les pertes laissés par la marée de pillage et de vandalisme qui a caractérisé ce "Montreal by night" du 7 octobre que d'aucuns ne sont pas prêts d'oublier. A vrai dire les maisons d'affaires qui ont été la proie des gens peu scrupuleux qu'aucune police ne gênait cette nuit-là avaient pour un grand nombre de dépêchés, des calmes revenus, soit vers 2h hier matin, un employé ou deux pour monter la garde derrière les vitrines brisées ou inexistantes, derrière les étalages souvent très dégarnis. Les milliers de curieux qui déambulaient rue Sainte-Catherine aux petites heures hier matin n'ont pas manqué de voir ces personnes qui surveillaient leurs biens et qui faisaient part à qui voulait l'entendre de l'importance des dégâts "qu'ils ont faits" ou de la valeur des objets "qu'ils ont volés".

Ce "ils", c'était un peu tout le monde à la fin bien qu'il y ait eu au départ des instigateurs de violence et de pillage et "ils" faisaient l'objet de toutes les conversations que l'on pouvait recueillir hier, en marchant avant l'aube sur de la vitre en miettes et sous une fine pluie. "Ils ont essayé de mettre le feu dans l'agence Air Canada; j'ai failli me battre avec eux; ils ont brisé mes vitres au 2e étage; je les ai vus venir, etc".

Deux morts
De ces "ils" la police en a arrêté 104 dont les actes d'accusations étaient en préparation hier à la PP. Personne n'a été accusé de participation à une émeute. Les accusations pour la plupart sont: dommages à la propriété, vols, assaut, etc. Durant la journée de mardi la police a reçu 229 appels, il y a eu 9 vols à main armée dans des banques et 15 vols à main armée dans divers commerces. On sait que durant la nuit fatidique un membre de la Sûreté du Québec a été tué d'un coup de fusil à la manifestation qui s'est déroulée aux garages de la compagnie Murray Hill. A cet endroit il y a eu une douzaine de blessés dont quatre chauffeurs de taxi de Montréal faisant partie du groupe de manifestants du Mouvement de libération du taxi qui depuis longtemps a déclaré la guerre à l'entreprise Murray Hill sur une question de permis d'exploitation de taxis à Montréal.

Deux policiers ont été blessés légèrement, rue Sainte-Catherine, au moment où passait la horde de "pillards d'un jour". Un cambrioleur, qui aurait mieux fait sans doute d'aviser les vitrines de

Suite à la page 12

Rectification

Sur la foi d'informations et de témoignages recueillis sur les lieux de la violente manifestation survenue mardi soir devant les garages de Murray Hill, informations et témoignages du reste répercutés durant toute la soirée par des postes de radio et agences de presse, LE DEVOIR annonçait hier matin que la fusillade avait fait trois morts. Nous savons maintenant qu'une seule personne a perdu la vie, le caporal Robert Dumas, de la Sûreté du Québec.

Nous nous excusons de cette erreur après de nos lecteurs.

Pour l'expliquer nous n'invoquerons que les circonstances atténuantes: les mécanismes habituellement empruntés par la presse pour vérifier de telles informations ne fonctionnaient pas normalement dans la nuit de mardi à mercredi par suite des événements que l'on sait.

Hâtez-vous d'envoyer les annués de l'automne avec les

GOUTTIÈRES "PRIMEAU"

Galvanisé • Cuivre • Aluminium

Estimation et installation

MONTREAL 322-4160
QUEBEC 872-9244

PRIMEAU METAL INC.



Les citoyens de la ville de Montréal sont présentement sous la protection de l'armée, de la gendarmerie et de la police provinciale, ainsi qu'en fait foi cette photo. (Photo Le Devoir par Keystone)

Les démissionnaires

L'ancien président de la CEQ serait le mandataire du Québec

QUEBEC (Le Devoir) — M. Marcel Masse, ministre délégué à la fonction publique, a révélé hier à Québec les grandes lignes de la formule de compromis qu'il a proposé pour accélérer le règlement du problème des démissionnaires (qui retardent encore la signature de la convention collective provinciale avec les enseignants).

Comme nous le disions déjà hier, cette formule consiste à confier à un mandataire du gouvernement la tâche de placer les démissionnaires. Ce mandataire serait M. Léopold Garand, le président du Conseil supérieur de l'éducation dont M. Masse a noté l'expérience et la connaissance des questions scolaires.

La formule de compromis du gouvernement a déjà reçu l'approbation de la Fédération des commissions scolaires dont elle entérine la position à toutes fins pratiques. Par contre, la CEQ n'a pris sa décision qu'hier soir, pendant une réunion spéciale de tous les présidents des associations affiliées. Elle doit l'annoncer publiquement ce matin. Il ne semble pas assuré qu'elle soit aussi enthousiaste que les commissions scolaires.

La tâche du mandataire spécial a été définie ainsi par le ministre Masse: 1) recenser les postes vacants; 2) dresser

un dossier complet sur chaque démissionnaire, 3) communiquer les renseignements pertinents et ses recommandations lorsqu'il trouvera un poste qui pourrait être rempli par un démissionnaire, 4) assurer le contact entre le candidat et la C.S. (dont il devra d'abord avoir obtenu l'accord), 5) faire rapport toutes les semaines sur le progrès de l'opération.

De plus, le démissionnaire qui aura refusé un emploi sera rayé de la liste sauf s'il peut démontrer à la satisfaction de M. Garand qu'il lui est impossible d'accepter un tel poste.

Entre-temps, sa situation ne sera pas tragique puisque M. Masse a confirmé hier que le gouvernement paie à chaque

démissionnaire 70% de son salaire. De plus, il s'est engagé à déboursier aussi 50% des frais de déménagement éventuels. En retour, le gouvernement se réserve le droit d'utiliser les services de ces enseignants jusqu'à un maximum de 25 heures par semaine.

Après avoir fait préciser à M. Masse qu'il était possible, théoriquement, que les enseignants soient payés à ne rien faire pendant toute l'année, le député de Chambly, M. Pierre Laporte, a posé la question suivante: "Le gouvernement vient d'acheter la paix des enseignants en les payant à ne rien faire. Est-il prêt maintenant à acheter la paix des parents en ouvrant les écoles le plus tôt possible?" Il n'a pas eu de réponse.

■ aujourd'hui

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaudry, reçoit les représentants de l'Association des commissaires industriels à l'hôtel Le Baron de Sherbrooke, à 19 heures.

La Commission des écoles catholiques de Montréal inaugure l'école secondaire polyvalente Calixa-Lavallée, 4444 boul. Henri-Bourassa, à Montréal-Nord, à 20 heures.

Le ministre de la santé, de la famille et du bien-être social, M. Jean-Paul Cloutier, assiste au dîner de la Fédération des services sociaux à la famille, à 19 heures, au motel des Laurentides, à Québec.

Le cercle Femina de Montréal tient à l'école Taillon, 330 rue Bolduc, un cours d'art culinaire chinois avec dégustation à 20h30.

Le ministre des affaires municipales, M. Robert Lussier, est conféré au banquet de l'Association des ingénieurs municipaux du Québec, à 20 heures, au Congress Inn de Québec.

Des soirées conjugales débutent aujourd'hui et se poursuivront les 16, 23 et 30 octobre, au Centre marital montfortain, 5875 est, rue Sherbrooke, à Montréal.

17 et 18 OCTOBRE 1969

Journées d'études internationales

Le Pavillon Sciences Sociales

Salle A-2285

3150 Jean Brillant

Université de Montréal

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE AU QUÉBEC

ET LE CONTEXTE INTERNATIONAL

14 spécialistes québécois et 4 conférenciers de réputation internationale.

Tél.: 878-4667

Mlle Danielle Lebeau

André Bardet
et les secrets de sa cuisine...



591 est, boulevard
Henri Bourassa
en face du
MÉTRO
Montréal, Qué.

chez **Bardet**
RESTAURANT FRANÇAIS

Maitre Quec
Maitre du Club Prosper Montaigne
Commandeur du Tourisme
Chevalier de la Légion de Saint-Emilion
Académie Culinaire de France

Pour les fins gourmets, souper à la chandelle

Réservation: 381-1777
381-2840

Fermé le dimanche

Berlitz peut améliorer votre situation

à Montréal: Mlle Beaulieu Tél.: 288-3111

Si la barrière linguistique est une entrave à votre avancement, Berlitz peut résoudre votre problème en quelques semaines!

Venez nous voir! On vous donnera une démonstration en anglais... espagnol... allemand... ou italien.

Mais, soyez prêts pour une meilleure situation.

Berlitz

Langues vivantes • Leçons pratiques

Montréal, 2055 Rue Peel et
Place Ville Marie, Tél.: 288-3111
St-Jean, 207 Richelieu, Tél.: 346-6100
Trois-Rivières, Édifice Place Royale, Tél.: 378-2811
Sherbrooke, 1845 King ouest, Tél.: 569-9179

RÉPARATION de montres

RASOIRS ÉLECTRIQUES
Briquets, bogues et autres bijoux.

Les artisans spécialistes de notre atelier de réparations et gravures sont toujours à votre entière disposition.

OUVRAGE GARANTI
Service prompt et courtis

COMPONNETTE
J. Brassard, pres.

256 est. Ste-Catherine 861-9293
7780 est. Sherbrooke 351-0800
3007 est. Sherbrooke 527-1881

complets faits sur mesures par **SOCIETY BRAND**

Si vous visez à l'individualité, nous vous recommandons un complet fait sur vos propres mesures par les habiles artisans Society Brand. La coupe et les touches personnelles qu'ils sauront donner à votre vêtement vous assureront le chic et la distinction caractéristiques de l'homme bien mis. Venez voir nos tissus anglais.

H. PRÉVOST LTÉE
406 est, Sainte-Catherine - coin St-Denis 288-6153
À cent pas de la sortie du métro Berri et Sainte-Catherine

GENTRE D'ÉTUDES DES COMMUNICATIONS
Programme des activités de
PERFECTIONNEMENT EN RELATIONS HUMAINES
automne - hiver 1969-1970

Session de perfectionnement: Dynamique des groupes
30 heures du 20 au 24 novembre 1969

Session de perfectionnement: Animation de groupes de travail
30 heures 14-16 novembre et 5-7 décembre 1969.

Session de perfectionnement: Dynamique des groupes pour couples mariés
24 heures du 11 au 15 décembre 1969.

Session de perfectionnement: Animation de groupes de travail
à l'intention d'administrateurs pédagogiques 30 heures 13-15 février et 6-8 mars 1970.

Session de perfectionnement: Animation de grands groupes
15 heures du 4 au 8 janvier 1970.

Stage avancé Expression et communication non-verbales
4 jours du 5 au 9 février 1970.

Dépliants disponibles sur demande.

Centre d'études des communications
Suite 270, 3333 Chemin de la Reine-Marie, Montréal 247 737-6147

Bilan d'une sombre journée

La journée du 7 octobre restera comme l'une des plus sombres dans l'histoire non seulement de Montréal mais du Canada tout entier.

A Montréal, on s'affairait péniblement, hier, à tracer le bilan des dégâts et à faire maison nette.

La grève des policiers a démontré une fois de plus qu'il existe des limites à l'exercice de certaines libertés et que ces limites ne sauraient être franchies sans que soient mis en péril le bien commun et la liberté tout court.

Les dégâts causés par des voyous, les crimes commis impunément par des voleurs laissés sans surveillance, les innombrables inconvénients subis par des milliers de citoyens, prouvent abondamment que la liberté de chacun ne saurait être recherchée comme un absolu qu'au prix des plus graves dangers.

Les policiers montréalais se sont laissés dire, ces derniers mois, qu'ils étaient des citoyens comme les autres et qu'ils devaient exercer leurs droits syndicaux avec la même latitude que leurs concitoyens.

Vue dans cette perspective, la grève des policiers était une agression inacceptable contre la cité qu'ils ont juré de protéger. Elle ne pouvait, en aucune manière, être longtemps tolérée.

L'autorité légitime et, par-delà celle-ci, le régime même de la loi, ont subi hier une épreuve redoutable. A minuit, les trois mille policiers réunis au centre Paul-Sauvé clamaient avec puissance, pendant plus de dix minutes, leur détermination de rester

en grève tant qu'ils n'auraient pas obtenu justice. Vingt minutes plus tard, il avait suffi d'un bref discours de leur président pour les convaincre de reprendre sans délai le chemin qui devait les ramener à leur poste respectif.

Le gouvernement et l'Assemblée nationale, en approuvant le bill 61, prenaient un pari considérable. Ils l'ont gagné, et c'est tant mieux pour le bien public. Il convient, à cet égard, de féliciter le chef du gouvernement, mais aussi le chef de l'opposition, le chef du parti québécois et tous les députés pour l'unité qui s'est spontanément établie entre eux.

Si le pari de M. Bertrand a réussi, c'est dû sans doute à la crainte qu'ont éprouvée les grévistes et leurs dirigeants devant les sanctions très lourdes qui pesaient sur leur tête. Mais c'est aussi attribuable au fonds social très sain qui est apparu, à travers les longues heures de mardi, comme une caractéristique des policiers montréalais.

L'expérience de mardi illustre la fragilité de notre mode démocratique de vie, et combien il peut être facilement compromis par des phénomènes devant lesquels nous péchons tous par une dangereuse inconscience.

L'arrêt de travail des policiers procédait, nous l'avons noté hier, d'un sentiment profondément ancré de frustration et de mé-

contentement. Les policiers sont convaincus que les salaires et les conditions de travail qu'ils ont dû accepter ces dernières années étaient injustes.

Les armes légales dont disposent les policiers pour faire valoir leur cause sont, on vient de le constater, très limitées. Cette limite qu'on leur impose au nom du bien commun, au chapitre des moyens légaux, on doit la compenser par une démarche empreinte d'un supplément d'ouverture et de compréhension au chapitre de la justice.

Comment ne pas rappeler enfin le tort incalculable que les événements dont nous sommes les spectateurs impuissants depuis une couple d'années causent à Montréal et au Québec? A une époque où nous aurions besoin de toutes nos énergies pour rattraper des retards accumulés depuis des générations, les efforts entrepris pour accélérer le rythme de notre progrès sont sans cesse compromis par des gestes irresponsables.

Devant l'anarchie qui nous guette, seuls une attention soutenue aux valeurs de justice et un effort décapé de discipline permettront à notre peuple de progresser. A défaut de cela, nous consumerons nos énergies à fabriquer des grèves, des manifestations et des lois pendant que, sur le terrain économique, nos voisins utiliseront à leur profit les chances que nous aurons irrémédiablement et tragiquement ratées.

Claude RYAN



Montez, j'ai quatre sièges vacants

L'avenir de l'Europe

Une négociation nécessaire, urgente et difficile

par Paul-Henri Spaak

BRUXELLES (Le Monde) - L'optimisme règne au Marché commun. Au sein du conseil des ministres comme au sein de la commission on se plaît à souligner "le changement d'atmosphère" qui s'est opéré depuis le départ du général de Gaulle.

Bien qu'il y ait dans ces déclarations répétées une réelle expérience de méthode Coué, on peut admettre qu'elles correspondent à une certaine réalité. Le triumvirat Pompidou-Chaban-Delmas - Maurice Schumann est certes très différent de celui composé par le général de Gaulle - Couve de Murville - Michel Debré.

Le traité de Rome n'a établi aucune règle de priorité. Il n'a soumis l'adhésion de nouveaux membres à aucune condition particulière, si ce n'est l'acceptation par le ou les candidats des principes qui y sont contenus.

Si, contrairement à mon espoir, les discussions sur l'élargissement devaient être reportées à une période lointaine et indéterminée, jusqu'à ce que soient résolus les problèmes de l'achèvement et de l'approfondissement, alors la situation me paraîtrait très grave.

Je ne cesse de répéter depuis longtemps que le fait d'obliger un grand pays comme l'Angleterre à maintenir pendant des années une candidature que l'on refuse d'examiner ne peut à la longue que renforcer la position de ceux qui, pour des motifs divers, refusent encore leur adhésion à l'idée européenne.

Il ne s'agit pas de préconiser une attitude commune des Cinq contre la France. Une telle prise de position est contraire à l'esprit du traité. Mais il est permis de constater que les événements récents ont singulièrement renforcé la position de ceux qui réclament l'ouverture immédiate des négociations avec la Grande-Bretagne.

Une fois de plus, après la dévaluation française, les partenaires de la France ont fait preuve vis-à-vis d'elle d'un grand esprit de compréhension. Les décisions prises en matière agricole ne constituent certes pas un progrès, mais elles ont démontré à nouveau que lorsqu'une volonté politique existe, les experts trouvent toujours les solutions techniques. Ce que l'on a fait avec raison vis-à-vis de la France, il faut le faire aussi vis-à-vis de la Grande-Bretagne.

Cet argument devrait être souligné par les cinq partenaires qui souhaitent l'adhésion anglaise. Ils devraient le faire valoir lors des prochains entretiens, et les Français devraient l'accepter. Faut-il d'ailleurs répéter une fois encore ce que l'on demande c'est, non pas d'accepter actuellement l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, mais seulement l'ouverture de négociations qui doivent permet-

tre de constater si l'adhésion est possible ou non.

La réunion "au sommet" est maintenant acquise. Parmi les décisions à prendre doit figurer celle de commencer sans perdre de temps les pourparlers sur les candidatures à l'adhésion.

La dévaluation française, la crise de la politique agricole, la persistance des difficultés monétaires, sans parler des multiples problèmes de politique internationale, prouvent - qui peut encore en douter - qu'une autorité politique est indispensable, non seulement pour faire progresser la Communauté, mais pour assurer les positions acquises et rendre à l'Europe sa place dans le monde.

A cet égard, les participants à la conférence au "sommet" devraient relire et, peut-être, prendre pour base de leurs discussions le communiqué italo-anglais du 28 avril 1969. A la veille de la démission du général de Gaulle, les deux gouvernements paraissaient extrêmement fermes dans leurs déclarations. Le temps est venu pour tous de confirmer ces audaces.

Dans plusieurs déclarations excellentes, j'en souligne quelques-unes: "L'intégration économique et l'intégration politique de l'Europe sont toutes deux essentielles. L'expérience a montré que l'une ne peut pas progresser sans l'autre."

"Le développement politique de l'Europe demande que tous les partenaires d'une communauté élargie soient aptes à jouer leur rôle. L'Europe doit être basée sur des institutions démocratiques et la Communauté européenne doit être soutenue par un Parlement européen, comme il est prévu au traité de Rome."

"L'Europe doit de plus en plus développer une politique internationale commune, afin qu'elle puisse agir avec une efficacité grandissante dans les affaires internationales."

Les gouvernements du Benelux et de l'Allemagne, discutant avec celui de Grande-Bretagne, auraient certainement accepté de dire dans les mêmes termes des choses identiques. Ce qui était vrai pour tous avant le départ du général de Gaulle doit le rester après ce départ et chacun doit être convaincu qu'il est grand temps, au-delà des promesses de communications, de passer aux actes, afin de prouver une sincère conviction.

Le rendez-vous de novembre me paraît donc excellent, à la seule condition que tous les partenaires soient également loyaux et qu'une volonté réelle de relance européenne les anime.

Nous avons perdu des années. Nous ne pouvons plus nous permettre de trainer encore. L'effort que l'on attend des ministres de Six est un effort d'ensemble. C'est lui seul qui pourra rendre la confiance et l'espoir.

bloc-notes

Le coût des désordres

La manifestation contre l'entreprise Murray Hill, l'incendie du garage et la destruction de plusieurs autobus, les dommages causés ensuite aux magasins de la rue Sainte-Catherine et le pillage représentent des pertes élevées. Les experts s'interrogent sur les responsabilités, notamment au sujet des assurances, et le problème paraît complexe.

Les contrats d'assurance s'appliquent-ils lorsque les conditions normales sont modifiées, que les biens assurés ne sont plus protégés par les services habituels des pompiers et de la police et que les émetteurs et pillards peuvent agir en toute liberté? Dans l'hypothèse où les sociétés d'assurance paieraient, auraient-elles un recours contre la ville qui n'a pas su maintenir les services de protection, ou contre les groupements en cause, soit les syndicats qui ont paralysé les services, ou contre une association qui a pris l'initiative dangereuse d'une manifestation à un pareil moment? Et si les assurances ne valent pas, les entreprises qui ont subi des dommages pourraient-elles exercer elles-mêmes des recours?

Une chose paraît certaine, c'est que la collectivité devra payer en dernière analyse ces divers dégâts; si les primes d'assurance augmentent ou si les entreprises doivent

absorber ces coûts, les prix s'en ressentiront; de même le budget municipal subira au moins une partie de ces frais.

L'escalade verbale qui accompagne trop souvent les revendications, syndicales ou autres, même lorsqu'elles sont légitimes, peut entraîner des explosions de violence comme celles qui ont eu lieu dans la nuit de mardi à mercredi. Lorsque le calme sera revenu complètement, et qu'on pourra établir de façon seraine un bilan de ces événements, les autorités devront examiner ce problème qui devient de plus en plus grave dans notre société.

La liberté d'expression a des limites; il est interdit par exemple de prononcer des discours séditieux. Lorsque les dirigeants de groupements prononcent des discours ou prennent des initiatives qui sont de nature à provoquer des désordres graves ou même des émeutes, qui mettent la vie des gens en danger, sont-ils indemnes de toute responsabilité? Un policier a été tué mardi soir, et il y a eu plusieurs blessés; mais la fusillade prolongée qui s'est déroulée devant le garage de Murray Hill aurait pu faire un plus grand nombre de victimes. Les dommages matériels sont aussi à considérer car ils atteignent l'économie de la ville. Une loi spéciale peut mettre fin à ces désordres: ce n'est pas suffisant, il faudrait prendre des moyens pour les prévenir.

Ces événements déplorables se sont multipliés depuis quelques années. La société doit penser à se protéger en imposant des sanctions pour empêcher les actes et les pa-

rois qui provoquent ou suscitent de tels désordres.

Pollution des Grands-Lacs

La Commission conjointe internationale a publié hier un rapport préparé par deux comités consultatifs, l'un du Canada et l'autre des Etats-Unis, en vue d'un programme à long terme pour assainir les lacs Ontario et Erie ainsi que la section internationale du fleuve Saint-Laurent. On sait que la contamination a atteint un degré aigu, principalement dans le lac Erie, au point qu'il faudra une intervention énergique prolongée durant de nombreuses années pour corriger cette situation.

Le rapport formule plusieurs recommandations. On suggère l'élimination complète d'ici 1972, et une réduction sensible dès l'an prochain, de certains produits qui entrent dans la composition des détergents, domestiques et autres, et qui sont l'un des principaux facteurs de pollution de l'eau. On réclame aussi une meilleure surveillance pour empêcher le vidange de l'huile par des navires; des mesures semblables sont aussi préconisées pour empêcher la contamination par les insecticides et les pesticides.

Comme il s'agit d'un secteur international, il appartient au Canada et aux Etats-Unis de s'entendre pour coordonner les mesures nécessaires. Mais plusieurs de ces mesures relèvent, de part et d'autre, des Etats et des provinces riverains de ces eaux

internationales. Le rapport recommande par exemple que d'ici l'an prochain, l'Ontario, ainsi que les Etats de New York, Pennsylvanie, Ohio et Michigan, adoptent des règlements pour empêcher la pollution résultant de l'exploration et de la production du gaz naturel et du pétrole. Même dans le cas des eaux internationales, on juge donc nécessaire de laisser les Etats et la province concernée exercer les prérogatives qui leur appartiennent dans la protection de cette richesse naturelle.

Le même principe s'applique à plus forte raison dans les eaux canadiennes où la compétence des provinces est prioritaire dans ce domaine. L'été dernier, le gouvernement fédéral a annoncé la présentation prochaine au Parlement canadien d'un projet de loi sur les ressources en eau du Canada. Sous prétexte qu'il s'agit d'un problème d'envergure nationale, Ottawa demande le concours des provinces pour prendre l'initiative d'une législation sur un sujet qui ne relève qu'accessoirement et partiellement du Parlement canadien.

Pour respecter la constitution canadienne en cette matière, il serait bien préférable que des législations appropriées soient adoptées par les parlements provinciaux, après consultation entre les provinces elles-mêmes et entre les provinces et le gouvernement central. L'action pourrait être plus efficace puis-terment, le Parlement canadien pourrait sur son côté légiférer sur la partie du problème qui est de sa compétence.

P. S.

lettres au DEVOIR

Les adultes catholiques face au cinéma érotique

Le cinéma érotique remporte un grand succès commercial au Québec, le fait est indéniable. Ce succès est dû, en grande partie, à la curiosité répétée de nombreux catholiques "adultes" qui se permettent d'assister à la projection de films reconnus comme étant obscènes ou érotiques, afin de voir ce que c'est, se renseigner et pouvoir ensuite en discuter en connaissance de cause avec leurs enfants ou leurs amis.

La conduite de ces catholiques n'est-elle pas "imprudente", "illogique" et "scandaleuse"? "Imprudente", car ces films, qu'ils soient artistiques, scientifiques ou franchement obscènes, contiennent tous des scènes spécialement conçues pour piquer la curiosité et éveiller les appétits sexuels de spectateurs "adultes". Selon la prudence chrétienne, nul

n'a le droit de s'exposer volontairement au mal sans raison grave, car l'esprit est prompt et la chair est faible!

"Illogique", car si ces catholiques ne se fient pas aux témoignages de ceux qui ont vu ces films avant eux et les ont jugés obscènes ou érotiques, comment peuvent-ils logiquement prétendre que ceux à qui ils pourront faire des commentaires défavorables par la suite en tiendront davantage compte et s'abstiendront d'y aller?

"Scandaleuse", car nombreux sont ceux qui ne vont voir ces films qu'après avoir appris que telle ou telle personne respectable y est allée! De plus, tous ceux qui paient un droit d'entrée pour assister à de tels spectacles encouragent personnellement, par le fait même, la production et de l'érotisme et de la pornographie: à cet

égard, le fait qu'ils désapprouvent ensuite ce genre de cinéma n'y change absolument rien puisque le mal est déjà fait!

Dans un récent numéro d'un hebdomadaire de la métropole, on pouvait lire cette réponse d'un artiste montréalais à un journaliste qui venait de lui demander ce qu'elle pensait des nus que l'on voit un peu partout, dans les journaux, les magazines, au cinéma, ainsi que de l'érotisme poussé que connaît notre époque: "J'en pense beaucoup de bien! J'estime que cette vague est logique et naturelle... Désormais, pratiquement tous les médias sont empreints d'érotisme, ce qui exerce une énorme influence sur l'homme et la femme, donc sur le couple. L'éducation des enfants, la philosophie de la vie, sexuelle ou autre... C'est bon pour la génération qui

s'en vient: l'idée du péché disparaît, la vie redevient normale..." etc., etc.

L'opinion de cet artiste rejoignait, en somme, celle de nombreux psychiatres, psychologues, sexologues et autres "savants" modernes qui ont tous ceci en commun qu'aucun d'eux n'est en mesure de fournir la preuve qu'il aurait reçu du Saint-Esprit le pouvoir et la mission de corriger ou de faire disparaître les Dix Commandements de Dieu ou encore les enseignements du Christ contenus dans l'Evangile!

Que les catholiques ne s'y laissent donc point prendre et prêtent plutôt l'oreille aux enseignements du pape, successeur de Pierre à qui le Christ a dit: "Ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux!" Justement, le pape Paul VI vient

de faire une déclaration, le 14 septembre dernier, concernant la présente révolution sexuelle. Dans sa déclaration, il a dénoncé "l'indécence de la mode vestimentaire, l'impudence et la pornographie des illustrations d'une certaine publicité et le caractère exhibitionniste de nombreux spectacles" qui tendent, selon lui, à "exciter intentionnellement les basses passions et à profaner la vie sous ses aspects les plus sacrés." Et le pape a ajouté: "Il est douloureux d'observer cette autodégénération de l'homme..." etc.

Il importe donc que les adultes catholiques cessent de se précipiter comme des moutons dans les salles de cinéma des qu'un film érotique y est à l'affiche! A moins qu'ils ne veuillent admettre qu'ils sont réellement des voyeurs! Guy MOREAU, Québec, 29-9-69

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan Directeur de l'information: Jean Francoeur

Traésorier: Arthur Lefebvre

TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Canada: 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. A l'étranger: 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$22.00; 3 mois: \$12.00. Édition du samedi: 12 mois: \$10.00. Courrier de la deuxième classe; enregistrement numéro 0858.

des idées

des événements

des hommes

La presse et les hommes publics en Angleterre

par LORD DEVLIN,
président sortant du Conseil britannique de presse

● Ce texte a paru ces jours derniers dans le *Globe and Mail* et a été traduit par les services du Devoir.

Lorsque je devins président du Conseil britannique de presse — et que je fus ainsi amené, je le suppose, à quitter l'Establishment pour réintégrer l'univers plus large de la vie réelle — je ne m'attendais pas à constater l'existence d'un degré élevé d'admiration réciproque entre l'Establishment et la presse. La nature même de chacune de ces deux forces les place dans un état d'opposition: leur interaction est censée servir au maintien de l'équilibre délicat sur lequel repose une société libre. Un antagonisme fondamental entre ces deux forces est sain et inévitable. Mais je fus quand même surpris de constater jusqu'à quel point plusieurs hommes publics pouvaient nourrir à l'endroit de la presse des sentiments d'hostilité personnelle qui étaient souvent intenses. Quelles peuvent être les causes de ce phénomène?

L'image que l'on se fait d'une profession est plus souvent le reflet de son passé, surtout de son passé immédiat, que de sa situation actuelle. Toutes les professions ont, dans un certain sens, un passé qui les discrédite plus ou moins. Même les professions qui ont atteint à un haut niveau de respectabilité ont leurs sous-produits — leurs charlatans médicaux, leurs avocats véreux et ainsi de suite. Au cours des cent dernières années, toutes les professions ont été amenées à se soumettre à tour de rôle à un code de discipline.

Dans le cas des autres professions, il appartient strictement aux membres de la profession d'établir la discipline qu'ils jugent convenable. Dans le cas de la presse, il y a d'une liberté qui appartient en tout premier lieu au public. N'est-il pas préférable, se demanda-t-on longtemps, de conserver cette liberté dans toute sa plénitude, même au risque de devoir encourir en retour une certaine défaveur auprès du public?

Au début, l'on hésita beaucoup à apporter une réponse négative à cette question. Maintenant, on accepte qu'il ne puisse être question d'une liberté absolue de la presse, et c'est là que réside l'essentiel du changement qui est survenu. Nonobstant ce fait, l'image, empruntée au passé, du journaliste cynique, au cœur dur, qui ne reconnaît aucune norme de vérité ou de décence, qui refuse toute norme qui soit contraire à ses intérêts, ne saurait s'estomper rapidement. Elle n'en reflète pas moins, à ce jour, comme je puis en témoigner par mon expérience personnelle des cinq dernières années et même des années antérieures, un portrait faux.

Il y a, cela va de soi, des journalistes cyniques, comme il y a des policiers fâchés, des avocats retors et des médecins aventureux. De façon générale, toutefois, on rencontre chez les journalistes un respect aussi élevé des normes de conduite professionnelle que dans toute autre profession. Si tel n'était pas le cas, le Conseil de presse que j'ai eu l'honneur de présider serait traité comme une sorte de nuisance. En fait, on le traite avec beaucoup de respect. Les opinions diffèrent quant à la valeur de son travail; mais je n'ai pas rencontré un seul responsable de journal de quelque importance qui refuse d'accepter ses obligations à l'endroit du Conseil ou qui soit enclin à traiter comme une matière insignifiante une accusation portée contre son journal.

Je n'entends pas attribuer ce changement d'attitude uniquement ni même principalement à l'influence du Conseil de presse. Je pense néanmoins que celui-ci a joué un rôle utile. La vérité, c'est que la création du Conseil de presse fut, comme le disait l'ancien ecclésiaste, "la manifestation extérieure d'une grâce intérieure". Le changement est survenu parce que les dirigeants du monde de la presse reconnaissent que les temps avaient changé. Cela est peut-être d'ailleurs relié à une tendance plus générale. Dans ma propre profession, c'est-à-dire dans le monde des avocats et des juges, on dit souvent que les avocats et les juges se comportent mieux depuis quelques années qu'ils n'avaient coutume de le faire. Il est possible aussi que la concurrence de la radio et de la télévision ait eu à cet égard une influence considérable. Celui qui veut critiquer la presse n'en est plus réduit à dépendre de la seule hospitalité de la presse elle-même pour faire valoir son opinion. La presse a perdu ce sentiment de complaisance que l'on rencontre souvent chez ceux qui jouissent d'un monopole. Quelles qu'en soient les causes, un changement est survenu et on ne saurait approuver la réticence que les milieux de l'Establishment éprouvent à reconnaître ce fait.

La vieille méfiance des hommes politiques envers la presse

L'espèce de suspicion dans laquelle l'Establishment tient la presse n'est pas sans excuse. Car s'il est une sphère où le changement a été moins apparent, c'est peut-être celle qui touche l'attitude de la presse à l'endroit des personnes engagées dans la vie publique. Il existe une vieille idée — celle-

ci ne saurait être considérée comme universellement répandue mais elle est assez répandue pour n'être pas dépourvue d'importance — voulant que les hommes et les femmes qui s'engagent dans la vie publique soient des êtres dénués de sentiment personnel ou tenus de laisser ceux-ci derrière eux lorsqu'ils entrent dans la vie publique. En conséquence de ceci, on trouve, tant dans la politique provinciale et locale que dans la politique nationale, bon nombre d'hommes et de femmes dont l'attitude à l'endroit de la presse est motivée, consciemment ou non, par le ressentiment justifié qu'ils gardent à la suite de la façon dont eux-mêmes ou leurs amis ont été traités en certaines circonstances par la presse.

Je doute que des abus comme ceux-là aient été attribuables à la malice, même si telle a pu être l'impression de ceux qui en furent les victimes. Plusieurs de ces abus s'expliquent par le fait que les hommes publics constituent une cible facile pour la presse. Plusieurs s'expliquent également par une conviction un peu enfantine voulant que le rôle de la presse dans une société démocratique soit de traquer les hommes publics avec dureté, et même au besoin de se laisser aller jusqu'à la cruauté. On rencontre des hommes pour qui cette manière de traiter les hommes publics est inextricablement liée à l'indépendance de la presse. Ce concept n'est pas particulier aux journalistes. J'ai connu au Barreau des avocats pour qui un procès juste ne saurait se concevoir sans une certaine liberté pour eux de traiter les témoins avec dureté.

Il est indubitable que la mission de la presse ne saurait se confiner à la critique des politiques et de l'administration

publique. Elle est tout à fait justifiée de dénoncer les abus dans l'usage des fonds publics et les folies auxquels se livrent parfois les hommes publics. Cela ne saurait être fait sans qu'on fasse mal à quelqu'un. Ce à quoi l'on doit s'objecter, c'est l'usage inconsidéré et illimité de ce pouvoir — de blesser sous prétexte que la chose serait amusante. Avant de publier un article qui blesse un homme public, le directeur d'un journal devrait réfléchir et se demander non seulement si cet article est vrai et juste, mais aussi s'il est nécessaire de le publier. C'est ce que font plusieurs directeurs de journaux.

L'absence de réflexion dans des matières comme celle-là n'est pas seulement mauvaise. Elle est aussi très dangereuse. La presse britannique ne vit pas sous la protection de dispositions définies dans la constitution. La liberté de la presse, comme toutes nos grandes libertés du vingtième siècle, dépend fondamentalement du jugement des hommes au pouvoir. Certains journalistes semblent s'imaginer que dans toute querelle susceptible de surgir entre la presse et l'Establishment, la presse pourrait facilement rallier le peuple à sa défense en faisant valoir que la liberté de celui-ci est en péril. C'est là une illusion, comparable à celle qu'on nourrissait il y a cinquante ans et selon laquelle la presse aurait eu le pouvoir de faire et de défaire les gouvernements.

Si un gouvernement s'avisait, en 1970, de vouloir censurer la presse, on assisterait naturellement à une révolte de l'opinion. Le public britannique se révolterait toujours contre toute dérogation choquante à la tradition. Si la liberté de la presse doit périr en Angleterre, ce ne sera pas par mort

subite. Il n'y aura pas une bataille rangée permettant à de grands éditorialistes de se gagner une gloire impérissable. Ce sera une mort à petit feu, une mort provenant d'une maladie dont l'effet érosif sera progressif, et dont les différentes étapes pourront être expliquées à l'aide de mille et une justifications.

Il existe mille et une manières pour un gouvernement de faire la vie dure à la presse sans nécessairement encourir la réprobation populaire. Je ne vois actuellement aucun signe indiquant que le pouvoir nourrisse de telles intentions. Mais je constate, chez celui-ci, une volonté très ferme de ne pas rendre la vie plus facile à la presse. Le pouvoir ne manifeste, par exemple, aucune disposition à procéder à une révision même des aspects les plus archaïques de la loi du libelle. On justifie souvent ce refus de procéder à une réforme par l'argument voulant que la presse ne soit pas encore capable de se conduire elle-même; j'ai l'impression qu'il entre aussi, dans cette attitude des hommes publics, une bonne part de ressentiment bien fondé et de souvenirs d'expériences personnelles qu'on est trop enclin, et cela est très humain, à magnifier.

La garantie véritable de la liberté de la presse en Angleterre, c'est la conviction, chez les hommes qui sont au pouvoir, que quelque irritante qu'elle puisse être à certains moments, la liberté de la presse est nécessaire au fonctionnement d'une bonne société. Cette conviction existe réellement. Elle n'est pas seulement verbale. Les hommes qui sont présentement au pouvoir ne sont aucunement intéressés,

Suite à la page 3

LIBRE OPINION

La fausse "dualité québécoise" de M. Bertrand

2- De la légalité à la légitimité

par André Dagenais

● Nous avons dû, hier, par manque d'espace, réserver pour ce jour la publication de la deuxième tranche de cette "libre opinion".

"Mais la contrainte, dit-on sur les anglophones?" — Eh bien, toute structure d'Etat, par sa nature même, exerce une contrainte sur les citoyens. Un grand nombre des Néo-Québécois sont arrivés ici depuis 1940. Ils se sont trouvés dans une situation légitime qui contraignait la majorité québécoise à l'aliénation. Cela ne leur donne pas un droit naturel contre celui dont jouit indubitablement le peuple français du Québec.

Des Anglo-Québécois fils d'Anglais, constituant environ 10% de la population anglophone, 4% sont sans doute aussi arrivés depuis 1940, — date fatidique à laquelle les "bébés anglais" commencèrent à remplir nos bureaux, jusqu'aux ministères canadiens. Le droit positif injuste dont ils ont bénéficié ne leur donne aucun droit contre notre droit naturel.

Reste donc 6% d'Anglais fils d'Anglais, nos hôtes depuis la légalité illégitime de 1760, ou depuis la légalité impériale de 1867; légalité violente devenue dictatoriale et tyrannique en 1949, quand le pacte moral de 1867, — pour autant il y eut un tel pacte protocolaire... — a été unilatéralement rompu par Ottawa, qui n'était même pas partie contractante à ce dit pacte.

Et ce 6% saperait le droit naturel des héritiers de Nouvelle-France à leur Etat français? — La question est elle-même invraisemblable. — Les droits du Québec français sont irréfragables.

Nous renoncions alors à avoir tout simplement un Etat à nous!... Et la contrainte serait alors considérablement plus grande. Sauf que, dans cette perspective, c'est sur nous qu'elle s'exercerait! Une telle décision anti-humaine serait trahison. Il apparaît que "le pauvre pouvoir de Québec" s'engage en cette décision.

Il y eut un temps où les premiers ministres du Québec

agissaient parfois au-delà de leur statut légal, comme leaders de la nation franco-québécoise. Nous nous souvenons d'Honoré Mercier qui lança même un appel à l'indépendance. Plus près de nous, Daniel Johnson, recevant Charles de Gaulle en 1967, remplit son rôle naturel de chef de la nation canadienne-française, ou québécoise.

Mais une dissociation s'opère sous nos yeux: celle de la province britannique de Québec et de l'Etat français du Québec. Le gouvernement de l'Union dite Nationale de Me Bertrand, (ce parti se trahit lui-même...) ne comprenant que la légalité anglaise qui l'enserre et le subordonne, veut définitivement structurer un Québec bilingue et biculturel, un Québec double, comme s'il y avait deux Québécois, l'un français, et l'autre anglais! Et l'on sait ce qu'il advint des deux Canadas!

Ainsi, après avoir perdu le Canada, nous perdrons aussi le Québec... La dualité québécoise de Me Bertrand, c'est

la dissolution même de l'être personnel québécois, c'est la mort d'une personne nationale. Et aucun geste de surface ne compensera la dénaturante profonde du Québec scindé en deux, en attendant l'assimilation rapide de cette fin du XXème siècle.

Vers une constituante québécoise

Il y a donc devant nous le corps légal québécois, qui tend à la dissolution, et le corps politique réel, issu de l'Histoire et encore vivant, qui demande sa régénération.

Les Etats Généraux du Canada Français, réunis en dehors de la légalité anglaise, (c'est là une de leurs vertus...) ont proclamé, en leur représentativité excellente et en toute légitimité, (sans odeur de pègre ou de mafia...) le droit à l'existence politique personnelle de la nation française d'Amérique. Nous ont compris le sens de la déclaration liminaire sur l'autodétermination et le contenu objectif des 14 résolutions historiques de 1967.

LIBRE OPINION

Église d'Haiti, Église du silence

par un Canadien errant

● Le texte sur l'Église d'Haiti, publié dans *Le Devoir* du 2 octobre, nous a valu une nouvelle intervention, cette fois d'un missionnaire canadien qui a collaboré étroitement avec le groupe de prêtres récemment expulsés de la République du président Duvalier et dont le désir de demeurer anonyme nous a paru justifié, étant donné qu'il ne veut point nuire à ceux qui poursuivent toujours, dans les conditions que nos lecteurs connaissent, leur travail labas.

Un Haïtien en exil livrait, jeudi dernier, (2 octobre) à votre journal, des notes tout à fait exactes et lucides sur les problèmes de l'Église dans son pays. A l'intention de ceux qui pourraient craindre que ce témoignage émouvant n'émerge d'un cœur aigri, je voudrais comme Canadien apporter mon appui fraternel et entier à cette lettre, ayant vécu plusieurs années dans l'ombre sinistre de Papa Doc.

En Haïti, les pauvres se sentent trahis par l'Église dite "officielle" et le peuple res-

sent avec tristesse la déception d'avoir des chefs ecclésiastiques plus soucieux de politique que de pastorale. La peur ronge la hiérarchie qui évite de poser clairement les problèmes. On tient les laïcs et les prêtres "engagés" à l'écart; tout travail apostolique auprès de la jeunesse et des masses miséreuses, est soupçonné de communisme. Un prêtre français était expulsé au printemps dernier pour subversion; il avait refusé un pot-de-vin aux autorités locales dans un projet de développement.

Un prêtre qui ne partage pas les idées émises par Duvalier dans son "Breviaire de la Révolution" ou dans ses "Oeuvres essentielles" est considéré par son évêque comme un trouble-fête, un gêneur, qui cause des tracasseries à l'administration diocésaine. Il faut le faire taire en l'envoyant oeuvrer au fond d'une campagne ou le renvoyer méditer dans sa famille. "Que voulez-vous, disait un évêque, il (Papa Doc) contrôle l'Église; il faut en prendre son parti et éviter les problèmes."

Lors des stériles rencon-

tres entre Duvalier et les représentants du Saint-Siège en 1966, plusieurs Haïtiens, craignant une mainmise plus solide du gouvernement sur l'Église, avaient recouru à un médiateur confidentiel pour informer "Rome" des dangers courus. Ayant présenté ces documents à la Curie, l'émis-saire des petits et des pauvres se fit dire qu'il existait des relations diplomatiques entre le Vatican et Haïti et qu'il devait se mêler de ses affaires.

Il y a un peu plus d'un mois, dix prêtres et un laïc de Port-au-Prince étaient bannis pour sympathie avec le marxisme; tous étaient profondément engagés dans la construction d'une authentique Église haïtienne post-concliaire. L'événement était goûté, puis on tâchait vite de l'oublier. Tous les problèmes internes du clergé sont portés à la connaissance de Raminagrobis qui ne manque pas de mettre les plaideurs d'accord "en croquant l'un et l'autre."

Et l'on viendra maintenant, jouant à la victime, faire appel aux "généreux missionnaires", en leur faisant ingénument comprendre que s'ils se tiennent sages et savent dire "Amen" aux exigences du grand "Défenseur de la Foi",

ils feront des merveilles là où des Haïtiens impatients n'ont pu réussir faute de réalisme. Ne soyons pas à ce point naïfs.

Notre devoir est de soutenir l'Église d'Haiti, ses fidèles et ses prêtres, mais non pas de maintenir la façade chambrante d'une institution officielle, véritable caricature de l'Église du Christ. Il est urgent que de tels problèmes soient portés à la connaissance de l'opinion publique pour que César cesse d'exploiter l'Église de Dieu à ses fins despotiques.

LES CHEVEUX ET LES "ON DIT..."



Pourquoi parler pour ne rien dire... avant un examen approfondi?

Vous trouvez certes normal que le médecin s'occupe exclusivement de médecine, l'avis de droit, le comptable, de chiffres et d'administration commerciale. Toutes ces professions s'occupent individuellement de leur spécialité, et vous ne voudriez pas qu'il en soit autrement. Un spécialiste ou expert dans chaque domaine.

Mais quand il s'agit de problèmes capillaires, la plupart d'entre vous changent bien souvent leur raisonnement et demandent des conseils à la Tante Jeanne ou à l'Oncle Oscar. Une phrase nous revient régulièrement, rapportée par nos nouveaux clients: "On m'a dit... etc., etc."

Attardons nous un instant là-dessus, et d'abord qu'est "ON"? Le plombier, l'électricien, le commis ou le journalier? D'autres ont recours à leur barbier, compétent sans aucun doute en matière de rasage, coupe de cheveux et lavage de tête; tout ceci n'est certes pas à sous-estimer. Nombre d'entre vous ont entrepris des cures-miracles: les cheveux coupés très courts, l'achat de préparation, pseudo-médicamenteuses, ou des shampooings soi-disant spéciaux, avec le résultat que ces GUE-RI-TOUT n'ont rien résolu du tout. Vous avez moins de cheveux et vous avez fait des dépenses; votre cas se trouve aggravé. Déjà vous perdez entièrement confiance avant de vous rendre à nos bureaux pour un examen. Dans bien des cas, nous devons y admettre avec vous qu'il est trop tard et TROP TARD DIRE UNE VIE ENTIERE.

Qui est responsable de la perte de vos cheveux? A PARTI VOUS-MÊME! Faites confiance à votre Trichologue R.A. PIÉRE pour résoudre avec vous quelles sont les causes multiples et différentes qui amènent progressivement une calvitie. Il est plus facile de prévenir que de guérir, et la confiance tardive la ou il y a calvitie ne peut plus vous servir à grand chose. Pensez-y quatre millions de Canadiens chauves peuvent prédire votre avenir en pensant à leur passé. Reprenez-vous DES MAINTENANT et commencez par où il faut en premier lieu et non en dernier: prenez rendez-vous immédiatement avec R.A. PIÉRE du CENTRI CAPILLAIRE PIÉRE pour un examen franc et loyal. Il vous sera dit ce dont votre cuir cheveu est atteint et ce qui peut encore être fait. Le minimum à espérer est bien entendu la CONSÉRVATION DE VOS CHEVEUX EXISTANTS sur un cuir cheveu redevenu sain. Vos cheveux reprendront en très peu de temps force et vigueur.

Soyez votre propre juge et décidez par vous-même si votre verdict sera "calvitie à vie" ou "chevelure saine à vie". Cela dépend de vous seul; non de votre voisin ou de "ON M'A DIT".

Les formules au bureau ou à domicile sont d'application simple et efficace; études individuelles, et cela chaque cas EN PARTICULIER, préparées selon les techniques les plus modernes, par des laboratoires compétents et des chimistes expérimentés. Ceci uniquement pour votre protection et votre satisfaction.

Dîner
Repas à la carte à partir de \$2.95
Repas complet à partir de \$3.95 incluant:
dîner familial du dimanche, Dîner d'Hommes d'Affaires à partir de \$1.75

SOIRÉE EXQUISE
Délaissez-vous ce soir dans l'atmosphère mélodieuse du Bar-Salon.

FACILITÉS DE RÉCEPTION

Restaurant La Diligence
Décoré et Jean-Talon
Réservations: 731-7771
Grand stationnement

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE
ÉDIFICE PLACE CANADIENNE
450 est. rue SHERBROOKE, angle Berri
SUITE 390 - sortie de Métro Sherbrooke
288-3823 288-7278
HEURES: de 11 h. a.m. à 8 h. p.m.
samedi: 10 h. a.m. à 4h. p.m.

Vous parlerez anglais!
... Quand vous en aurez envie (c'est très utile d'être bilingue).
Et parfaitement. Et vite.
A L.P.S.
Parce que vous pouvez tester tous les cours de langues et croire ce qu'on vous dit; on ne vous prouvera jamais que c'est efficace.
Avec L.P.S., la preuve est devant vos yeux — Demandez une leçon pilote gratuite à L.P.S. — ça vaut la peine d'essayer.

878-2821
de 9 h. à 21 h.

LANGUAGE POWER SYSTEMS LIMITED
Centre International, Etage F,
Place Bonaventure, Montréal.

Auvent en Fibre de Verre et en Extrusion (le Baron)

- Estimation gratuite
- Garantie de 5 ans

Fenêtre d'Aluminium
À 3 croisées (émail doit 16 couleurs)

Porte en Aluminium
Double isolation très fort
3/4 - 1 1/8 - 1 1/2 - 2"

50¢
de rabais
du pied carré

Revêtement de Corniche et de Maison
Avec Aluminium **ALCAN** Revêtement Alcan Garantie 20 ans

J.A. Poirier Aluminium
279-8182
7293 rue Casgrain

Le Pado
Restaurant
Tel. 878-3959
423 ST-CLAUDE

ÉLEGANT, ROMANTIQUE
savourez-y les mets les plus raffinés de la cuisine classique française et portugaise.

lettres au DEVOIR

"Québec (ne) sait (pas) faire"

M. Jean-Paul Beaudry, Ministre de l'Industrie et du Commerce

Je reçois régulièrement de votre ministère des documents de toute sorte ayant trait à la campagne "Québec sait faire". Permettez-moi de vous expliquer d'abord, avant de répondre à la sollicitation qui m'est faite, de vous expliquer la situation dans laquelle je me trouve.

Il y a près d'un an et demi, je me suis lancé en affaires à mon propre compte. Je suis président d'une manufacture de confection de vêtements pour adolescentes et jeunes femmes. Mon personnel compte quelque 50 personnes et je distribue du travail dans sept autres manufactures importantes de la province.

Je viens de livrer de la marchandise pour une valeur de plus d'un demi-million de dollars aux États-Unis, et je prévois répéter cet exploit en doublant mon chiffre en 1970. Je signale également à votre attention que 90% de mes employés sont des Canadiens d'expression française.

Si je prends la peine de faire mention de ces quelques faits qui ne sauront manquer de vous intéresser, c'est que en dépit de tous mes efforts pour poursuivre la tâche que j'ai entreprise, et qui consiste à doter le Québec et le Canada d'une affaire qui soit en tous points conforme aux normes de qualité qui sont les nôtres, je n'arrive pas à me convaincre d'utiliser le "Québec sait faire" lancé il y a quelques mois, par votre ministère.

Je ne suis certainement pas le seul à constater que malheureusement le "Québec ne sait pas faire", puisqu'il ne pose aucun geste pour freiner la mainmise des séparatistes sur cette province, puisqu'il permet que se prolonge indéfiniment le conflit scolaire à St-Léonard de Port-Maurice. J'interromps ici la liste des reproches que l'on peut adresser au gouvernement de cette province, reproches mérités, et d'autant plus justifiés que de semaines en semaines les conflits s'aggravent au lieu de s'orienter vers une solu-

tion qui soit acceptable à toutes les parties en cause.

Il suffit de lire les journaux dignes de confiance pour se rendre compte que les capitaux susceptibles d'être investis dans cette province sont acheminés ailleurs, et que le pourcentage toujours accru du chômage chez nous sont la preuve éclatante que "Québec ne sait pas faire". Qui ne se pose de sérieuses questions? Qui peut rester indifférent, et ne pas s'inquiéter de l'immobilisme qui caractérise votre gouvernement?

Si, Monsieur le Ministre, vous êtes en mesure de me fournir de bonnes raisons de promouvoir votre "Québec sait faire", je m'empresserai de le faire, mais pas avant, et je suis persuadé que d'autres vous ont déjà posé le même cas de conscience. Permettez-moi d'attendre avec impatience votre réponse à ce sujet.

Le président de
BOUTIQUE BAGATELLE INC.
Jack MARGOLIS
Montréal, 24-9-69

Buts mal définis de nos institutions pénales

Une des choses les plus importantes qui manquent dans notre société est une définition précise du but de nos institutions "pénales". Même au niveau fédéral il existe un manque de cohérence: le solliciteur général dit que l'objectif primordial du système est la réhabilitation des incarcérés, en même temps que certains juges et d'autres autorités du système judiciaire disent, sans que le ministre de la Justice le nie, que nos prisons existent dans le seul but de punir.

Le bureau du solliciteur général a dit qu'il "étudie la possibilité de diminuer le nombre de gardiens et d'augmenter le personnel nécessaire à un programme de réhabilitation afin de pouvoir offrir davantage d'assistance professionnelle aux détenus". Néanmoins même si le résultat de cette enquête était une recommandation à l'effet de corriger le manque d'équilibre entre le nombre de gardiens et d'officiers affectés à la réhabilitation, le programme

d'austérité en vigueur actuellement semblerait exclure les possibilités de reclassement. Nous avons appris que le Bureau de reclassement, qui dépend du Conseil du Trésor, classifie 85 p.c. de tous les officiers des prisons comme gardiens et 7 p.c. comme officiers affectés à la réhabilitation. Et à l'intérieur de ces 7 p.c. il n'y a qu'une minorité qui participe directement à la réhabilitation. Ces pourcentages indiquent nettement que nous, le public, continuerons à payer la grosse majorité de nos officiers simplement à garder des hommes et des femmes entre quatre murs pour la durée de leurs sentences sans penser aux conséquences et en dépit des conseils du solliciteur général.

Tout officier compétent devrait avoir la possibilité de poursuivre les études nécessaires à sa reclassement au moyen de laquelle il pourrait être affecté à un programme valable de réhabilitation. Les résultats bénéfiques de tels programmes sont démontrés quo-

tidennement (par exemple dans le pénitencier de Clinton, aux États-Unis, où des spécialistes canadiens travaillent avec beaucoup de succès), mais ici au Canada nous continuons à ignorer la réalité.

Malheureusement le système archaïque des prisons crée une atmosphère d'incertitude parmi le personnel. Ce sont les officiers compétents, les gardiens humanitaires, les psychologues, les professeurs, les spécialistes, etc. qui en souffrent le plus, étant continuellement frustrés dans leurs efforts pour venir en aide aux détenus sur le plan humain. Rien ne remplace un contact personnel entre deux êtres humains et cela ne peut pas être assez souligné. À la vue du taux élevé des récidivistes dans nos prisons il nous semble normal de douter de la valeur du système pénitentiaire actuel.

(Mme) Kay LINES,
présidente,
Le prix à la Création
Westmount, 24-9-69

Non renouvellement d'un abonnement

non renouvellement d'un Les Editions Maclean-Hunter.

Il y a quelques jours, vous avez décidé de renoncer de leurs services la presque totalité des membres de l'équipe de rédaction du Magazine Maclean. Pour justifier

ce geste, vous avez invoqué l'augmentation des coûts de la poste.

Personne n'a été bien étonné de votre geste. Nous nous doutions depuis longtemps que le "privilege" qu'on nous accordait nous serait retiré à un moment donné: le Québec n'a pas l'habitude de jour

d'une presse libre. Il disposait d'un seul magazine prestigieux où l'on se permette d'aborder quelque sujet que ce soit, et il le devait à un groupe de financiers torontois. Mais un jour ces hommes d'affaires ont dû se faire traduire le magazine pour enfin lire ce qu'il contenait, et ils ont décidé d'agir. Le magazine Maclean ne devait plus servir de voie d'expression d'un peuple; dorénavant, il devrait contribuer à la construction d'un "one Canada": on y servirait tout simplement des traductions du Maclean's.

Et en effet, pourquoi ne pas y avoir pensé plus tôt? Châtelaine est la preuve irrévocable de la rentabilité d'une telle formule: on pardonne même aisément à cette revue féminine son haut pourcentage d'articles originaux français, car la direction de Châtelaine a très bien compris la consigne: tant qu'on se limite à n'encourager que la consommation d'une classe moyenne bourgeoise de plus en plus uniforme, on ne risque pas de faire éclater le "one Canada", bien au contraire.

Messieurs les Anglais, vous nous insultez. Vous devriez savoir que les gens qui lisent le Magazine Maclean sont assez instruits pour être bilingues: s'ils voulaient lire le Maclean's, ils se l'achetaient, car ils préfèrent, pour la plupart, lire les originaux plutôt que les traductions. À l'avenir, ils n'achèteront plus ni l'original, ni la traduction, car ils n'oublient pas facilement les insultes.

Personnellement, ayant eu confiance dans le Magazine Maclean, je me suis abonné; j'ai payé pour une revue qui n'existe plus, et je vous prie de me rembourser la valeur des numéros qui me restent à recevoir. Si vous ne rayez pas mon nom de votre liste d'envoi, je me verrai forcé de vous retourner ce pseudo-Magazine Maclean que je recevrai. Et j'encourage tous les Québécois qui ont encore un peu de respect pour eux-mêmes à agir de la même façon.

Serge MONGEAU, M.D., M.A.
Saint-Hubert, 25-9-69

(NDLR — Le Devoir a reçu sept ou huit autres lettres concernant ce même magazine. La plupart s'en tenaient à dire qu'ils étaient dégoûtés de la nouvelle orientation de la revue et mettaient conséquemment fin à leur abonnement.)

Pour les bibliothèques des prisons

Encore une fois Le Prix à la Création (CAA) lance un appel au public pour des dons de livres pour les bibliothèques des prisons. Cette fois-ci, nous demandons, en particulier, des livres en langue française et des textes éducatifs de l'une ou l'autre langue. Toutefois, tous les dons seront appréciés, à l'exception des revues que nous ne pouvons accepter.

Les institutions suivantes ont gracieusement accepté de recevoir les livres au nom de notre association, du 6 au 31 octobre: La Bibliothèque de la ville de Montréal, 1210 est, rue Sherbrooke; La Bibliothèque municipale de Saint-Lambert, 510, avenue Mercille, Saint-Lambert, Westmount Public Library, 4574 ouest, rue Sherbrooke; Fraser-Hickson Library, 4855, rue Kensington, N.-D.-G., Montréal, Lakeshore Unitarian Church, 14, rue Cedar, Pointe-Claire.

Nous remercions le public de sa générosité lors de notre dernière campagne et nous espérons, de nouveau, qu'il répondra avec ferveur à ce présent appel.

Marcia COUELLE,
secrétaire
Le Prix à la Création
Westmount, 30-9-69

Comment une société engendre la violence

J'ai beaucoup de respect pour les hommes d'affaires (promoteurs de prospérité) et pour les journalistes (analysant et exposant les faits et gestes au jour le jour) mais j'en ai beaucoup moins pour un organisme comme la Chambre de Commerce qui depuis quelque temps utilise ses ressources financières d'une façon massive pour diffuser "des messages d'intérêt public", messages qui, sous le couvert de formules lapidaires, abrutissent la population et maintiennent un "statu quo" qui devient graduellement insupportable.

Plutôt que de vouloir écraser les étudiants qui contestent, pourquoi cet organisme ne tenterait-il pas de découvrir les causes de la "contestation" et d'y apporter graduellement des remèdes.

Dans son message: "Le malaise étudiant", on lit: "Des étudiants qui contestent tout, mais qui n'ont rien de solution de rechange, qui veulent tout juger, qui veulent un emploi après leurs études, etc..." Allons donc, messieurs! ce

que vous demandez aux étudiants, c'est le travail de toute la société, un travail que vous aurez dû entreprendre depuis longtemps.

La contestation des étudiants disparaîtra, le jour où l'on retrouvera dans la société:

Des administrateurs scolaires qui comprennent le sens de la réforme envisagée; qui sont prêts à libérer des enseignants de certaines périodes d'enseignement afin d'élaborer des politiques et des plans dans le sens de cette réforme; qui sont capables d'expliquer aux parents le bien-fondé des expériences tentées;

Des maisons de formation des maîtres qui s'orientent vers des réformes dans leur programme; qui n'hésitent pas à se servir de la technologie nouvelle; qui oublient leurs privilèges particuliers pour mettre en commun leurs ressources;

Des officiers gouvernementaux qui se soucient plus de renouveler le système éducatif que de rentabilité électorale;

Des parents qui acceptent de

"participer" à l'éducation de leurs enfants par des forums, des ateliers pédagogiques, etc.; qui acceptent des expériences nouvelles qui souvent ne semblent pas sécurisantes pour leurs enfants; qui acceptent d'investir dans des locaux adéquats, de l'équipement indispensable, des maîtres qualifiés, des équipes d'orienteurs, etc.

Des enseignants qui acceptent, en plus de leur travail régulier, de suivre des cours de recyclage, de méthodes modernes, de techniques audio-visuelles, d'utilisation de matériel didactique, etc.; qui acceptent de tenter des expériences de regroupement de classe, d'enseignement en équipe, de classes expérimentales au grand air, etc.

Des orienteurs, psychologues, psychotechniciens, chercheurs, informateurs qui sont capables de faire voir à l'étudiant ses possibilités, ses limites, la nécessité de prendre des options où les besoins se font sentir dans la société, etc.

Des organismes dans la société qui ne cherchent pas seulement la promotion de leurs intérêts, mais

le mieux-être de la société; qui utiliseront une partie de leurs capitaux à de la recherche et non pas uniquement à de la propagande insidieuse.

C'est en jour-là, les étudiants oublieront la contestation et se mettront à la tâche de se bâtir un véritable pays au reflet de leur personnalité et à la mesure de leur enthousiasme.

C'est en massacrant ceux qui veulent des réformes comme vous le faites que vous maintiendrez des situations dramatiques qui engendrent la violence. Il est tout aussi vrai que la publicité peut engendrer la prospérité pour le monde des affaires, qu'elle peut engendrer des besoins artificiels chez la population et que ça se traduise par l'endettement collectif.

(...) Tous ceux qui par leurs écrits, leurs gestes ou leur absence de gestes, brisent les éléments progressistes de transformation de la société, maintiennent des situations qui amènent des explosions

de colère populaire. Ces explosions ne seront plus contrôlables même par un État policier.

Jacques SPOONER, éducateur, Rouyn, 29-9-69.

FINIS DE SEMAINE YOGIQUES

aux Laurentides, au SIVANANDA ASHRAM-CAMP DE YOGA, 8e Avenue, Val Morin, sous la direction de SWAMI VISHNU - DEVANANDA. Tous les instructeurs entraînés personnellement par lui. Exercices yogiques, respiration, détente, méditation, mantras, philosophie - sauna, équitation, randonnées.

COURS DE YOGA

le jour et le soir, au CENTRE SIVANANDA YOGA VEDANTA, 5178 boul. St-Laurent, Montréal. Enregistrez-vous dès maintenant. INFORMATION - 279-3545

Bell Canada, membre du Réseau Téléphonique Transcanadien

DONNÉES INSTANTANÉES...



une spécialité du réseau téléphonique.

Ce que tout homme... d'affaires devrait savoir:

Le téléphone vous permet de parler affaires à n'importe qui, n'importe quand, n'importe où, *instantanément*, parce qu'il est relié à un réseau universel: le réseau téléphonique.

Ce même réseau téléphonique vous donne accès, *instantanément*, à toutes les données et informations dont vous pouvez avoir besoin, où qu'elles soient: partout au pays et même au bout du monde.

Votre entreprise peut bénéficier de cette capacité universelle de transmission instantanée des données. Appelez un spécialiste en communication de Bell Canada.

Montréal et la région: (514) 870-2984



Bell Canada

Édifiée et dirigée par des Canadiens et appartenant à des Canadiens.

CITÉ DE WESTMOUNT ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

AVIS EST DONNÉ AUX PROPRIÉTAIRES QU'IL N'Y AURA PAS D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES LUNDI, LE 13 OCTOBRE 1969.

LES ENLÈVEMENTS QUI DEVAIENT NORMALEMENT AVOIR LIEU CE JOUR, AURONT LIEU MARDI, LE 14 OCTOBRE 1969.

J.R. DAYE, ING. INGÉNIEUR DE LA CITÉ

504

plaisir de conduire dans le confort et la sécurité

EN VENTE BIENTÔT

roger

automobiles ltée

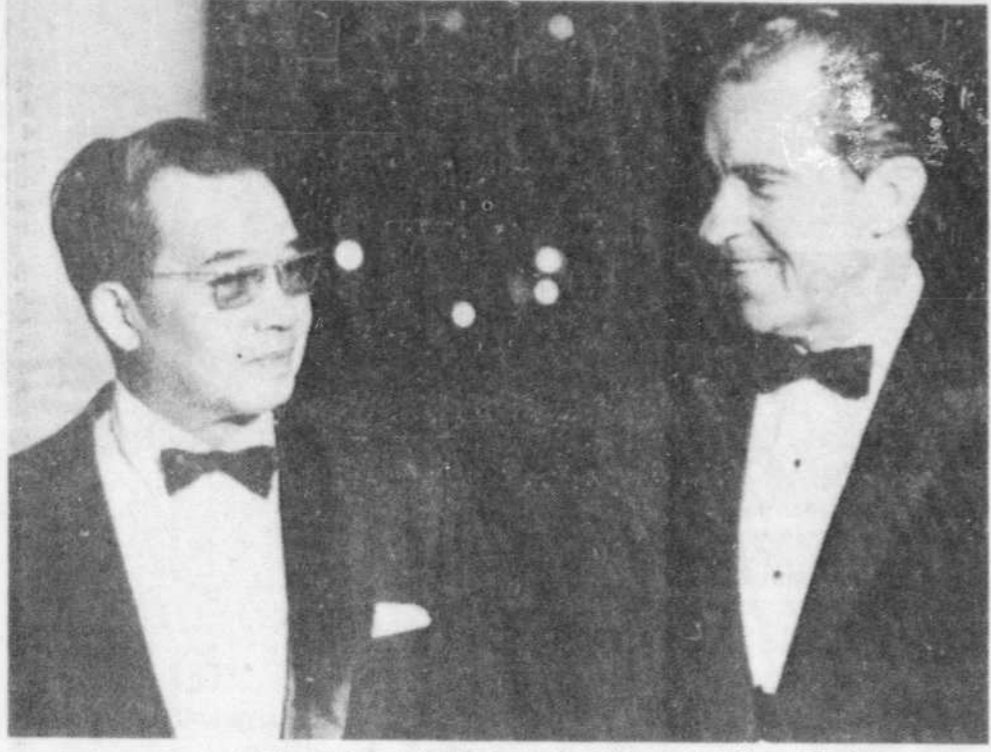
4269 ouest Ste-Catherine 932-2925

Allez! Mentionnez un nom!

Mais que ce soit

Carlsberg

la grande bière danoise



Le prince Souvanna Phouma (à gauche) s'entretient avec le président Nixon à Washington.

Malgré l'"agression" du Nord-Vietnam au Laos Souvanna Phouma favorise un retrait américain du Vietnam

WASHINGTON (AFP) — Le prince Souvanna Phouma, premier ministre du Laos, s'est prononcé en faveur d'un retrait des troupes américaines du Sud-Vietnam à la condition qu'une telle initiative puisse "amener rapidement la paix dans cette partie du monde". Il a toutefois ajouté, à la suite du discours qu'il a prononcé hier au "National Press Club", que si un retrait américain "devait laisser subsister les séquelles d'une lutte idéologique et des velléités d'agression de la part du Nord-Vietnam, alors je suis contre".

Le prince Souvanna Phouma était hier l'hôte de la presse américaine à l'issue d'un séjour à Washington qui a permis à l'homme d'Etat laotien de conférer avec le président Richard Nixon et ses principaux conseillers.

Le premier ministre s'est

déclaré confiant que le président Nixon "comprend mon devoir de protéger l'indépendance, l'intégrité territoriale et la neutralité du Laos. Il fera, j'en suis sûr, ce que nous lui avons demandé dans le cadre des accords de Genève de 1962. Il est évident que l'aide militaire que nous sollicitons est uniquement destinée à nous défendre contre l'agression et non pas à porter la guerre chez le voisin".

Le chef du gouvernement laotien a rappelé que le Laos avait formulé la première demande d'assistance militaire à l'Amérique en 1964, alors qu'elle avait été refusée par Moscou.

La participation américaine

Il a démenti une nouvelle fois la présence de troupes américaines au Laos. "Il n'y

a pas de troupes étrangères chez nous en dehors de celles du Nord-Vietnam, a-t-il dit. Nous avons demandé une aide militaire aux Etats-Unis et, de toute évidence, il y a des responsables qui sont chargés de la distribution de cette aide. Mais, le plus grand nombre de militaires étrangers au Laos est français. Nous avons une mission française qui est commandée par un général. Son rôle est d'instruire nos forces".

Le prince Souvanna Phouma a refusé de répondre directement aux nombreuses questions qui lui ont été posées à propos du niveau des opérations aériennes des Etats-Unis au Laos et notamment de confirmer l'existence de nombreuses missions de bombardement dans le secteur de la piste Ho Chi Minh.

Sur un ton évasif, il a insisté sur les vols de reconnaissance de l'Air Force, l'autorisation qu'il a donnée aux appareils américains de riposter en cas d'attaque à titre défensif sur les missions de transport de vivres et de réfugiés. Il a fait remarquer toutefois que les transports de matériel militaire sont assurés par l'armée de l'air du gouvernement royal.

Le rôle de la France

La France, lui a-t-on demandé, a-t-elle offert d'user de ses bons offices pour obtenir le retrait des quelque 40.000 Nord-Vietnamiens qui ont envahi le Laos?

"La France, a répondu le prince Souvanna Phouma qui, tout au long de son discours et de ses réponses s'est exprimé en français, est une nation amie, très intime du Laos. Le gouvernement français a fait tout ce qu'il a pu en intervenant plusieurs fois auprès d'Hanoi et même de Moscou, mais hélas sans résultat. Peut-être les temps ne sont-ils pas propices. Il nous reste à espérer qu'après le triomphe de l'expédition américaine sur la lune, l'air deviendra meilleur et qu'une réponse nous parviendra enfin".

ANNONCE



Tout s'annonce bien... Madame a choisi le Reine Elizabeth pour le mariage de sa fille. Elle sait que nous donnerons une note bien personnelle à cet événement. Tout s'annonce bien et elle ne se fait aucun souci. L'hôtel s'occupe de tout pour elle.

Si vous devez organiser une partie, une assemblée ou un déjeuner, rappelez-vous: nous avons la réputation d'assurer le succès des plus grosses réceptions. Alors, imaginez un peu ce que nous pouvons faire pour vous.

Peu importe le nombre des invités, le Reine Elizabeth fait un succès de toute réception. Composez 861-3511 et demandez le responsable des banquets

Surprise à Washington

Kiesinger suspend les mesures correctives du commerce extérieur

BONN (AFP) — Une suspension "provisoire" des mesures correctives du commerce extérieur de la R.F.A. (taxant les exportations de 4 pour cent et détaxant d'autant les importations) a été décidée hier par le gouvernement du chancelier Kiesinger au cours d'un conseil des ministres qui sera vraisemblablement le dernier de la législature actuelle.

Restés divisés jusqu'au bout sur le problème de la réévaluation du mark, le ministre chrétien-démocrate des Finances, M. Franz Josef Strauss, et le ministre social-démocrate de l'Economie, le professeur Karl Schiller, n'ont pu s'entendre sur les modalités de la suppression de ces mesures correctives adoptées en novembre 1968 comme ersatz à une réévaluation.

Finalement, tous les ministres ont donné leur accord à la solution de compromis proposée par le chancelier Kiesinger et consistant à suspendre ces mesures jusqu'au 30 novembre. Cette décision laisse implicitement au futur

gouvernement de coalition entre sociaux-démocrates et libéraux la responsabilité des mesures à prendre en matière monétaire.

Réévaluation prochaine

Le professeur Schiller n'a laissé aucun doute sur les décisions de ce futur gouvernement dans le domaine monétaire.

Au cours de la conférence de presse tenue après le conseil des ministres, il a déclaré que la simultanéité de la suppression des mesures correctives et d'une réévaluation du mark aurait été la meilleure solution possible, mais qu'elle était irréalisable avec le gouvernement sortant du chancelier Kiesinger et avec Franz-Josef Strauss, comme ministre des Finances.

M. Schiller, comme le secrétaire d'Etat à l'Information, ont souligné que la décision de suspension des mesures correctives, ne saurait être décelée avant que le gouvernement ait consulté les instances de la C.E.E. et re-

çu leur approbation. Elles n'entreront donc en vigueur que lorsque Bruxelles aura donné son accord. La demande allemande sera d'abord soumise au comité monétaire de la C.E.E. qui est présidé par le Dr Otto Emminger, membre du comité directeur de la Banque fédérale d'Allemagne.

A Washington, on a été surpris et déçu hier dans les milieux économiques de l'administration américaine de voir le gouvernement allemand abolir les mesures correctives sur le commerce extérieur avant que le mark soit officiellement réévalué.

Dans les milieux de la Trésorerie, on ne doute évidemment pas de la détermination du prochain gouvernement socialiste-libéral de fixer la nouvelle parité du mark aussitôt que possible après son installation. Mais on estime qu'il aurait été préférable de ne pas introduire un nouvel élément de déséquilibre, même passager, dans les échanges entre l'Allemagne et ses partenaires commerciaux.

Hausse du taux d'escompte Paris adopte un budget équilibré pour 1970

PARIS (AFP) — Le gouvernement français a adopté hier définitivement le projet de budget pour 1970. Il prévoit un léger excédent des recettes — 159,9 milliards de francs — sur les dépenses: 159,8 milliards.

Cet équilibre rigoureux, a souligné devant le conseil des ministres M. Georges Pompidou, président de la République, est "un élément essentiel de la lutte contre la surchauffe. Tous ces éléments montrent la résolution formelle et absolue du gouvernement d'assurer l'équilibre financier et de restaurer les équilibres fondamentaux". Et M. Pompidou a ajouté: "Le franc n'est pas menacé. Il n'y a pas à défendre le franc. Les mesures prises s'inscrivent simplement dans le cadre de ce qui est à faire pour que le franc ne puisse pas même être contesté".

Les dépenses prévues pour l'an prochain dépassent de 6,2% celles de cette année (151 milliards) alors que la production intérieure brute doit s'accroître de 9% en valeur, compte tenu d'une hausse des prix estimée à un peu moins de 4%. La "pression fiscale" sur l'économie doit donc diminuer.


Le freinage des dépenses porte essentiellement sur les crédits d'équipement qui diminuent de 5,8% pour se chiffrer à 29,6 milliards de francs. Les dépenses militaires, évaluées à 27,1 milliards augmentent de 4,7%, tandis que les dépenses de fonctionnement des différents services civils progressent de 9,2% pour atteindre 110 milliards de francs.

Les recettes attendues sont en augmentation de 12% d'une année à l'autre, en raison de l'accroissement prévisible de la production, des revenus et des prix. Aucun impôt nouveau n'est créé, à l'exception d'une taxe spéciale sur les banques qui doit fournir 750 millions.

D'autre part, le conseil général de la Banque de France, réuni en session extraordinaire, a décidé hier de porter son taux d'escompte de 7 à 8%, le taux le plus haut jamais atteint en France.

Il avait déjà été relevé le 13 juin dernier, de 6 à 7%, en pleine campagne électorale pour le deuxième tour des présidentielles, après avoir été porté de 3,5 à 5%, puis de 5 à 6% les 3 juillet et 12 novembre 1968.



tu parles d'un  imbécile!

Aller traverser la grand'route comme ça, à pied, avec son paletot foncé... sans lampe de poche... sans regarder si une auto ne lui arrive pas dessus de la gauche ou de la droite... Et l'autre imbécile qui file à toute vitesse dans une zone de 30 milles, insouciant, le pied à fond sur le champignon... Personne n'a le droit de tuer ou de se tuer sur la route, pas même les imbéciles!

Même si vous croyez avoir raison, comme les autres, vous avez une chance sur

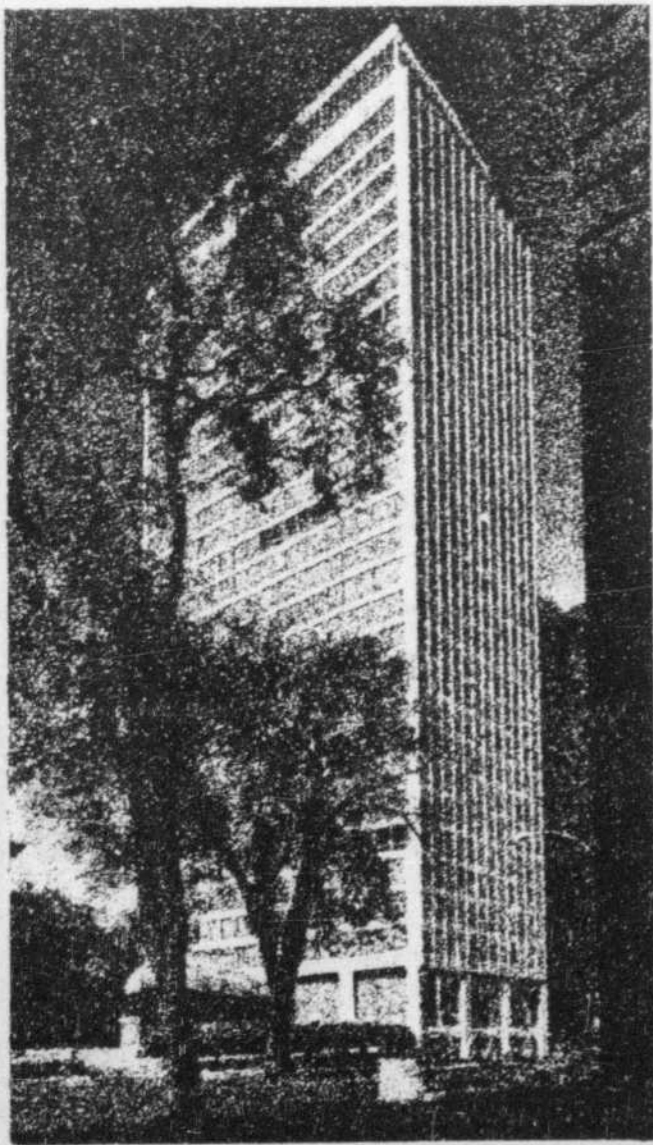


 GOUVERNEMENT DU QUEBEC

le CARTIER

La meilleure adresse en ville

Le seul immeuble de rapport vraiment luxueux du centre-ville. Chaque appartement est le summum de l'élégance.



Loyer: \$280.00 ou plus - une chambre à coucher, **\$340.00** ou plus - deux chambres à coucher. Studios et grands appartements également disponibles.

Venez voir ce qui s'est fait de mieux dans le domaine de l'habitation en plein cœur de la ville - demandez au portier de s'occuper de votre voiture lors de votre visite.

Bureau de location: de 10 h à 20 h en semaine, de 11 h à 18 h le samedi, de midi à 18 h le dimanche.

1115 rue Sherbrooke ouest, angle Peel
Téléphone: 845-0422



Montreal Trust

Gérard Filion

L'école doit former des hommes prêts à se salir les mains

QUEBEC (Le Devoir) — "Il est sain qu'une société compte une minorité de contestataires; c'est comme les microbes dans l'organisme, il en faut constamment pour que celui-ci garde vigilants ses moyens de défense."

Mais à côté de ceux qui remettent tout en question et qui, pour quelques-uns, sont prêts à tout détruire, déclare M. Gérard Filion, il en faut un plus grand nombre qui sont prêts à changer l'ordre des choses en retournant les manches et en se salissant les mains."

Invité à prononcer hier soir la conférence d'ouverture d'un colloque de la faculté des sciences de l'éducation à l'université Laval, le président de Marine Industrie s'est demandé si c'est là "la sorte d'hommes que l'école québécoise est capable de former".

Ce que les Canadiens français ont besoin d'apprendre, dit M. Filion, "ce n'est pas comment se barricader dans une forteresse dont les murailles finiraient par s'écrouler, mais comment se donner des armes pour rencontrer l'adversaire sur son terrain".

Le terrain dont il est ici question est le terrain économique. "Le jour où les Canadiens français auront la direction d'une dizaine de grands ensembles ayant un chiffre de ventes dépassant les \$100 millions chacun, avec points de vente dans toutes les principales villes canadiennes, affirme le président de Marine Industrie, le pessimisme latent qui tourne à l'aigre toutes les discussions, le senti-

ment largement répandu qu'ils sont des incapables et des injustement traités, la crainte des jeunes d'être victimes de discrimination, tout ce climat de défaitisme qui écrase les uns et de révolte qui anime les autres, se sera partiellement dissipé."

Mais à l'heure actuelle, des cent plus grandes compagnies canadiennes, deux seulement, Bombardier et Marine Industrie, sont canadiennes-français, dit M. Filion, et l'on a trop de ses dix doigts pour compter les entreprises industrielles canadiennes-françaises employant plus de mille personnes.

Ce sont les Américains qui pénètrent notre économie, ainsi que le rappelle M. Filion, et s'il en est ainsi c'est "qu'ils possèdent, en plus des capitaux et de la technique, le sens de l'administration, l'habitude du travail d'équipe, la vision des grands ensembles".

D'où l'importance pour les Canadiens français d'acquiescer à la compétence en affaires, c'est ici que s'insère le rôle de l'école, affirme M. Filion tout en faisant les observations suivantes:

"Le climat intellectuel, la structure des cours, les exigences pédagogiques qui paraissent exister aux niveaux secondaire et collégial depuis la réforme de l'éducation, poussent les jeunes vers les disciplines socio-psychologiques. Nous continuons à tourner en orbite autour d'un monde sur lequel nous paraissions incapables de mettre le pied. A cheval sur les nuages, nous ramons dans le vent."

Bien sûr que M. Filion re-

connaît que "nous avons besoin de poètes et d'artistes comme de savants et de sages", mais il maintient "qu'une grande civilisation a besoin d'être soutenue par une économie forte (...). On dit beaucoup de mal de la société de consommation, mais personne ne veut se passer des biens et des services qu'elle offre."

Tout au début de sa causerie, le conférencier avait noté que le colloque avait pour but "de placer les éducateurs en face d'un monde qu'ils connaissent imparfaitement et de les amener à réfléchir sur les options qu'ils seront appelés à faire avec leurs élèves, pour l'orientation de la société de demain."

Il avait noté également que la recherche de cette orientation "conduira forcément à définir la société nord-américaine, à chercher à savoir comment la société canadienne-française s'y insère, à indiquer comment l'école doit se comporter en face de cette société."

Le profit est le moteur qui fait tourner l'économie nord-américaine, mais "contrairement à la croyance commune, il n'est pas une fin en soi, dit M. Filion. Il est la marque du succès, il est le moyen par lequel l'entreprise arrive à ses fins véritables qui sont la création de biens et de services."

Le profit étant un stimulant plutôt qu'une fin, on peut le remplacer par un autre motif. Ainsi, dans la conception coopérative de la vie économique, le service à l'usager prend le pas sur le profit. Les trop-perçus sont remis aux membres en fonction des affaires qu'ils ont faites avec leur entreprise. D'autre part, le socialisme "ambitionne de conduire les hommes à l'égalité économique et à la justice sociale, non seulement en éliminant le profit mais en faisant disparaître sa cause, la propriété privée".

Cependant, affirme M. Filion, "par-dessus les régimes politiques, au-delà des philosophies sociales, la structure de l'industrie moderne, les techniques auxquelles elle fait appel, les méthodes de gestion des ressources en hommes et en capitaux se ressemblent étrangement d'un pays à l'autre et d'un régime à l'autre. L'organigramme d'une société d'Etat ressemble à celui d'une compagnie privée, avec cette seule différence que le président et les administrateurs sont nommés par le pouvoir politique et non par l'assemblée des actionnaires. En-dessous de l'organe supérieur de direction, les structures se ressemblent, les méthodes de travail, pour être efficaces, sont les mêmes, la gestion des capitaux et la direction des hommes obéissent aux mêmes impératifs (...). Quand les psychologues décrivent l'aliénation de l'ouvrier d'usine rivé à une machine qui commande son rythme de travail, la constatation est valable pour tous les ouvriers du monde entier, quel que soit le régime politique sous lequel ils vivent et quel que soit le type d'entreprise dans lequel ils travaillent."

S'agit-il du remède à l'aliénation de l'homme moderne, M. Filion se demande s'il ne se trouverait pas "du côté du deuxième front que le président de la CSN a esquissé dans sa déclaration du dernier congrès général (...). Puisque l'usine ne changera pas, quel que soit le régime politique, puisque la monotonie d'un grand nombre de tâches restera attachée à l'efficacité du travail industriel, n'est-ce pas plutôt du côté de la société que l'homme moderne doit trouver un emploi aux énergies qui couvent en lui?"



La Belle Province 70

Chiffres blancs sur fond vert

QUEBEC (PC) — Les plaques d'immatriculation du Québec pour l'année 1970 sont vertes avec des chiffres blancs.

En présentant les nouvelles plaques, hier, le ministère des transports et communications du Québec a fait savoir que deux nouvelles catégories de plaques seront émises pour la première fois en 1970.

Les plaques de la première catégorie, tirées à 4.000 exemplaires, afficheront les lettres "EC" et sont destinées aux véhicules de promenade utilisés pour les écoles de conduite approuvées.

Dans la deuxième catégorie, il s'agit de plaques miniature, tirées à 2.000 exemplaires,

destinées aux petits véhicules pesant moins de 1.000 livres, de fabrication artisanale, dont les propriétaires devront obtenir un certificat de conformité aux normes du ministère des transports et communications.

D'autre part, les plaques miniatures avec la lettre "M", destinées aux motocyclettes, ont été fabriquées en plus grande quantité, soit 5.000 de plus qu'en 1969 alors qu'il y en avait 15.000.

Les plaques destinées aux remorques commerciales et privées ont été augmentées de 20.000 pour atteindre 90.000, à cause de la popularité croissante des roulettes et tentes-roulottes.

Les plaques miniature affi-

chant la lettre "S", destinées aux motos-neige, ont été accrues de 45.000 à 70.000 pour répondre à la vogue grandissante de ce véhicule au Québec.

Le ministère des transports et communications a, de plus, ajouté trois séries de plaques d'immatriculation destinées aux véhicules de promenade, soit 1V à 9V, 1Z à 9Z, 3X à 9X, ce qui donne une augmentation de 250.000 plaques pour ces véhicules portant ainsi leur nombre total à 1.920.000.

Cette année encore, le Bureau des véhicules — automobiles du Québec tentera de convaincre les automobilistes d'utiliser la poste pour obtenir les plaques d'immatriculation pour 1970.

En voyage à Tokyo

Jean-Paul Lefebvre 'réévalue la situation'

Le député d'Ahuntsic à l'Assemblée nationale, qui gardait le silence depuis que M. Jean Marchand a annoncé qu'il ne sera pas candidat au congrès de leadership du Parti libéral du Québec en janvier prochain, vient de faire parvenir aux journaux un communiqué dans lequel il déclare entre autres choses ceci, en parlant de la décision de M. Marchand:

"Cet événement exige une réévaluation de la situation. Pour ma part, je ne serai pas en mesure de faire connaître ma position avant quelques semaines. J'en profiterai d'ici là pour effectuer un voyage d'étude au Japon."

M. Jean-Paul Lefebvre souligne que "ce voyage était prévu depuis longtemps" mais que les circonstances ne lui ont pas permis jusqu'ici de le faire.

Le député d'Ahuntsic dit qu'il se propose d'étudier les politiques de main-d'oeuvre et du développement industriel chez le "troisième grand de l'économie mondiale", comme il a eu l'occasion de le faire pour la Suède et l'Allemagne fédérale.

"Et qui sait, dit-il, les problèmes du Québec m'apparaîtront peut-être plus simples de Tokyo?"

Il convient de rappeler que c'est à la suite d'une prise de

position de la part de l'Association libérale d'Ahuntsic et du député de ce comté, M. Jean-Paul Lefebvre, que M. Jean Lesage prit la décision de quitter la direction du Parti libéral du Québec et annonça la tenue d'un congrès de leadership en janvier prochain.

M. Lefebvre, qui favorisait la candidature de M. Jean Marchand comme chef éventuel de son parti, déclare dans son communiqué qu'il n'a pas changé d'idée "sur les qualités que devrait posséder le prochain chef du Parti libéral" ni sur le fait que son parti "apparaît encore, en dépit de ses difficultés, le mouvement politique le mieux préparé à redonner au Québec un gouvernement digne de ce nom."

Nouveau juge

Me Claude Danis vient d'être nommé juge à la Cour de bien-être social. Il sera assermenté dans quelques jours et exercera ses fonctions dans le district de Montréal.

Diplômé de la faculté des arts de l'université de Montréal, Me Danis a étudié le droit à l'université McGill, où il a obtenu sa licence. Il est membre du barreau de la province depuis 1954.



Manuelle ou automatique

Un freinage à toute vitesse.

Au dire des astronautes, filer à toute vitesse ne pose plus tellement de problèmes. Le plus difficile, c'est de ralentir de façon sûre.

Tout comme la Ferrari, la Maserati et l'Aston Martin, la Renault 10 a de puissants freins à disques Lockheed sur chaque roue. Ainsi une Renault 10, lancée à 70 milles à l'heure, s'arrête complètement en 3 secondes. En ligne droite. Sans trépidation ni dérapage.



Un freinage rapide et de toute sécurité. On comprend que les freins de la Renault 10 soient l'un de ses principaux atouts. Et si l'on considère ses autres avantages, (la qualité de sa fabrication, une suspension indépendante sur les 4 roues, des sièges rembourrés de caoutchouc mousse, 40 milles au gallon, 4 portes), son choix s'impose. Essayez-la à toute vitesse chez votre concessionnaire Renault.

L'étonnante

RENAULT 10

chez **RENAULT CANADA**

<p>COMPÉTENCE COURTOISIE COMPÉTITIVITÉ</p>	<p>1824, Ste-Catherine O. 937-9551 6875, Côte de Liesse 735-1331</p>
---	--

L'étonnante **RENAULT 10** Fabriquée au Québec.

\$2068.*

*F.o.b. St-Bruno. Port, livraison, taxes provinciales et municipales non compris.

Plus de 175 concessionnaires Renault au Canada entier

Affaire Kennedy: la chaîne de procédures s'allonge

BOSTON (Mass.) (AFP) — La cour suprême du Massachusetts a décidé hier d'étudier la requête des avocats de Ted Kennedy et a levé l'audience sans préciser la date à laquelle elle annoncera sa décision.

Hier matin les avocats du sénateur Edward Kennedy ont demandé à la cour de réviser la juridiction sur les "inquests" dans cet Etat, de prononcer l'incompétence du juge James Boyle (district d'Edgartown) dans l'enquête projetée pour établir les circonstances du décès de Mary Jo Kopechne, d'interdire la présence de la presse et du public à cette enquête et d'autoriser le contre-interrogatoire des témoins.

L'"inquest" (surveillance moyennageuse équivalant à peu près à une instruction publique menée par un juge) devait se tenir le 3 septembre à Edgartown. Il a été ajourné sur intervention des avocats de Ted Kennedy qui ont fait valoir que la publicité

faite autour de cette audience et l'interdiction de contre-interroger les témoins décidée par le juge Boyle léseraient les intérêts et les droits de leur client.

L'enquête que devait mener le juge Boyle, ajournée par ordre de la cour suprême la veille de son ouverture, aurait pu apporter quelque lumière sur les circonstances du drame, mais l'objection procédurale formulée par les avocats devant l'afflux de journalistes et cameramen à Edgartown qui menaçait de "mettre Ted Kennedy au pilori" et devant le règlement prévu par le juge Boyle, a été considérée comme recevable. Un aéroport de cinq juges de la cour suprême de l'Etat a entendu hier les arguments des avocats et devra prendre une décision définitive sur la question de savoir si une enquête doit être ouverte et dans quelles conditions.



Le général Emilio Garrastazu Medici (à gauche) a été chargé par la junte militaire brésilienne de former le nouveau gouvernement. Il est considéré comme un modéré.

Vers un régime démocratique? Le général Medici chargé de former le nouveau gouvernement au Brésil

RIO DE JANEIRO (AFP) — Le général Emilio Garrastazu Medici a demandé aux ministres militaires de la junte de lui donner plus de temps que ne le prévoyait le calendrier arrêté cette semaine, pour se préparer à assumer les fonctions de président de la République du Brésil. Il souhaiterait pouvoir disposer de deux à trois semaines pour former son gouvernement.

On indique toutefois que le problème d'une reconnaissance du nouveau président par les Etats-Unis ne se pose pas. Le futur président du Brésil

est bien connu à Washington où il a été attaché militaire et représentant de son pays auprès du Conseil interaméricain de la défense pendant les années 1964 et 1965.

Folie religieuse?

Le procès Rohen révèle une personnalité étrange

JERUSALEM (AFP) — Des révélations capitales sur l'étrange personnalité de l'accusé ont été faites hier au cours de la troisième journée du procès de Michael Rohen accusé d'avoir incendié le 21 août dernier la mosquée Al Aksa de Jérusalem. On a notamment appris que le jeune homme avait effectué il y a quelques années, un séjour dans un asile d'aliénés en Australie.

Son avocat israélien, Me Tunik essaie d'ailleurs de prouver que son client est un grave malade mental dont l'aliénation a pris la forme de convictions religieuses extrêmes puisées dans une interprétation erronée de la bible. Le jeune Australien a en effet cru, selon sa confession, à la lecture de certains passages de la bible, qu'il était appelé par Dieu pour rebâtir le troisième temple à l'emplacement où se dresse la mosquée.

Un autre témoin-clé du procès, le jeune Arabe de Jérusalem, Munir Al Kazaz a contribué, lui aussi, à éclairer la personnalité trouble de Rohen. Le jeune homme a reçu la somme de 1.500 livres israéliennes (450 dollars) pour lui commenter par écrit certains

versets de la bible et lui dire "pourquoi, lui, Rohen, était venu à Jérusalem".

Munir a donc écrit une lettre sur les instructions de l'accusé qui lui a en quelque sorte soufflé la réponse: "Vous venez à Jérusalem pour sauver les gens d'ici et vous attendez quelque chose qui est important pour moi et pour tout le monde: la paix pour toujours et pour le peuple tout entier".

Le jeune Arabe a déclaré que l'attitude de Rohen lui avait paru étrange et que ses camarades le trouvaient également bizarre. Aussi avait-il demandé à Rohen un reçu pour les 1.500 livres.

D'autres témoins de l'accusation ont déposé hier, le chauffeur de taxi qui a conduit l'Australien à la gare routière après l'incendie et un jeune garçon qui a trouvé le sac à dos abandonné par Rohen dans sa fuite.

Les débats reprendront ce matin.

Baisse à la bourse des sondages

Le parti tory inaugure son congrès hanté par les élections

BRIGHTON (AFP) — "Cette conférence sera presque certainement la dernière avant les prochaines élections générales", a affirmé hier matin M. Anthony Barber, président du parti conservateur, au cours de la séance inaugurale du 87ème congrès tory de Brighton.

Evoquant les chances de son parti de reconquérir le pouvoir sur les travaillistes, M. Barber s'est félicité de l'avance constante enregistrée par les conservateurs depuis deux ans dans les sondages d'opinion. Mais il a tenu à souligner que des fluctuations sont inévitables dans ce domaine.

Pour remporter les élections générales a-t-il dit, les tories devraient bénéficier d'un glissement de voix en leur faveur supérieur à tous les déplacements de suffrages enregistrés au cours des six dernières élections générales. "Quiconque pense que d'ici aux élections le parti conservateur maintiendra son avance actuelle manque totalement de réalisme", a ajouté M. Barber.

De tous les orateurs qui ont pris la parole sur ce sujet, seul un membre du groupe des "jeunes conservateurs", M. Chris Gent, a approuvé en substance la doctrine militaire du gouvernement travailliste. Devant les cris de réprobation de la salle, M. Gent s'est écrié: "Vous ne comprenez pas les sentiments des jeunes".

Le 87e congrès du parti conservateur britannique s'est ouvert ce matin à Brighton. Il durera jusqu'à samedi matin et sera clos par un discours-programme de M. Edward Heath, leader du parti.

Ce matin, le congrès examinera les problèmes de la défense et du logement.

Il a violemment critiqué la décision du gouvernement de M. Harold Wilson de liquider les bases britanniques du golfe Persique, de Singapour et de Malaisie, avant la fin de 1971. Il a accusé le gouvernement d'avoir rompu tous les traités et abandonné tous les amis et les alliés de la Grande-Bretagne dans ces régions.

Sur le plan européen, le porte-parole conservateur a reproché à M. Denis Healey, ministre de la défense, l'abandon de l'armée territoriale britannique. L'absence de défense territoriale, a-t-il ajouté, a forcé le gouvernement à adopter la doctrine de l'emploi rapide des armes nucléaires en cas d'agression, alors que la doctrine de l'OTAN est celle de la réplique graduée.

Deux actes institutionnels modifieront la constitution: l'un éliminera du collège électoral du président les représentants des assemblées d'Etat; ne seront électeurs que les membres du Congrès, Sénat et Chambre, encore en exercice. L'autre modifiera la ligne de succession en cas d'empêchement du président. L'ancienne constitution prévoyait le remplacement du président par le vice-président, mais les ministres militaires n'ont pas respecté cette clause.

A Washington

La nomination du général Meilio Garrastazu Medici comme successeur du président Arturo Costa E Silva à la présidence du Brésil permet de s'attendre à une évolution vers un régime parlementaire dans ce pays, estime-t-on dans les milieux proches du gouvernement des Etats-Unis.

Officiellement, on se refuse pour l'instant à commenter la décision des autorités militaires de confier à ce général, considéré comme modéré, la direction suprême des affaires de l'Etat.

"Le général Medici a été proclamé candidat à la présidence, qu'exerce encore le général Costa e Silva, et nous n'avons encore aucune indication sur la manière dont le transfert de pouvoir sera effectué", a déclaré hier un porte-parole du département d'Etat.

Critiques contre Wilson

Le président du parti a lancé la première attaque d'ensemble de l'administration travailliste et a stigmatisé la "technique" de M. Wilson qui consiste, selon lui, à faire des promesses qu'il ne peut pas tenir. Il a mis le congrès en garde contre la tentation de faire briller à l'électorat des promesses similaires. Cette technique, a-t-il ajouté, ne doit pas être reprise par les conservateurs car elle serait désastreuse pour la Grande-Bretagne, plus encore qu'une défaite conservatrice aux élections générales.

Auparavant, M. Geoffrey Rippon, porte-parole du "ca-

L'importance d'une pièce de 10 sous n'est pas négligeable.

Vous serez peut-être agréablement surpris d'apprendre qu'une mesure de ce dispendieux Chivas Regal vieux de 12 ans ne coûte même pas dix sous de plus qu'une mesure de scotch ordinaire.

Alors, la prochaine fois, pensez combien vous allez économiser à boire autre chose qu'un Chivas.

Puis réfléchissez ensuite à tout ce que vous allez y perdre.



CHIVAS REGAL
 BLENDED
 SCOTCH WHISKY
 BLENDED AND BOTTLED BY
 CHIVAS BROTHERS LTD.
 FOUNDED 1801
 ABERDEEN DISTILLERS SCOTLAND
 PRODUCT OF SCOTLAND

DISPONIBLES



PAUL PATENAUDE
 a donné des cours de recyclage, en 1968 dans plusieurs C/S régionales, et, en 1969, sur le plan provincial à l'aide de ces transparents.

OPTI-MATH TRANSPARENTS
 sur la mathématique moderne au secondaire

par **PAUL PATENAUDE**
 B.A. B. Ped.
 Coordonnateur de l'enseignement des mathématiques.
 Commission scolaire régionale Youville.

- Transparents à rabats, en couleurs, pour utilisation sur rétro-projecteur.
- Transparents pouvant être utilisés avec toute méthode d'enseignement des mathématiques au secondaire.
- Expérimentation effectuée en 1968 dans plusieurs Commissions scolaires régionales et pour des cours de recyclage régionaux et provinciaux.
- Cahiers d'accompagnement pour chaque série, avec commentaires pour chaque transparent et pages prévues pour les commentaires personnels du professeur.

- OPTI-MATH 1 - Ensembles - Logique**
 40 montages (157 acétates) et textes d'accompagnement \$275.00
- OPTI-MATH 2 - Relations - Fonctions**
 27 montages (179 acétates) et textes d'accompagnement \$275.00
- Les 2 séries, livrées dans un solide et attrayant coffret \$495.00
- Enpréparation:** Séries 3, 4 et 5

Une production **AUVICOM, INC.**
 Suite 103, 175 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 129 - Tél. 842-5856

regards

sur le monde

LE CENTIÈME ANNIVERSAIRE DU MAHATMA

Gandhi ou la 'Grande Ame' en pays de violence

par JEAN WETZ

PARIS (Le Monde) — Mohandas Karamchand Gandhi, qui levait le Mahatma, c'est-à-dire la "Grande Ame", et dont on a célébré le 2 octobre le centième anniversaire de la naissance, a connu un destin assurément extraordinaire. Celui qui certains, à Londres, n'ont jamais vu qu'un petit "akir nu" a soulevé des millions d'Indiens dans une lutte non violente et pourtant victorieuse contre un empire britannique sur lequel le soleil ne s'était pas encore couché. En même temps, cet homme frêle, drapé dans une étoffe souple et rude, au visage d'ascète creusé par des yeux profonds et encadré par d'immenses oreilles, a ému les plus grands esprits de l'Occident, joué le rôle d'un saint dans la vie quotidienne, plaçant toujours les valeurs morales au-dessus de toutes les autres.

Gandhi a été l'un des hommes politiques les plus efficaces jusqu'au jour où ce champion de la non-violence, qui priait alors pour la réconciliation des hindous et des musulmans, tomba sous les balles d'un fanatique.

Si l'on tente aujourd'hui d'inventorier son héritage, il faut d'abord détruire une légende trop répandue en Occident: celle de la non-violence indienne. Il y a très peu de pays où les couteaux sortent aussi facilement et où la violence la plus aveugle se déchaîne de façon aussi naturelle. Presque chaque matin, les journaux vous apprennent qu'ici la police a mitraillé une foule de manifestants, qu'ailleurs les étudiants ont incendié quelques trains, que des bandits de grands che-

mins ont pillé un village ou même que des anciens "intouchables", ceux que Gandhi appelait les "harijans", c'est-à-dire les "fils de Dieu", ont été massacrés parce qu'ils osaient tailler leur moustache comme les Indiens d'une caste plus haute. Ces jours derniers, lors que toute l'Inde s'appretait à célébrer la mémoire du "père de la nation", la ville d'Ahmedabad, dans le Gujerat — le lieu même où Gandhi avait installé l'une de ses retraites préférées. — a vu les hindous et les musulmans s'entre-massacrer.

Une série de malentendus

Mme Gandhi (qui n'a aucun rapport de parenté avec le "libérateur" du pays) est, certes, sincère lorsqu'elle exprime la "honte" qu'elle-même et beaucoup de ses compatriotes éprouvent devant de tels déchaînements de fanatisme, mais le fait est que dans cet immense pays déchiré par les rivalités de classe, de langue, de religion et de race, la moindre étincelle suffit à enflammer les esprits et à armer les bras. D'ailleurs, si la non-violence est l'un des mythes les plus tenaces à propos de l'Inde, il en va de même pour sa réputation spiritualisme qui a été répandue en Europe par les admirateurs de Vivekananda ou de Tagore.

Ce n'est pas seulement l'opinion de la plupart des étrangers qui ont vécu en Inde. Il est au moins un Indien parmi les plus éminents, le grand écrivain Nirad Chaudhura, pour oser

dire, au grand scandale de ses compatriotes, que l'Inde serait à la fois l'un des pays les plus violents et les plus matérialistes. Le mérite de Gandhi n'en est sans doute que plus grand d'avoir "inventé", dans sa lutte contre l'impérialisme britannique, cette arme de la non-violence que beaucoup d'idéalistes reprennent aujourd'hui dans les pays d'Occident.

Il n'empêche que plusieurs malentendus subsistent à cet égard. Tout d'abord Gandhi lui-même ne faisait pas de la non-violence un absolu. Il a d'ailleurs écrit noir sur blanc que si l'on est contraint de choisir entre le déshonneur et la violence, il faut se battre. Son indéfectible génie politique a été de se rendre compte que la non-violence serait l'arme la plus efficace contre les Anglais. En effet, les chances d'une véritable révolution populaire étaient nulles dans un pays de structures et de mentalité féodales.

Le Mahatma avait très bien vu que, face à un mouvement pacifique, les champions anglais de l'impérialisme seraient troubles, et même paralysés, par leur conscience puritaine. C'est pourquoi, aussi, il a préféré aux autres armes le simple rouet, puisque, à partir du moment où les Indiens tissent leurs propres vêtements, l'industrie cotonnière de Manchester et de Birmingham était touchée à vif.

Même à cette époque, pourtant, les Indiens étaient loin d'être unanimes. Il est, en effet, un autre héros populaire dont le souvenir est tout aussi vivace chez eux, celui de Subash Chandra Bose, l'homme qui pendant la dernière guerre organisa une armée nationale indienne qu'il mit au service de Hitler et des Japonais. Cette collusion avec les puissances de l'Axe embarrasse un peu aujourd'hui ceux des dirigeants indiens qui parlent sans cesse de démocratie et de socialisme. Mais, pour la masse, cet aspect compte très peu. Lorsque, il y a quelques années, l'épée, la casquette et les bottes de Subash Chandra Bose ont été transportées au Fort-Rouge de Delhi, des foules en pleurs ont suivi le cortège qui accompagnait ces reliques. Et au Bengale, dont Subash Chandra Bose était originaire, le nom de Gandhi y est beaucoup moins respecté que celui du champion de la violence, du héros qui chercha l'indépendance de son pays en s'alliant avec le nazisme.

Les déboires de Vinoba Bhawe

Nulla part autant qu'en Inde l'écart n'est aussi profond entre le mythe et la réalité. Tel est notamment le cas au sujet du culte de Gandhi. Il est vrai que, dans les plus petits villages, on trouve au bazar un marchand d'images d'Épinal qui offre pour quelques sous d'horribles portraits en couleurs de Gandhi et de Nehru, aussi bien que de Krishna ou des autres dieux du panthéon indien. Il est vrai aussi que le soir, au coin du feu, des millions de petits Indiens qui n'ont jamais été à plus de 10 kilomètres de leur village, entendent encore parler du Mahatma avec un respect religieux. Mais ce culte n'a que très peu de prise sur la réalité. Chacun accomplit le rite et joint ses deux mains lorsqu'on prononce devant lui le nom de celui qui a toujours été la "Grande Ame". Cela n'em-

pêche pas ces mêmes Indiens de mépriser les "intouchables" dont Gandhi avait fait ses enfants préférés. Cela ne les empêche pas non plus de recourir à la violence pour un oui ou pour un non. En fait, le culte de Gandhi fait d'autant plus impression que ses véritables leçons d'humilité, d'amour du prochain et de courage tranquille sont presque complètement oubliées.

En douterait-on? Il suffit de voir ce qui arrive au meilleur héritier de Gandhi, l'Acharya, c'est-à-dire le "maître" Vinoba Bhawe. Certes, on est ému en Europe — fort justement d'ailleurs — lorsqu'on trouve dans un magazine la photo de cet ascète qui, depuis des années, parcourt à pied les campagnes de l'Inde pour y demander aux riches de donner une partie de leurs terres à ceux qui n'ont rien. C'est là une entreprise qui, bien entendu, lui vaut beaucoup de prestige. Mme Gandhi, comme son père Nehru, et comme son prédécesseur Shastri, fait de temps à autre un pèlerinage auprès de Vinoba Bhawe pour s'entretenir avec lui dans la hutte de terre d'un pauvre village du Bihar. Mais à peine deux cent mille paysans, dans un pays de plus de cinq cents millions d'habitants, ont pu être installés sur les terres offertes en réponse à l'appel de Vinoba Bhawe. Son mouvement ne trouve aucun appui au sein de la bonne société indienne, l'administration le néglige et ne lui facilite certainement pas la tâche. Bref, la grande aventure gandhienne a cédé la place aux petites manœuvres des politiciens et à l'égoïsme des possédants.

Quant à l'autre héritier de Gandhi, Jaya Prakash Narayan, il est lui aussi respecté, mais il est isolé et très peu suivi. Durant ces dernières années, lorsque la famine a menacé tout le nord de l'Inde, Jaya Prakash Narayan a fait de son mieux pour mobiliser les bonnes volontés.

Ferveur populaire auprès du mausolée

Mais si la campagne de ces gandhiens authentiques a suscité de nombreux dévouements, elle a aussi mis en lumière l'égoïsme des Indiens sous sa forme la plus atroce. Dans des régions misérables, beaucoup de magasins étaient bourrés de riz revendu au marché noir dans les restaurants des bourgs et des villes.

Les personnes qui en avaient les moyens pouvaient se payer des repas dont un seul aurait suffi à nourrir une famille affamée pendant toute une semaine. Le paradoxe de l'Inde est qu'en fin de compte la non-violence ne se manifeste plus aujourd'hui qu'en face du scandale. Il n'y a pratiquement pas eu de magasins pillés par les misérables ou de restaurants mis à sac par des citoyens indignés. Certes, Gandhi n'aurait certainement pas prôné le retour à de telles méthodes; son but essentiel n'en était pas moins de détruire cette résignation plusieurs fois séculaire qui pousse le paysan indien à subir son sort sans se révolter. Cependant, on n'a jamais cru que l'Inde continuerait d'avancer sur la route que Gandhi lui avait tracée.

L'un des spectacles les plus émouvants à Delhi est offert presque chaque jour sur les bords de la rivière sacrée Jamuna, où se trouve le mausolée de Gandhi. Des dizaines, des centaines de familles paysannes misérables sont dévêtées par les autocars dégingnés qui sillonnent la campagne indienne. Des vieillards presque aveugles et des femmes "intouchables" qui ont acquis une démarche de princesse à force de porter des fardeaux sur leur tête et des anneaux d'argent autour des chevilles viennent jeter quelques pétales de rose sur la simple dalle de pierre où sont gravés les derniers mots de Gandhi: "O mon Dieu...". Ces pèlerins — quoi qu'on en dise dans les palais ministériels de Delhi ou dans les gratte-ciel commerciaux de Bombay — sont toujours "l'Inde réelle", et rien n'est plus touchant que de découvrir un culte de Gandhi dépourvu d'artifice et d'hypocrisie.

Mais lorsque ces paysans et paysannes qui ont peut-être quitté pour la première fois leur lointain village pour se rendre dans la capitale lèvent leur regard au-dessus du mur qui entoure le mausolée, ils votent de l'autre côté de

Suite à la page 9

Suède

Olof Palme succède à Tage Erlander à la présidence du parti social-démocrate

par Guy de Faramond, correspondant particulier du Monde

STOCKHOLM — Le congrès du parti social-démocrate a élu à l'unanimité M. Olof Palme président du parti. Il succède à M. Erlander, qui avait occupé ce poste pendant vingt-trois ans. Le 9 octobre, M. Erlander remettra au roi la démission de son gouvernement; M. Palme, actuellement ministre de l'éducation nationale, formera alors son ministère qui entrera en fonction le 14 octobre. Le seul changement prévu dans le cabinet concernerait le portefeuille de la justice, dont le titulaire, M. Herman Kling, désire prendre sa retraite.

Depuis ses premières années à la chancellerie où il était secrétaire particulier du premier ministre, M. Palme est considéré comme le dauphin de M. Erlander. Il ne cessa par la suite de prendre de l'importance. Le premier ministre l'envoyait à sa place inaugurer une foire-exposition, tenir un meeting ou arbitrer un conflit au sein d'une section locale du parti. Par ses prises de position contre la politique américaine au Vietnam, M. Palme s'attira les sympathies d'un grand nombre de jeunes, mais le seul soutien de la nouvelle génération de sociaux-démocrates dont il était devenu le brillant représentant ne lui suffisait pas. Il lui fallait aussi celui des militants plus âgés. Lorsque M. Erlan-

der, après l'éclatant succès du parti social-démocrate aux élections de septembre 1968, annonça son intention de se retirer, les militants et les cadres du parti, mis au pied du mur, s'interrogèrent. M. Palme n'était-il pas encore trop jeune, trop sensible à l'influence des éléments gauchistes du parti? Ne serait-il pas préférable de choisir un homme de la génération de M. Erlander, comme son ministre des finances, M. Straeng?

Ce dernier, très populaire auprès des cadres, aurait pu en trois ou quatre ans assurer la transition entre les deux générations de façon à laisser à M. Palme le temps de mûrir et d'asseoir son autorité. Au cours de l'hiver, la question de la succession de M. Erlander fut l'objet de discussions approfondies au sein du parti. M. Palme participa à des dizaines de débats, multiplia les déplacements dans les sections locales du parti. En fin de compte, M. Straeng, sollicité, recommandait lui-même M. Palme.

Le fait d'avoir été élu par le congrès — M. Erlander, en 1946, avait été désigné par le groupe parlementaire — donne assurément du poids au nouveau leader. Il en aura besoin pour parvenir à concilier les aspirations des jeunes avec celles, moins radicales, des militants plus âgés.

Olof Palme, un fort en thème progressiste

M. Olof Palme avait provoqué la surprise générale lors d'une conférence de ministres européens de l'éducation nationale, qui se tenait à Paris au mois de mai dernier, en annonçant qu'il envisageait d'envoyer les jeunes à l'usine avant de les laisser entrer à

l'université. Ce n'était pas un maoïste qui s'exprimait ainsi, mais le futur premier ministre de Suède.

Né le 30 janvier 1927 dans une famille de la haute bourgeoisie stockholmaise d'opinion nettement conservatrice, M. Olof Palme est venu tôt au

socialisme. Comme tous les jeunes gens de bonne famille, il fit ses études secondaires dans la célèbre Sigtuna Humanistiska, l'équivalent de notre Ecole des roches. Brillant bachelier à dix-sept ans, il s'engage dans l'armée et en sort à vingt ans lieutenant de cava-

lerie. Le chemin de Damas vers la voie socialiste sera, pour lui, un débat auquel il assiste, en 1947, et au cours duquel le ministre des finances, M. Ernst Wigforss, considéré comme le théoricien du socialisme suédois, fait flèche de tout bois contre les partis d'opposition. L'année suivante le jeune Olof Palme se rend aux États-Unis et devient "bachelor of arts". Il sillonne ensuite le pays en autostop et le choc qu'il éprouve au contact des ghettos noirs et portoricains le raffermir dans ses convictions socialistes toutes fraîches. Aujourd'hui encore, au cours de réunions, il lui arrive souvent d'évoquer ses expériences d'étudiant européen découvrant la misère dans le plus riche pays du monde.

De retour en Suède, il poursuit parallèlement ses études de droit et une action militante au sein de l'Union des étudiants (S.F.S.). Porte-parole des étudiants, il est l'un des fondateurs de la nouvelle Internationale des étudiants, l'ancienne étant en partie passée sous la coupe de Moscou. En 1951, il est élu président de l'Union des étudiants et adhère la même année au parti social-démocrate.

En 1953, M. Erlander, séduit par les qualités intellectuelles et les dons de "debater" de ce jeune homme en qui il reconnaît l'étudiant qu'il fut autrefois à Lund, en fait son secrétaire particulier. C'est lui qui écrira ses discours. Il accompagne son patron dans ses déplacements à l'étranger, où sa parfaite connaissance de l'anglais, de l'allemand et du français et son urbanité sont d'un précieux secours pour le premier ministre. En 1955, il entre au Comité national des jeunes

Suite à la page 12

Les Obligations d'Épargne du Canada

Elles sont en or!
Elles rapportent

8% rendement annuel moyen à l'échéance

La meilleure façon d'envisager l'avenir avec le sourire, de prévoir l'imprévisible, c'est encore d'avoir des Obligations d'Épargne du Canada. Elles sont un moyen simple, sûr et rentable de faire fructifier vos économies. Et cette année, c'est le moment d'en profiter: elles n'ont jamais tant rapporté!

• **Doublez votre argent en 9 ans!**
Les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada ont un rendement annuel moyen à l'échéance de 8%!

• **A votre portée!**
Vous pouvez en acheter de \$50 à \$25,000, au comptant ou par versements, à votre travail, auprès de votre banque, caisse populaire, société de fiducie ou courtier.

• **Argent instantané!**
Vous pouvez encaisser vos obligations en tout temps, à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt couru. Les Obligations d'Épargne du Canada... c'est vraiment un placement exceptionnel!

Ce qui veut dire qu'une obligation de \$100.00 vous rapporte \$7.00 d'intérêt la première année, \$8.00 par an pendant les deux années suivantes, et \$8.25 chacune des six dernières années. De plus, vous pouvez gagner de l'intérêt sur l'intérêt: doublez ainsi votre argent en 9 ans!

AGENTS DEMANDÉS

Hommes ou femmes, gagnez de l'argent additionnel en vendant des nouvelles Obligations d'Épargne du Canada parmi vos contacts pour une ferme réputation, membre de l'Assoc. Can. des Courtiers en Valeurs mobilières. Commission généreuse payée au début de décembre, et pour détails, écrivez: **CASE POSTALE 792, Place d'Armes, Montréal 126, P.Q.**

Bellerive vous offre tellement plus



... et il fait si bon y vivre, à l'extérieur comme à l'intérieur!

APPARTEMENTS DANS UN PARC. L'excellente Bellerive se situe dans un parc superbement paysagé, tout au bord de la Rivière des Prairies, avec l'accès d'un quart de mille en bordure de l'eau. Vous y trouverez un port de plaisance, une piscine olympique à l'extérieur ainsi qu'une autre grande piscine à l'intérieur, des courts de tennis illuminés et, enfin, plus d'espace qu'il ne faut pour bien vivre. Les enfants y jouent en sécurité, dans les terrains de jeux qui leur sont réservés et où ils trouvent toboggans et bancs.

APPARTEMENTS TOUT-CONFORT. Les appartements Bellerive sont insonorisés et offrent tout le confort moderne, dont thermostat individuel, pièces spacieuses, garde-robes à grandes portes et entrées, planchers en moquette, armoires de cuisine format familial, interrupteurs silencieux, armoire communicative TV/FM gratuite, avec prise dans chaque salle de séjour.

Les appartements de deux ou trois chambres à coucher ont une salle de bain en plus, donnant sur la chambre à coucher principale. Chaque cuisine est équipée d'appareils électro-ménagers de modèles les plus récents, entre autres, cuisinière avec panneau de verre de quelques 30 pouces de largeur et réfrigérateurs de 14 pieds cubes en certains cas.

POUR SE RENDRE À BELLERIVE. Tournez à droite à la sortie du pont de Cartierville. Et les communications sont faciles: le service de taxi du CN est excellent et les trains sont fréquents. Bellerive assure gratuitement le service d'autobus entre la gare et l'ensemble.

LES LOYERS SONT MODESTES À BELLERIVE. Appartements d'une chambre à coucher à partir de \$130.00
Appartements de deux chambres à coucher (1 1/2 salle de bain) à partir de \$160.00
Appartements de trois chambres à coucher (2 salles de bain) à partir de \$200.00

Venez visiter Bellerive et voyez par vous-même tout ce que vous y trouverez de plus, ou téléphonez au 688-4422.

Le bureau de location est ouvert de 9 h. du matin à 10 h. du soir en semaine de 10 h. du matin à 6 h. du soir les samedis et dimanches



Le leadership libéral Laporte demandera aux membres du PLQ de financer sa campagne

par Gilles Lesage

QUEBEC (DNC) — Candidat à la direction du parti libéral, M. Pierre Laporte a décidé de faire appel directement aux militants et à la population pour financer sa campagne de leadership.

C'est ce qu'il a révélé hier, alors que l'Assemblée nationale étudiait une motion de M. René Lévesque relative au financement des partis politiques.

M. Laporte a dit que son comité d'organisation, à sa demande, tentera un effort véritable de démocratisation de la caisse électorale de sa campagne, en faisant un appel direct à tous les membres du parti libéral et un appel général à tous les citoyens du Québec.

Une lettre est en voie de préparation pour les 70.000 membres du PLQ, leur demandant de contribuer à la caisse de M. Laporte. Des annonces seront publiées dans les journaux et tous les citoyens pourront faire leur part, si minime soit-elle. "A l'instar de J. F. Kennedy, je dirai que cinquante souscription de un dollar seront mieux qu'une souscription de \$50.00."

"La parole est aux militants, aux citoyens, a ajouté le leader parlementaire des libéraux. Je leur fais confiance."

M. Laporte a dit d'autre part que tout le monde était d'accord avec la motion Lévesque, laquelle vise à démocratiser et à "ouvrir" le financement des partis politiques, en particulier au moment des campagnes électorales. Mais il est insuffisant, ajoute-t-il, de se lancer dans des attaques démagogiques faites uniquement pour amener l'opinion publique contre certains partis politiques, les partis dits "traditionnels". Terminons le travail commencé, d'accord a déclaré le député libéral, mais ne croyons pas que cela aide de recourir à des moyens démagogiques, surtout quand on a accepté le système tant qu'on a été au pouvoir!"

M. Laporte suggère quant à lui que:

● L'Etat finance les élections presque en entier;

● une commission de contrôle des finances électorales soit créée, et que tous les partis et les candidats lui fassent rapport de leurs recettes et de leurs dépenses;

● l'Etat limite de plus en plus les dépenses électorales permises, "afin que les élections, qui coûtent probablement moins cher au Québec que n'importe où ailleurs, coûtent de moins en moins cher."

De son côté, le premier ministre a proposé, en amendement à la motion Lévesque, que le gouvernement étudie la possibilité d'amender la loi électora-

le du Québec afin d'améliorer le financement des partis politiques, et que ce problème soit soumis à la commission de l'Assemblée nationale.

M. Bertrand conteste les propos de M. Lévesque selon lesquels le financement traditionnel des partis est une menace à la liberté d'action des élus; est une possibilité d'avantages indus pour certains souscripteurs; et nuit à la promotion constante de l'intérêt général.

M. Bertrand a déclaré qu'il ne tolérerait "aucune menace, aucun chantage, aucune contrainte dans l'exercice de ses fonctions comme chef de l'Union nationale et premier ministre du Québec".

Passant en revue diverses suggestions, le premier ministre a soumis que l'établissement d'une liste électorale permanente coûterait très cher, soit \$0.25 par électeur, par année.

M. Bertrand a dit qu'il ne fermerait toutefois la porte à aucune suggestion et que c'est dans une discussion ouverte et objective que le problème pourrait être examiné sous tous ses angles. "Chose certaine, dans la mesure où nous nous éloignons des contributions privées, nous devons nécessairement faire absorber par l'Etat et le gouvernement les dépenses électorales ou le financement des partis politiques... Si on évite d'avoir recours à des contributions privées, il nous faudra assurer la vie des partis qui constituent des instruments essentiels de la démocratie".

M. Lesage

De son côté, le chef de l'opposition, M. Lesage, a aussi écarté la suggestion du député de publier les revenus des partis politiques. Il a dit qu'il s'agissait d'une aventure qui a tourné au ridicule et à la farce là où elle a été tentée, notamment aux Etats-Unis.

Le chef libéral veut plutôt que l'on continue à explorer les deux avenues mises en marche en 1963: réduction des dépenses sous des peines sévères; contribution au gouvernement aux dépenses des candidats. "Si le député Laurier était prêt à modifier sa motion pour proposer qu'une commission de l'Assemblée nationale explore à fond les voies que nous avons déjà défrichées pour en venir à nous débarrasser des caisses électorales, j'en serais. Ou bien, si le gouvernement voulait faire un pas dans cette direction, je le suivrais. Mais je refuse de rêver en couleur".



CHINE-URSS

gissait de traités "inégaux", qui doivent être considérés comme tels, même s'ils ne donnent pas droit à réparation.

La déclaration du gouvernement chinois rendue publique hier soir à Pékin développe dangereusement cette thèse, en exigeant en fait, de la part de l'URSS, avant même l'ouverture de la négociation, une reconnaissance symbolique de dette.

Les observateurs avertis estiment:

1- Que la prénégociation menant à un accord pour une négociation a pris fin.

2- Que la négociation s'est déjà en fait ouverte, sur la place publique, par la publication de la déclaration chinoise de mardi, et surtout de celle d'hier, qui contient les conditions chinoises pour un accord.

3) Que l'affaire des traités "inégaux", par les réflexes de prestige qu'elle peut susciter de part et d'autre, vient brutalement assombrir l'atmosphère, avant même l'ouverture officielle d'une conférence qui semblait devoir se dérouler hors de toute publicité, dans le cadre discret de Pékin.

L'un des résultats immédiats pourrait en être un nouveau retard dans la publication de la déclaration soviétique, qui semble devoir être rendue publique dans les heures qui viennent, et une refonte de l'argumentation dans le sens d'un nouveau durcissement.

LE CAIRE

leur désir de voir respectée la résolution de l'ONU du 22 novembre 1967, enjoignant à Israël de se replier sur les lignes de cessez-le-feu et de quitter les territoires occupés.

M. Esmate Abdel Meguid précise que cette "formule de Rhodes" est, inacceptable s'il s'agit de négociations directes, mais il explique que pour la RAU un processus semblable à celui de Rhodes ne signifie en aucun cas des négociations directes. "C'est, a-t-il dit, au représentant du secrétaire général de l'ONU, l'ambassadeur Gunnard Jarring, de déclencher un processus similaire à la conférence de Rhodes, s'il juge que ce processus va permettre la mise en application de la résolution du conseil de sécurité. Peu importe le lieu où se tiendrait cette conférence. Pour nous, l'essentiel est l'esprit même de la formule de Rhodes".

Interrogé sur l'accueil que réserve Israël à une formule semblable à la conférence de Rhodes, le porte-parole égyptien a déclaré: "Israël continue à réclamer des négociations directes". Il a noté à ce propos une contradiction

entre les déclarations faites, d'une part, par Mme Golda Meir, et, d'autre part, par M. Abba Eban. "Le premier ministre d'Israël, a-t-il dit, a déclaré qu'aucun Israélien n'était prêt à renoncer à un pouce de territoire qui pourrait garantir des frontières sûres et reconnues. Mais, de son côté, M. Abba Eban a parlé du désir d'Israël d'engager des négociations directes inconditionnelles".

Le porte-parole officiel du gouvernement égyptien a souligné ensuite que la RAU considérait la résolution du 22 novembre 1967 comme un "package deal", que l'Egypte ne posait pas comme condition préalable le retrait des Israéliens des territoires occupés, et que la RAU souhaitait la mise en application de la résolution dans sa totalité. "C'est à l'ambassadeur Jarring, a-t-il dit, de proposer un agenda pour la mise en application de la résolution".

Hier la nouvelle a été annoncée à une centaine de journalistes égyptiens et étrangers au Caire, par le nouveau porte-parole du gouvernement.

Le fait nouveau est aussi la clarté avec laquelle le gouvernement égyptien a défini sa position alors qu'il s'entendait, ces derniers temps, dans une certaine ambiguïté.

DES POLICIERS

Suite de la page 3

la rue Sainte-Catherine ce soir-là, a été tiré à bouc portant par le Dr Paul Fircks chez qui il s'était introduit. Le méde-

cin, demeurant à 4943 rue Ponsard à Snowdon, a accueilli son voleur par trois coups de revolver le tuant presque instantanément.

Le "boom" supersonique

Vers la même heure cette nuit là une détonation faisait sursauter les Montréalais et policiers et journalistes amorçaient une "course à la bombe" qui fut vaine puisqu'il est à peu près certain qu'il s'agissait d'un réacteur intercepteur Voo Doo de l'avion canadienne atteignant sa vitesse de pointe (1.200 MPH) au-dessus de Montréal. Un porte-parole de l'armée qui a rappelé que l'armée avait fait savoir le 29 septembre dernier qu'il y aurait des exercices aériens dans le cadre de NORAD les 8, 9 et 10 octobre dans le ciel du Québec, a dit que le bruit qui avait été entendu la nuit dernière, quoique très voisin de celui d'une explosion, était le "boom" supersonique typique d'un Voo Doo. Le porte-parole a dit que des réacteurs américains de type Phantoms jouaient le rôle d'avions ennemis et les intercepteurs canadiens s'employaient à les repérer et les poursuivre. "Il faudra attendre deux ou trois jours car le pilote fera rapport à son sujet lorsqu'il regagnera sa base à North Bay", a dit le commandant Boneau qui a dit qu'il était haut que probable qu'effectivement, aux émotions que connaissent à cette heure les Montréalais, s'était ajouté un avant-goût du "boom" supersonique.

BELLEMARE

Suite de la page 13

l'hôpital. Les dirigeants syndicaux ont exposé aux cotisants les offres patronales et discuté de l'ultimatum de la partie patronale.

Rappelons que l'hôpital Charles le Moyne est le seul hôpital où le vote de grève a déjà été pris parmi les syndiqués, et ce il y a plus de deux mois. A cette occasion, 400 syndiqués sur 720 avaient proposé et accepté à l'unanimité, par vote secret, le rejet des offres patronales puis voté à 91,7% en faveur de la grève au moment opportun.

"Nous n'irons évidemment pas en grève tant que nous ne connaîtrons pas le sort de nos confrères des autres hôpitaux," a déclaré hier après-midi M. Olivier. Il a toutefois laissé entendre que le harcèlement pourrait se poursuivre, jusqu'à lundi, date du congrès spécial de la Fédération des services sur le conflit dans le secteur hospitalier. Ce harcèlement pourrait se traduire par l'arrivée au travail d'infirmières non vêtues de l'uniforme réglementaire, etc.

Hier, on comptait 280 patients encore à Charles le Moyne. "On peut difficilement descendre en bas de ça", a expliqué le directeur. Tous les patients qui n'ont pas des traitements intensifs ou assidus sont autant que possible renvoyés chez eux. Nous avons renvoyé aujourd'hui (mercredi) une soixantaine de personnes, mais nous avons dû admettre presque autant de cas d'urgence".

Olof Palme, un fort en thème

Suite de la page 11

sociaux-démocrates, où il restera six ans. Elu à la première Chambre en 1956, il est le benjamin des sénateurs.

Après avoir fait ses classes pendant dix ans au cabinet du premier ministre, M. Palme entre au gouvernement en 1963 en qualité de ministre sans portefeuille, est chargé deux ans plus tard des communications, puis en 1967 de l'éducation nationale.

De taille moyenne, des yeux bleus profondément enfoncés dans les orbites, le nez busqué, un sourire narquois aux lèvres, ses premières interventions à la télévision furent mal accueillies. Il ne parvenait pas à cacher sa satisfaction lorsqu'il avait marqué un point et son côté "fort en thème" irritait au plus haut point. Les militants du parti ne lui pardonnaient pas ses origines bourgeoises et se demandaient si son adhésion au socialisme était sincère. Peu à peu il apprit à mieux "passer" sur le petit écran.

Par ses très nombreux déplacements en Suède — il prononça plus de mille discours entre 1953 en 1963 — il finit aussi par s'imposer aux cadres et aux militants du parti par sa profonde connaissance des problèmes les plus divers, la clarté de son argumentation, le brio de ses réparties dans les débats.

Outre les voyages à l'étranger avec M. Erlander, il se déplaça également beaucoup en d'autres occasions, en particulier dans les pays du "tiers monde". L'enthousiasme de son engagement pour ces pays devait lui attirer les sympathies d'une grande partie de la jeunesse. M. Palme répondit à son attente dans un grand discours prononcé à Gävle, en 1965, qui devait marquer l'éveil de l'opinion publique suédoise contre la politique américaine au Vietnam.

Les différentes manifestations de protestation culminèrent en février 1968 lorsque M. Palme défila, côte à côte avec l'ambassadeur du Vietnam du Nord à Moscou, dans les rues de Stockholm à la tête d'un grand cortège. La manifestation se termina par un discours où M. Palme dénonçait sans équivoque l'intervention américaine au Vietnam. L'affaire provoqua le rappel à Washington pendant un mois de l'ambassadeur américain à Stockholm. L'opposition en profita pour accuser M. Palme de

ANNONCE



Un départ remarqué...
Ce contremaître prend sa retraite ce mois-ci. Ses compagnons de travail lui ont préparé une petite soirée d'adieu. Le Reine Elizabeth s'occupera de tout: salle, repas, rafraîchissements, musique et même une petite "surprise".
Si vous devez organiser une partie, une assemblée, un dîner, rappelez-vous: nous avons la réputation d'assurer le succès des plus grosses réceptions. Alors, imaginez un peu ce que nous pouvons faire pour vous. Peu importe le nombre des invités, le Reine Elizabeth fait un succès de toute réception. Composez 861-3511 et demandez le responsable des banquets.

un nouveau socialisme fondé sur une plus grande égalité. Cette "nouvelle frontière" reste à définir. M. Palme ne se laisse enfermer par aucune idéologie. Militant dynamique, le nouveau leader du parti

maxi goût mini coût


\$ 8.15



Maxi-Dry Gin de Melchers en maxi-format de 40 oz N° 182 à la R.A.Q.

...et vous direz: maxi beaucoup!

LES DISTILLERIES MELCHERS LTÉE, BERTHIERVILLE, QUÉ.



à la
doublez
votre argent
en neuf ans
grâce aux

Obligations d'Épargne du Canada

EN VENTE DANS TOUTES NOS SUCCURSALES

Intérêt annuel moyen si conservées jusqu'à l'échéance: 8%
Achetez-en au comptant ou par mensualités.
Encaissables en tout temps.

Banque Canadienne Nationale
la banque qui a le souci de satisfaire sa clientèle

M. Higgitt

Première et dernière conférence de presse?

OTTAWA (DNC) — S'il n'en tient qu'au premier ministre Trudeau, la carrière du nouveau commissaire de la gendarmerie royale ne sera pas ponctuée de plusieurs conférences de presse.

Il a en effet laissé entendre que la conférence de presse de M. Higgitt lundi était sa première et sa dernière.

"Il est bon, a dit en substance M. Trudeau, qu'une fois dans sa vie le commissaire rencontre les journalistes, mais je ne crois pas que cela devrait se répéter".

C'est M. Charles Lynch le brillant commentateur de Southam News qui sera déçu. Dans une chronique publiée mardi, il se réjouissait de ce que le Canada se soit enfin donné un chef de police qui ait le courage de parler franchement de son travail.

Les commentaires du premier ministre sont survenus à sa sortie de la réunion du cabinet hier alors que les journalistes lui demandaient son opinion sur la conférence de presse de M. Higgitt.

Ce dernier, on le sait, avait tenu des propos plutôt étranges — venant d'un policier — au sujet des problèmes posés par la reconnaissance de la Chine communiste et de l'établissement possible d'une ambassade de Pékin à Ottawa, au moment même où le Canada et la Chine sont en négociation à ce sujet.

M. Higgitt avait également discuté au cours de sa conférence de presse des rapports qu'entretiennent avec le régime de Cuba certains jeunes Québécois.

On s'est d'abord étonné que les propos du commissaire ne déclenchent pas une vague de commentaires des partis d'opposition, voire même du gouvernement. Jusqu'à ce que le premier ministre tienne hier les propos que l'on sait, il n'y avait eu aucune réaction ni officielle ni officieuse à la conférence du commissaire Higgitt.

Le comportement du commissaire Higgitt à cette conférence de presse était d'autant plus étrange — si on en croit les dépêches — que le communiqué annonçant sa nomination et celle d'un civil à la tête des services de sécurité de la gendarmerie contenait un paragraphe qui en dit long sur ce que le gouvernement attend du commissaire et qui est presque une directive.

Voici le texte de ce paragraphe: "Le premier ministre s'est dit confiant que le commissaire Higgitt assumerait les responsabilités de son nouveau poste, en conformité des traditions de la gendarmerie royale du Canada, tout en étant pleinement conscient de l'évolution des besoins de ce corps au moment où la trame même de la société et la nature des tâches à exécuter connaissent un changement."

Il n'y a pas de doute, après les propos du premier ministre, que le gouvernement devait être assez mécontent non pas de la tenue d'une conférence de presse par le commissaire mais de ce qui y a été dit.

C'est pourquoi on ne souhaite pas un renouvellement de l'expérience.



Deux agents de la Sûreté du Québec montaient la garde, hier matin, devant l'immeuble de la Murray Hill lourdement endommagé lors de l'émeute qui s'est déclenchée mardi soir lors d'une manifestation du Mouvement de libération du taxi. (Photo PC)

Le MLT entend poursuivre sa lutte contre Murray Hill

Le comité provisoire du MLT (Mouvement de libération du taxi) demande à la Régie des transports d'annuler toute ordonnance touchant la compagnie Murray Hill "jusqu'à ce que les tribunaux aient statué définitivement sur son cas et qu'elle se soit conformée à tous les règlements et lois". De plus, l'étude de poursuites possibles contre la Murray Hill, au nom d'au moins quatre chauffeurs atteints par des projectiles, mardi soir, a été confiée à des conseillers juridiques. Les gens du MLT souhaitent enfin un "dialogue sérieux" avec l'administration Drapeau-Saulnier. Le MLT ne prise guère le ton utilisé par M. Saulnier dans une lettre en date du 3 octobre, où le président du comité exécutif affirme: "je crois qu'actuellement il y a trop de dialogue pour ce qu'il y a d'action".

La rencontre avec les journalistes, en fin d'après-midi, hier, aux bureaux du MLT qui, incidemment, a loué un local appartenant au NPD québécois, devait permettre, selon les termes de la convocation, de clarifier la position du MLT

devant la population, en raison notamment de "la confusion dans les médias d'information".

Nous savons, ou on nous rappelle, que le MLT existe depuis un an et demi, qu'il rejette les structures traditionnelles (hiérarchisées) et entend, d'ici à 1973, grouper les 18.000 chauffeurs de taxi de la métropole. Au nom du "comité provisoire" dont le mandat serait confirmé au cours d'une assemblée, le 14 octobre, MM. Paul Bourbeau, Lucien Bonhomme, A. Froment et M. Morin ont affirmé hier qu'ils croient aux manifestations de caractère pacifique et que, si des appuis leur parviennent de l'Eglise ou des maoïstes, "on ne peut les empêcher".

L'un des journalistes présents se préoccupe des sources de financement du MLT. Réponse lui est faite que des syndicats fournissent de l'aide "au compte-goutte", que les membres donnent librement leur contribution et qu'en somme, le rôle du comité est de canaliser l'expression des désirs des

chauffeurs de taxi, de coordonner leur action vis-à-vis de la presse et des hommes de loi, etc. Le MLT affirme que Murray-Hill leur porte préjudice en accaparant le gros du trafic-voyageurs entre Montréal et Dorval. Le "plan" établi avant le départ du 4540 Garnier, mardi soir, était le suivant: tour des hôtels où Murray-Hill a des bureaux, visite sans arrêt à l'hôtel de ville puis, après un crochet rue Barré (au garage de la compagnie qui jouit de privilèges inacceptables, selon le MLT), voyage à l'aéroport de Dorval pour y "accueillir" le maire Drapeau rentrant de Saint-Louis.

Forcé fut de modifier le programme; des "sympathisants" sont montés dans les voitures-taxis et l'affrontement de la rue Barré, qui devait coûter la vie au caporal Dumas, de la Sûreté du Québec, commença au moment où des sympathisants et des chauffeurs se mirent à tirer des pierres en direction du garage. Deux, peut-être quatre "francs-tireurs", depuis le toit du garage Murray-Hill, se seraient alors mis à tirer. L'un des chauffeurs réclame d'ailleurs une enquête gouvernementale sur les incidents qui ont mis en péril la vie de ces chauffeurs.

Une injonction? Bellemare tenterait de retarder de 80 jours la grève des hôpitaux

par François Barbeau

Le ministre du travail, M. Maurice Bellemare, a laissé entendre hier à l'Assemblée nationale qu'il appliquerait peut-être l'article 99 du Code du travail pour retarder de 80 jours la grève du personnel des hôpitaux lorsque ces derniers auront fait connaître officiellement leur intention de débrayer.

C'est en réponse à une question du chef de l'opposition, M. Lesage, qui voulait savoir si c'était l'intention du gouvernement d'avoir recours à cet article, que le ministre du travail a répondu: "Quand nous recevrons l'avis juridique normal, nous prendrons les dispositions qui nous seront dictées par notre conscience de bons parlementaires".

L'article 99 du Code du travail, qui touche les grèves de salariés à l'emploi d'un service public, prévoit que le lieutenant-gouverneur en conseil peut constituer une commission d'enquête investie des pouvoirs d'un conseil d'arbitrage pour faire enquête et rapport sur le différend, dans un délai de 60 jours, si ce différend met en danger la santé ou la sécurité publique. Sur la requête du procureur général après la constitution d'une telle commission, un juge de la Cour supérieure, s'il est d'avis que la grève met en danger la santé ou la sécurité publique, peut décréter toute injonction pour empêcher cette grève ou y mettre fin. Une injonction décernée en vertu de cet article doit prendre fin au plus tard 20 jours après l'expiration du délai de 60 jours accordé à la commission d'enquête pour la production de son rapport, lequel délai ne peut être prolongé.

M. Marcel Masse, ministre d'Etat à la fonction publique, a aussi abordé la question des négociations dans le secteur hospitalier. Il a expliqué à l'Assemblée qu'avec tous les groupes syndicaux, les clauses avaient été paraphées au fur et à mesure qu'elles faisaient l'objet d'une entente aux tables de négociations, et que de cette façon les parties en présence pouvaient exactement évaluer la situation. Toutes les clauses normatives ont été réglées, a dit M. Masse, à l'exception de quelques points particuliers spécifiques à chacun des groupes. Il reste cependant en suspens, outre les conditions de salaires, quelques autres points

qui ont une incidence pécuniaire, par exemple la sécurité d'emploi et certains bénéfices d'appoint.

M. Masse a rappelé que la conciliation, qui devait se terminer le 30 septembre pour les syndicats affiliés à la CSN, avait été prolongée jusqu'au 13 octobre, et qu'elle se terminerait le 26 octobre pour les syndicats affiliés à la FTQ.

A Montréal le comité patronal dans le secteur hospitalier a effectivement mis en vigueur hier l'ultimatum qu'il avait brandi mardi, soit l'application dans tous les hôpitaux dont les employés sont affiliés à la CSN de mesures d'urgence bien précises: admission des cas d'urgence seulement et renvoi chez eux des patients qui ne requièrent plus de soins intensifs.

Pourtant, la journée d'hier a été assez calme dans les hôpitaux, n'ayant été marquée que d'une seule manifestation, au Montreal General Hospital. A cette institution, 300 employés syndiqués ont quitté leur travail à 14h (900 dit la CSN) pour défilier paisiblement devant l'hôpital en scandant, en anglais "Nous voulons un contrat". A 16h, la manifestation était finie.

Le service de relations extérieures de l'hôpital a précisé que les malades n'avaient pas eu à souffrir de cette manifestation, qui s'est produite après l'heure des repas. Des volontaires se sont chargés du fonctionnement des ascenseurs et les infirmières et auxiliaires ont vu au plus pressé des tâches dans l'hôpital durant le défilé.

A l'hôpital Charles le Moyne, sur la rive sud, où une centaine de syndiqués avaient tenu mardi soir une session d'études, tout était calme hier.

Interrogé sur cette session d'information, le directeur de l'hôpital, M. Lanoue, a déclaré qu'elle n'avait en aucune façon interrompu les services essentiels. Nous avions assez de personnel pour répondre aux besoins, a-t-il dit, corroborant la version du directeur syndical de l'hôpital, M. Jacques Olivier.

Ce dernier a précisé que les patients ne s'étaient même pas rendu compte qu'il y avait eu réunion de syndiqués, cette assemblée s'étant déroulée de 22h à 23h dans un amphithéâtre de

Suite à la page 12

D'ici 48 heures, pompiers et policiers recevront un chèque de \$300 à \$400

Le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, a annoncé hier après-midi, en sortant d'une réunion du comité, que la ville fera parvenir dans les 48 heures un chèque de quelque \$300 à \$400 à chacun de ses policiers et pompiers, pour payer une partie du montant éventuel de rétroactivité qui leur sera accordé.

M. Saulnier, qui était accompagné du maire Jean Drapeau et de quelques membres du comité exécutif, a précisé que chaque homme sera libre d'encaisser ou non le chèque à son ordre. Une note accompagnera du reste le chèque. En voici le texte intégral: "En attendant de com-

pléter le calcul du montant éventuel de la rétroactivité, ce chèque est versé en acompte et peut être encaissé sans préjudice."

Bref, les policiers et les pompiers qui encaisseront le montant ne s'engagent pas à accepter nécessairement la sentence arbitrale présentement en cause. "Ces gens-là, a dit M. Saulnier, attendent depuis 10 mois, je crois que c'est une question de justice."

La rétroactivité doit remonter au 1er décembre 1968. Une fois le montant final de la rétroactivité établi, la ville n'aura qu'à déduire les montants des chèques qui auront pu être encaissés.

Avance réduite de 18 à 4%

LONDRES (AFP) — L'avance du parti conservateur sur les travaillistes est tombée en flèche, de 18 à 4 pour cent en moins de deux mois, indique un sondage d'opinion publié hier, par l'Evening Standard, alors que vient de s'ouvrir la

conférence annuelle des "to-ries" à Brighton.

En cas d'élections immédiates, les conservateurs l'emporteraient de peu, avec 46 p. c. des voix. Les travaillistes en totaliseraient 42 p. c., les libéraux 10 et les nationalistes 2.

J'étais tanné de ma timidité

J'avais 43 ans. J'étais en affaires et je réussissais bien. J'étais échevin de ma petite ville et j'étais estimé de mes électeurs.

Mais malgré cela, j'étais encore timide. J'aimais mieux écrire à quelqu'un que lui parler. Assis, je pouvais donner mon idée; une fois debout, je n'avais plus rien à dire. Dans un milieu social, j'étais mal à l'aise et je rendais les autres mal à l'aise.

J'ai alors décidé de suivre le cours de culture humaine et de maîtrise de soi de l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce. Ce fut merveilleux. Je me suis vraiment débarrassé de ma timidité. Je parle facilement, naturellement. Je suis moi-même. Je peux maintenant exprimer mon opinion, réaliser mes ambitions.

Le fait d'avoir suivi ce cours constitue le meilleur placement de ma vie. Ça paie réellement, en bonheur et en prospérité.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches vous



vous trompez. Il aide toute personne (homme ou femme) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Leboeuf auteur du volume, "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès". C'est un cours de qualité recommandé depuis 1954 par plus de 12.000 diplômés et enthousiastes. C'est un cours dont les frais sont totalement déductibles du revenu imposable.

Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats? Soyez des nôtres venez assister à une démonstration gratuite jeudi, le 9 octobre et vendredi, le 10 octobre à 8h. p.m. ou samedi, le 11 octobre à 10h. a.m. à l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce, suite 219 métro Berri, Demontigny sortie Ontario (entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir plus de détails signalez 842-8186.

Byrrh! quel drôle de nom... mais, quel apéritif!

Malgré son orthographe bizarre, BYRRH est tout ce qu'il y a de plus français. Dites "bir", tout simplement, et vous découvririez le plus généreux des vins apéritifs... le favori de France. Léger, pas trop sucré, BYRRH a du piquant comme pas un. C'est là tout le secret de sa popularité internationale. On le boit frais ou sur glace avec un zeste de citron. BYRRH est tout aussi délicieux coupé de soda ou en cocktail. Au fait, avez-vous essayé un Byrrh Vodka ou un Byrrh Gin? Avant les repas ou en soirée, BYRRH est toujours digne du meilleur goût... le vôtre.

Mis en bouteilles à la propriété à Thuis, dans le cœur des vignobles du Roussillon, France.

Numéro de la Régie: 540-3

VIVE VIVE

Vive la Canadienne

Une petite Canadienne, ça c'est bon!

arts et spectacles

Concert d'inauguration de l'Orchestre du CNA

- Une date importante dans l'histoire de l'organisation musicale en Amérique du nord

de notre envoyé spécial Jacques Thériault

OTTAWA — La soirée d'inauguration du Centre National des Arts marque une étape importante et décisive capitale dans les annales de toute l'histoire de l'organisation musicale en Amérique du Nord. C'était, en effet, la première fois qu'un concert symphonique était présenté par un ensemble de musiciens entièrement subventionné par l'Etat et, de fait, musiciens en Amérique du Nord de par son statut.

Déjà fort de ses 43 musiciens que dirige Mario Bernardi, cet orchestre se situe entre l'orchestre de chambre et l'orchestre symphonique. Si Ottawa (où il présentera cette saison 18 concerts d'abonnement) absorbera une bonne partie de son activité, il aura également comme mission de desservir les régions avoisinantes et d'effectuer des tournées dans des régions plus éloignées qui n'ont pas encore d'orchestre. En outre, les services des musiciens seront requis pour des spectacles d'opéra et de ballet subventionnés par le Centre, les principaux membres de l'ensemble donneront des recitals de musique de chambre dans le Studio d'essai — ce qui leur permettra d'affiner leur style — et ils auront pour tâche de planifier des programmes d'initiation musicale pour les jeunes d'Ottawa et ses environs. Soit, autant de responsabilités qui stimuleront, nous l'espérons, la vocation et la conscience artistique de ce tout nouveau corps d'élite.

D'autres faits réjouissants valent également d'être cités. Parmi les 43 musiciens, trente sont de citoyenneté canadienne, dix habitaient déjà le Canada au moment des auditions, et quatre seulement viennent des Etats-Unis. Ils sont dirigés par Mario Bernardi, le seul chef canadien qu'on puisse trouver à la tête d'un orchestre chez nous. Ce qui n'empêche pas la formation d'atteindre un assez haut niveau artistique, dès ses premiers pas. Au chapitre des programmations, le directeur musical du Centre, Jean-Marie Beaudet, a voulu sortir des sentiers habituellement empruntés par les différents orchestres canadiens. A ce propos, il déclare: "En plus du fait qu'un orchestre de chambre est moins dépendieux, il y avait l'avantage de s'attacher à un répertoire qui est essentiellement différent. Non pas que les grands orchestres ne puissent jouer Mozart et Haydn, mais en fait les orchestres ne jouent pas ces œuvres (...). L'autre raison pour laquelle je voulais un orchestre de chambre augmenté, c'est que le répertoire contemporain demande un volume de cordes plus substantiel que celui que comporte normalement un orchestre de chambre..." Ajoutons à cela que la programmation de la première saison de l'Orchestre du Centre National des arts est dans son ensemble bien équilibrée, voire même séduisante. Leçon de modestie ou d'intelligence? Je ne saurais trop dire pour l'instant, mais qu'il faille souligner que l'orchestre fera appel à autant de solistes canadiens qu'étrangers.

qu'il fera la part équitable entre le répertoire traditionnel, canadien et étranger.

Il convient maintenant de s'attacher à ce concert d'inauguration de mardi soir, à Ottawa, à la salle d'Opéra du Centre où de nombreuses personnalités du domaine politique et du monde musical s'étaient réunies. C'était la fête, la plus joyeuse des fêtes en raison de ce contexte d'une "vie symphonique" si rationnellement repensée, non pas surtout louable par la valeur du niveau artistique constaté, mais parce que les promoteurs de ce nouvel orchestre ont tenu compte des éléments variables que nous possédons, et par quoi ils ont su réaliser qu'il n'était pas nécessaire de subventionner des institutions (telles les conservatoires...) si les directeurs artistiques refusent d'accepter ceux qui en sortent.

Sous la baguette de Mario Bernardi, un jeune chef de 38 ans qui était auparavant directeur de la musique au Sadler's Wells de Londres, ce premier concert a prouvé que l'orchestre du Centre était un excellent instrument — cela en dépit de cordes impeccables mais manquant peut-être encore d'un peu de bouquet. Une malencontreuse panne de train a voulu que nous n'assions pas à la première partie du programme qui comprenait la "Symphonie No. 103" dite "Roulement de timbales" de Haydn et le "Concerto en la mineur Op. 54" de Schumann avec le pianiste canadien Ronald Turin. Mais, ce que j'ai entendu est tout à la gloire de cet orchestre naissant, et particulièrement le "Siegfried Idyll" de Wagner qui témoigna d'un réel savoir-faire et nous emporta au-delà d'un univers poétique subtil, voire même séduisant. Dès les premières mesures, Mario Bernardi nous a fait comprendre qu'il allait se passer quelque chose: un phrasé actif, intelligent, pas du tout désinvolte et soigné comme il convenait ici, des nuances bien allégées, des attaques bien propres, des coups d'archets bien allongés et des accents presque idéaux. Voilà bien le genre d'exécution qui a quelque chose à dire.

Suivit la "Symphonie classique Op. 25" de Prokofiev dont la finale, molto vivace, dut être bissée en raison de l'enthousiasme de la salle qui se leva spontanément pour le crier. L'ouvrage fut traduit dans un style alerte, frais et radieux, convenant parfaitement à ce style que le compositeur a voulu être typiquement mozartien. Un enchantement total auquel participèrent les bois et, notamment, les flûtistes dont les envolées merveilleusement contrôlées le disputaient à l'ivresse du son.

J'ai moins aimé l'œuvre que l'Orchestre du Centre National des arts avait commandée pour cette occasion au Canadien Murray Adaskin, intitulée "Variations pour orchestre un divertissement". L'œuvre est "Variations assez simpliste et l'invention n'est pas parvenue à masquer tous les secrets de fabrica-

tion. Et, c'est surtout ce que nous demandons aujourd'hui au créateur: ne pas sombrer dans les coquetteries byzantines et la facilité, donner le meilleur de lui-même, et conserver ce feu sacré susceptible de donner une forme, un sens à l'inspiration. Rien de tout cela ne m'est apparu évident. Il nous a donné tout au plus une "œuvre légère et amusante", un pastiche du déjà entendu. Murray Adaskin n'étant pas le dernier de nos compositeurs, je me demande ce qui a bien pu le pousser à autant de sécheresse!

Chose certaine, nous avons assisté à un excellent départ de la part de l'orchestre et de son chef. Le temps et le travail feront le reste.

MA NUIT CHEZ MAUD 2e

UN FILM DE ERIC SCHMER

JEAN-LOUIS TRINTIGNIAN
FRANÇOISE FABIAN

GISELE

UN FILM DE ANDRÉ BELLAÏ

COLLETS 10e

LE CRIST DES COQUETTES 14

THE FIXER...

UN FILM DE ALAN BATES

UN FILM DE ALAN BATES

UN FILM DE ALAN BATES

PRO MUSICA

Le dimanche à 16 h. 30 THÉÂTRE PORT-ROYAL

12 oct. TRIO BEAUX ARTS
9 nov. ORCHESTRE DE CHAMBRE DE BRUXELLES
14 nov. PIERRE FOURNIER, violoncelliste
23 déc. QUATUOR JUILLIARD
11 jan. FESTIVAL WINDS OF NEW YORK
11 fév. MANITOBA UNIVERSITY CONSORT
8 mars ALBERT LOTTO, pianiste
12 avril QUATUOR AMADEUS

ABONNEMENT: \$25, un billet \$5 - Etudiants (7 à 25 ans, preuve d'âge) \$10, un billet \$2 - Cheques à l'ordre de PRO MUSICA - 1270, 900 Ouest, rue Sherbrooke, Montréal 109 - 845-0532 - S.V.P. inclure une enveloppe adressée et affranchie pour le retour des billets.

POUR LES JEUNES SEULEMENT

THÉÂTRE MAISONNEUVE le samedi à 14 heures

11 oct. TRIO BEAUX ARTS
8 nov. ORCHESTRE DE CHAMBRE DE BRUXELLES
31 jan. LE PETIT ENSEMBLE VOCAL.
Direction: George Little
L'ENSEMBLE INSTRUMENTAL DE MONTREAL.
Direction: Otto Joachim
7 mars ALBERT LOTTO, pianiste
11 avril CONCERT PAR DES ELEVES DES ECOLES DE MUSIQUE DU QUEBEC.

ABONNEMENT: \$2 - UN BILLET: \$1 - LIMITE D'AGE 25 ANS.
En vente: Pro Musica et International Music Store

RIEZ FRANÇAIS... 14 ANS

YVES MONTAND 5e SEM.
le diable par la queue

COULEURS 18 ANS

"L'ETREINTE" 4e MOIS
à partir de 7.30 - 9.30

LE DAUPHIN 721-4060

théâtre du rideau vert

et

ANIMAL ETRANGE

Pièce de GABRIEL AROUT d'après les récits de

YVETTE BRIND'AMOUR
GERARD POIRIER

et

André Cailloux
Serge Turgeon
Daniel Roussel
Diane Pilon

Mise en scène: André Cailloux

Costumes: François Barbeau
Décor: Guy Rajotte

Réservations: 844-1793 - 4664, St-Denis
(Mère Laurier, sortie Orléans)

CCA présente

La grande sensation du monde de la danse aux Etats-Unis.

Ballet Harkness

style original, technique superbe

"UN VÉRITABLE JOYAU"

Ce soir 8.30 h.

Soirée bénéfice Société Can. de l'Opéra du Québec
521-5726

Demain soir:
Grand pas Espagnol - A Season in Hell - Canto Indio - Time out of mind.

Samedi soir:
Madrigalesco - After Eden - Grand pas Espagnol - Time out of mind.

Billets en vente: Place des Arts: CCA, 1822 St. Sherbrooke (sous-sol); Ecole Conduite Métro, Station Métro Longueuil; Centaur (Théâtre Instant) Place Ville-Marie; Hoffman's Antiques, 1472 Peel; Atlantic-Pacific Travel 4950 Queen-Mary-Bond; 1188 St. Bernard; Universal 5to 4617 ch. Sources; D-Jes-O. Bell-Air Travel; Centre d'Achat Beaucensfield; Phar. Nucleo; Centre d'Achat Laval et 51 boul. Lévesque, Ile-Perrot.

LOCATION PAR TELEPHONE: 932-2171

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS.

14e Semaine

Je Suis Curieuse (jaune)

UN FILM DE VILGOT SJÖSTRAM EN NEUDES BONS FRANÇAIS

SEMAINE 7.30 - 10 h. - Samedi 5-7.30-10

FESTIVAL 1206 E. STE-CATHERINE
525-8600

CHRISTIAN HAY
HAYDÉE POLITOFF
YVES BENEYTON

dans un film de
MARC CARNE

LES JEUNES LOUPS

EN COULEURS

CINEMA DE PARIS 900 OUEST, STE-CATHERINE
TEL: 861-2996

FLEUR DE LYS 858 EST, STE-CATHERINE
TEL: 288-3303

"QUE DE JOLIES ET MEME DE RAVISSANTES SCENES!" PIERRE MAZARS "Le Figaro"

14 ans

L'ECUME DES JOURS

EN COULEURS

SEMAINE 8 h. - 10 h. DIMANCHE 2-4-6-8-10 h.

SALLE HERMES 161-489-5559
5550 OUEST Sherbrooke

COMMENÇANT DEMAIN

2 Grands films EN COULEURS

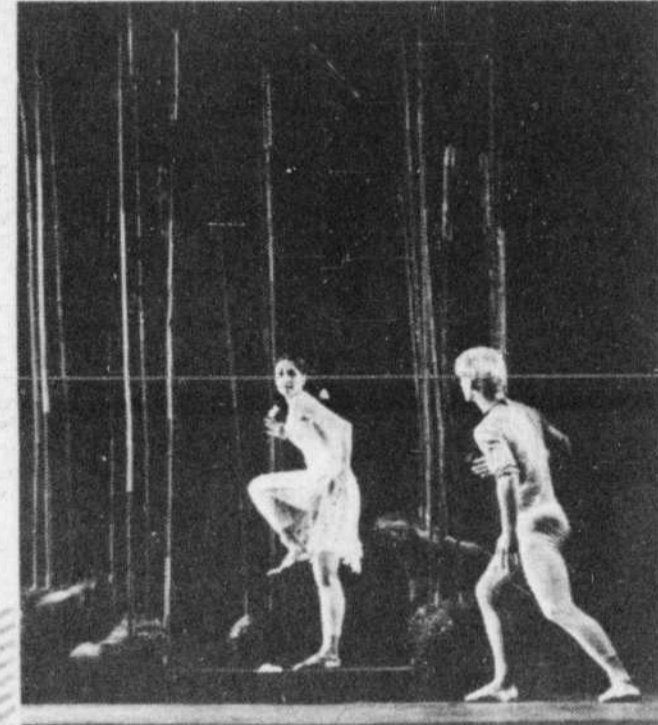
"Violent! Saissant!"

J'ai même rencontré des TZIGANES HEUREUX

SOUS LES CARESSES DU VENT NU

JEAN-TALON 3019 E. SHERBROOKE
725-7000

MAISONNEUVE 3019 E. SHERBROOKE
525-2174



La compagnie de ballet Harkness de New York présentera, ce soir à la salle Wilfrid-Pelletier, le programme suivant: "Night Song", "A Season in Hell", "Canto Indio" et "Time out of Mind". Rappelons que la troupe vient à Montréal pour la première fois.

Théâtre: les héros... de Tchekov

par Michel Bélaïr

Après Le journal en miettes, on pourra parler du Tchekov en miettes. Le Rideau-Vert inaugure sa saison avec une pièce de Gabriel Arout qui s'est servi de douze petits récits de Tchekov pour illustrer "une comédie humaine, dont les héros ne sont pas des "héros" et qui s'efface aussitôt leur histoire évoquée, pour laisser place aux autres, "leurs semblables, leurs frères...". Des miettes, comme l'on voit, mais des miettes de gâteau... quand même!

CET ANIMAL ETRANGE tient évidemment beaucoup plus de Tchekov que d'Arout. On y retrouve le Tchekov des portraits précis, minutieux et attachants, toujours profondément humain. A travers ces douze scènes, c'est encore lui qui trace, à grands traits, cette esquisse de l'homme et de ses faiblesses ambiguës. Il faut reconnaître la discrétion de Gabriel Arout qui a su regrouper ces textes épars afin de donner plus clairement encore la vision tchékovienne de l'homme toute faite de sympathie et de profonde lucidité.

Il faut aussi lui reconnaître le talent d'avoir réussi à rendre ces récits dans une forme théâtrale dont l'unité est assurée par cette vision globale de l'homme et de ses travers, en ce qu'il a de plus universel. Par cette vaste comédie humaine respirant l'authenticité, André Cailloux, qui fait ses débuts comme metteur en scène, s'est attaché à donner un rythme à la pièce, à lier les

différents tableaux, à les faire se succéder logiquement, avec son personnage d'Antoine. Il n'y a pas que l'intention qui compte... Jouant de la balalaïka entre chaque pièce, il fait figure de narrateur omniprésent; tout cela, à la longue, est un peu agaçant et d'ailleurs pas tellement réussi.

Yvette Brind'Amour et Gérard Poirier, en comédiens chevronnés, sont toujours fidèles à eux-mêmes: sans surprise. Les rôles secondaires sont cependant plus faibles; sauf quelques bons moments d'André St-Laurent. Serge Turgeon ennuie par ses manières, Daniel Roussel fait quelque peu poser et Diane Pilon ne place guère que quelques répliques qui ne nous permettent pas d'apprécier son travail. Les décors sont bien faits; encore là sans surprise. Le dispositif scénique est ingénieux: l'éclairage réussit, la plupart du temps à créer l'atmosphère de cette soirée, somme toute, un peu ennuyeuse mais aimable.

Horaires des théâtres

<p>COMEDIE CANADIENNE - "La fin tragique de Suparçipélagos" avec R. Charbono 20h.30</p> <p>LA POUDDRIERE - "A Delicate Balance" - Du mardi au vendredi, 20h.30, samedi 19h.30 et 21h.30, dimanche</p> <p>LE PATRIOTE - Rictor Barrer et Louis-Pierre Girard</p> <p>LE PATRIOTE A CLEMENCE - "La tabourette de Vert" de Raymond Lévesque</p> <p>RIEUAU VERT - "Cet animal étrange" - 20h.30, soirée lundi - dim. 19h.20</p> <p>THEATRE DE QUAT-SOUS - Moi, ma maman et moi - 20h.30</p>	<p>T.N.M. au Centre du Théâtre d'aujourd'hui - "Les enfants de Chénier" - 20h.30; ré-licite le lundi, dimanche 19h.30.</p>
--	--

Horaires des cinémas

EN LANGUE FRANCAISE	EN LANGUE ANGLAISE
<p>ARLEQUIN - "Fraudien Doctor" et "Assassinats en tout genre"</p> <p>RIEUAU - "Un jeune couple"</p> <p>BONAVENTURE - "Se Vitesses" - 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00</p> <p>CANADIEN - "Ingrid" 12.15 - 2.30 - 4.25 - 10.00 - "Le crime de David Lewinstein" - 2.30 - 4.25 - 9.45</p> <p>CHAMPLAIN - "Les trois, les deux, les autres" et "Sel, poivre et dynamite"</p> <p>CHATEAU - "Sémo, fille sauvage" et "Général la panthère noir"</p> <p>CINEMA DE PARIS - "Les Jeunes loups" - 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30</p> <p>CREMAZIE - "Fanny Girl" (dramatic) 8.00 - (Sam) 2.00 - 4.00; dimanche 2.00 - 8.00</p> <p>DAUPHIN - Salle Remor - "Le Diable par la queue" 7.30 - 9.30 - sam. dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 Salle McLaren - "L'Étreinte" même horaire</p> <p>ELECTRA - "Moi-Moi au Montana" et "Les Aventures de Marco Polo"</p> <p>ELYSEE - Salle Remor: "Ma Nuit chez Maud" 7.30 - 9.30 - sam. dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 Salle McLaren: "Un soir, un Train" même horaire</p> <p>FLEUR DE LYS - "Le crime de David Lewinstein" - 2.30 - 4.25 - 9.45</p> <p>FRANCAIS - "La leçon particulière" et "La Nuit la plus longue"</p> <p>GRANADA - "Baisers français" 12.05 - 3.15 - 6.25 - 9.30 - "Les Galois bleu" 1.30 - 4.45 - 8.00</p> <p>JEAN-TALON - "Ingrid" 12.15 - 2.30 - 4.25 - 10.00 - "Le crime de David Lewinstein" - 2.30 - 4.25 - 9.45</p> <p>MAISONNEUVE - "Ingrid" 12.15 - 2.30 - 4.25 - 10.00 - "Le crime de David Lewinstein" - 2.30 - 4.25 - 9.45</p> <p>MERCUR - (Voir Electra)</p> <p>MIDMINUTE - "Où l'Amour nous a la guerre" et "L'Alberge de la peur"</p> <p>OUTREMENT - "Le Lauréat" et "Un mari dans le ciel"</p> <p>PAPINEAU - "Valérie" et "La loi du Survivant"</p> <p>PARISEN - "48 heures d'Amour" 10.00 - 12.15 - 2.25 - 4.40 - 7.00 - 9.15</p> <p>PGALLE - (Voir Canadien)</p> <p>RIVOLI - "Casanova 70" et "New York dans les ténèbres"</p> <p>SALLE HERMES - "L'Écume des jours" Semaine 8 - 10h. Dimanche 2 - 4 - 6 - 8 - 10h.</p> <p>ST-DENIS - "La Femme infidèle" et "Les Russes du Diable"</p> <p>VENDOME - "Un Homme et une femme" 2.30 - 4.05 - 9.50 et "Bébé de jour" 12.45 - 4.20 - 7.35</p> <p>VERDI - "Rosemary's Baby" - (v. b.) 7.00</p>	<p>ALOUETTE - "The Lion in Winter" 2.30 - 5.30</p> <p>AVENUE - "The Loves of Isadora" 1.30 - 3.35 - 6.25 - 8.30</p> <p>ART - "Zazou" 1.30 - 5.30 - 8.30</p> <p>ATWATER - "Katy Rider" 1.10 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30</p> <p>ATWATER 2 - "Hans en High" et "The Good, The Bad and the Ugly"</p> <p>CAPITOL - "The Love God" 10.05 - 12.15 - 2.25 - 5.05 - 7.15 et 9.25</p> <p>CINEMA 1 - CÔTES DES NEIGES - "Oliver" 8.30 - mêmes mer. sam. dim. 2.00</p> <p>CINEMA 2 - CÔTES DES NEIGES - "The Savage Seven" et "Destroy All Monsters"</p> <p>CINEMA WESTMOUNT SQUARE - "Me No Tale" 1.05 - 3.05 - 5.05 - 7.05 - 9.15</p> <p>CINEMA THEATRE IMPERIAL - "Méditerranée" - Tous les soirs à 8.30 - mer. sam. 8.00 - Dim. 2.00 - 7.00</p> <p>KENT - "The Prime of Miss Jean Brodie"</p> <p>LOEWS - "Starrose" 10.20 - 12.25 - 2.50 - 5.05 - 7.20 - 9.40</p> <p>MONSKLAND - "Romeo and Juliet" 1.12 - 3.45 - 6.20 - 8.45</p> <p>PALACE - "Bonnie and Clyde" et "Ballin"</p> <p>PLACE DU CANADA - "Journey to the Far Side of the Sun" 1.30 - 3.30 - 5.40 - 7.40 - 9.40</p> <p>PLACE VILLE MARIE - "Petite Sallie" - "The Graduate" 12.30 - 2.30 - 4.30 - 6.30 - 8.30 - Grande salle: "Hail, Hero!"</p> <p>VAN HORNE - "Thank You All Very Much"</p> <p>VERDI - "Rosemary's Baby" 9.30</p> <p>WESTMOUNT - "Midnight Cowboy" 12.30 - 2.40 - 4.50 - 7.05 - 9.20</p> <p>YORK - "The Best House in London" 1.20 - 3.20 - 5.20 - 7.20 et 9.25</p>

Parution de Vie musicale

Le ministère des Affaires culturelles vient de publier le numéro 13 de son bulletin, "Vie musicale". Les amateurs de contrepoint pourront terminer la lecture du texte de Roger Bédard, ancien rédacteur de la revue présentement à Vienne à titre de boursier du Conseil des arts. Marthe Lesage, professeur au Conservatoire de Québec et auteur d'une "Initiation active à la théorie de la musique", rappelle, à grands traits, l'odyssée mouvementée du diapason et de sa fixité relative. Jean-Pierre G. de Quijano, un correspondant de Montréal, traite de certaines conséquences de la vulgarisation de la musique. Enfin, le célèbre organiste de Saint-Germain des Prés, Maurice Durufle, dans un article reproduit ici avec la permission du "Journal de la musique française", fait le film d'une messe en jazz récemment présentée dans son église.

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

POLANSKI
RÉTROSPECTIVE COMPLETE
CE SOIR: 7.00 ET 9.30
Moi Barro et le Jardin Polanski
"ROSEMARY'S BABY"
en français en couleurs à 7.00
v.o. anglaise à 9.30

dés dimanche: enfin de retour!
"LA BATAILLE D'ALGER"

CINEMA DE REPertoire
verdi
5380 St-Laurent (277-4145)

un film drôlement érotique et...
...érotiquement drôle!

Dès Samedi

L'INFINIGALITÉ EST-ELLE UNE MALADIE

J'AIME

FEMMES DETRUITES PAR LE MARIAGE

Erotissime en couleurs

ANNIE GIRARDOT JEAN YANNE
FRANCIS BLANCHE

HORAIRE: 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.25 - 9.35
Dernier spec. complet à 9.00 p.m.

LE TOUT NOUVEAU CINEMA

BERRI

ST-DENIS et STE-CATHERINE 878-2424

aussi au **MONTMARTRE**

■ éducation

Crise majeure à Loyola : dix membres du sénat démissionnent

par Gilles Provost

La situation est maintenant extrêmement tendue au collège Loyola depuis que les trois étudiants et la moitié des professeurs qui siègent au sénat du collège ont démissionné en bloc, hier après-midi, à peine dix minutes après le début de la réunion.

Par cette démarche, les protestataires veulent protester contre l'attitude antidémocratique de la direction du collège. Etudiants et professeurs démissionnaires ont maintenant l'intention de se faire réélire au sénat avant la fin du mois. Ce vote prendrait alors l'allure d'un référendum sur la valeur de la position qu'ils défendent. Du côté des étudiants, des rumeurs persistantes de grève se font entendre.

Tout le problème vient de la volonté du bureau des directeurs du collège de ne pas réengager le professeur Santhanam, sans explication. Plus profondément, il y a un conflit de juridiction entre le Bureau

des Gouverneurs (15 jésuites) et le sénat qui représente les divers groupes du collège.

Ce conflit se repercuté même à l'intérieur du sénat puisqu'il ne reste maintenant que sept professeurs élus au Sénat. Les 11 autres membres sont nommés par l'administration (ou membres d'office).

Les démissionnaires ont tous affirmé leur appui à la décision de l'association canadienne des professeurs d'université qui affirmait ces jours derniers que les raisons invoquées pour ne pas réengager le professeur Santhanam pouvaient être sérieusement mises en doute. L'ACPU recommandait aussi la création d'un tribunal d'arbitrage pour assurer le bien-être de la collectivité universitaire.

Tout au début de la première réunion du sénat depuis le mois de juin dernier, M. Savage, président de l'association des professeurs du collège Loyola avait demandé que la réunion soit ajournée pendant une durée de 24 heures. Il

voulait ainsi permettre la poursuite des négociations qui avaient duré tout l'avant-midi avec la direction du collège. Selon lui, de nouvelles propositions concrètes offraient des chances sérieuses de permettre le règlement du conflit.

C'est après que cette demande d'ajournement eût été battue à 15 voix contre 11 que le porte-parole des étudiants a annoncé sa démission. M. Mooney a affirmé: "En tant que représentants des étudiants, nous n'avons plus aucune confiance en le Père Malone comme président du collège et du Sénat. Son manque de bonne volonté pour coopérer de façon raisonnable à une toute communication entre lui et les étudiants."

Après la sortie des étudiants, le président de l'association des professeurs, M. Savage a voulu prendre la parole à son tour pour annoncer la démission des professeurs. Il fut bientôt déclaré hors d'ordre par le président Malone. Les sept professeurs, dont M. Savage, se sont alors retirés.

Ces professeurs exigent que l'administration explique pour quelle raison elle a renversé la décision du sénat de juin dernier. (Le sénat avait alors décidé, à 12 voix contre 5, de donner une année sabbatique payée au professeur Santhanam, de lui laisser le droit d'utiliser les laboratoires du collège et de référer son cas à un tribunal d'arbitrage).

"Nous ne pouvons pas accepter une situation où les règles changent selon les désirs de l'administration", déclarent les professeurs.

Les démissionnaires pensent aussi que le professeur Santhanam n'a pas à être jugé une seconde fois par la même assemblée et qu'il serait injuste de rouvrir le procès. Ils refusent surtout que les sénateurs qui étaient absents lorsque la preuve a été déposée renversent maintenant la décision sans faire appel à de nouveaux éléments. Ils prétendent aussi que l'association des professeurs d'universités du Canada partage ce point de vue.

Après la sortie des démissionnaires, la réunion du sénat s'est poursuivie puisque le quorum de 15 personnes était atteint. On a alors laissé le cas du professeur Santhanam de côté pour passer au reste de l'ordre du jour.

Des chercheurs de l'université de Montréal sondent les mystères des cellules vivantes

par Gilles Provost

"Dans quelques années nous serons en mesure de bâtir des animaux et même des êtres humains sur mesure comme on fait actuellement pour des automobiles". C'est ce que nous a affirmé dernièrement le principal responsable du centre de recherche en biologie moléculaire de l'université de Montréal.

L'équipe dont fait partie le docteur Cousineau travaille justement à découvrir les mécanismes élémentaires qui contrôlent le développement des cellules et des organismes. "Nous cherchons à connaître les véritables principes qui contrôlent les organismes, nous a-t-il dit. Quand ce sera fait, il sera alors possible de comprendre vraiment la biologie de l'intérieur".

Les questions que se pose l'équipe de chercheurs sont très élémentaires: En quoi consiste la biochimie d'un ovule ou d'un spermatozoïde? Quels changements surviennent au moment de la fécondation? Quel est le mécanisme qui provoque la division de la cellule? Comment ces divisions sont-elles contrôlées? Qu'est-ce qui amène les cellules à se différencier? etc.

Evidemment, de telles recherches fondamentales peuvent ouvrir une infinité de voies complètement nouvelles: capacité de corriger les facteurs héréditaires portés par les chromosomes, capacité de guérir le cancer qui come on le sait, consiste essentiellement en une division désordonnée des cellules, etc.

L'équipe de chercheurs de l'université de Montréal travaille sur des oursins. Le gros avantage que ces animaux présentent sur les autres est qu'ils produisent des oeufs en quantité industrielle. Il est donc possible d'avoir une grande quantité de matériel expérimental. De plus, il est alors possible de travailler sur un matériel dont on connaît exactement l'âge. Enfin, l'avantage déterminant est le synchronisme possible.

Par synchronisme, on veut dire que tous les

organismes que l'on étudie arrivent à la même étape de développement en même temps. En effet, comme les oeufs ont été pondus et fécondés en même temps, le synchronisme est évident. Cela permettra, nous a dit M. Cousineau, une étude bien plus en profondeur des phénomènes atomiques et moléculaires intra-cellulaires.

M. Cousineau a beaucoup insisté sur le fait que ce n'est pas lui le "chef" du centre de recherche. La direction en est collégiale. Tous les membres de cette direction ont un droit de veto. Cette direction, de plus, est multidisciplinaire: mathématiciens, chimistes, physiciens et biologistes.

On nous a affirmé que c'était la première fois que des spécialistes de diverses branches se réunissent pour travailler vraiment sur le même sujet précis. "Nous travaillons à la même place, sur le même sujet, nous avons les mêmes seminaires et la même heure pour le lunch", a-t-il dit en plaisantant.

Il a aussi souligné que cela permettait un réel travail d'équipe, 24 heures sur 24. "Nous n'avons même pas d'administration à faire, a-t-il dit. La direction collégiale divise le travail par dix et le plus gros de l'administration est faite par d'autres que nous".

M. Cousineau a déclaré avoir beaucoup d'espoir que le centre de l'université de Montréal deviendra bientôt le plus gros et le meilleur au monde. "Déjà, a-t-il souligné, des chercheurs américains viennent nous emprunter nos techniques". Il semblerait aussi que le centre ait une réputation déjà enviable si on se fie aux subventions qu'il a reçues.

"La plupart de mes collègues ont de la difficulté à obtenir une subvention de \$10,000 à rappeler M. Cousineau. Pour notre part, nous avons reçu plus de \$300,000 depuis 1965 et nous venons de recevoir une subvention de \$300,000 pour les trois prochaines années. De plus, c'est nous qui sommes

chargés d'organiser le premier congrès international de biologie moléculaire, ici à Montréal, en 1973."

Le centre de recherche dispose de deux laboratoires et envisage d'en mettre un troisième sur pied bientôt à la Martinique ou à Hawaii. Le deuxième laboratoire est situé à Wood Hole, au Cape Cod, dans les locaux du Marine Biological Laboratory. Ce laboratoire est une réalisation conjointe de plusieurs universités situées partout dans le monde. Plus de 6,000 chercheurs le fréquentent pendant l'été.

La plupart des membres de l'équipe de Montréal vont régulièrement y suivre des cours et préparer leurs expériences. Ils y font le travail préliminaire qu'ils viennent ensuite terminer à Montréal, après la fin de la période de pointe des oursins.

Le centre de recherche de Montréal dispose actuellement d'environ \$12 million en équipement et continue à en installer. Il disposera bientôt de deux microscopes électroniques (un est déjà en fonction), un ordinateur, un appareil à rayons X pour étudier la structure des molécules des cellules etc.

"En somme, nous a dit M. Cousineau, nous avons un test de trois ans à faire. Si nous donnons nos preuves, nous serons lancés et célèbres. Nous avons ce qu'il faut pour nous mesurer aux meilleurs laboratoires au monde. C'est maintenant à nous de faire nos preuves. Dans cette atmosphère de challenge, c'est vraiment intéressant de travailler. Ça vaut alors la peine de travailler 7 jours par semaine et jusqu'à 17 heures par jour."

Cet enthousiasme, M. Cousineau a su nous le faire partager en parlant avec nous. Il est persuadé que son travail mènera à des découvertes importantes pour toute l'humanité et qu'il y a assez de pain sur la planche pour pouvoir y consacrer sa vie.

■ en bref

L'Université Laval décernera vendredi prochain un doctorat honifique au professeur Jean Lacou, chef du service de chirurgie et sous-directeur de l'Institut Gustave-Roussy de Paris.

Des délégués de 45 commissions scolaires de la région de Montréal se sont réunis en fin de semaine, à Verdun, pour étudier les modalités d'application de la nouvelle convention collective provinciale. (Elle sera sans doute signée un jour...)

A quelques voix de majorité, les enseignants de la régionale Yamaska ont refusé de se mettre en grève, malgré les pressions de leurs dirigeants. Ces derniers ont démissionné en bloc.

La CECM a nommé ses deux représentants au conseil d'administration de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Ce sont M. André Gagnon et Joseph-L. Pagé.

La maison d'édition Lidec vient de publier un livre sur l'Université du Québec. Ce livre est écrit par un étudiant.

Le ministère de l'éducation vient d'autoriser le transfert aux commissions scolaires concernées de cinq autres institutions d'enseignement professionnel de niveau secondaire.

C'est le 30 septembre qu'a été signé le protocole d'intégration aux commissions scolaires de 2,200 professeurs des écoles de métiers. En vigueur depuis le 2 octobre, le protocole permet de conserver les droits acquis dans les écoles de métiers.

L'École commerciale de Sir George Williams offre actuellement des cours pour les femmes qui veulent retourner sur le marché du travail. D'une durée de 8 mois, les cours de comptabilité, tenue de livres et de dactylo seront donnés en anglais. L'examen peut être passé en français.

Le conseil central de Montréal (CSN) se prononce en faveur de l'unilinguisme

Le conseil central des syndicats nationaux de Montréal (CSN) s'est prononcé en faveur de l'unilinguisme officiel français au Québec.

La décision a été prise lors d'une assemblée régulière à laquelle ont participé quelque 300 délégués et membres. Les deux tiers des délégués présents ont voté en faveur de l'unilinguisme. Il s'agit du deuxième corps affilié à la CSN à se prononcer en faveur de l'unilinguisme en quinze jours.

La fédération nationale des enseignants a, en effet, adopté cette position lors de son congrès de fondation. C'est donc la politique que le conseil central de Montréal, qui groupe plus de 60,000 membres, défendra lors de la

session qui tiendra les 19, 20 et 21 octobre le conseil fédéral de la CSN, organisme directeur suprême entre les congrès biennaux de la centrale qui groupe 225,000 membres. Le conseil fédéral sera alors appelé à se prononcer sur la position que doit prendre la CSN au sujet de la question linguistique.

Lors de leur assemblée les délégués au conseil central de Montréal ont d'abord rejeté une proposition voulant que le français devienne la langue de travail au Québec mais qu'on continue à respecter le droit des individus à parler la langue de leur choix.

Cette dernière proposition avait été appuyée surtout par un groupe d'anglophones d'hô-

pitaux anglophones. Les explications fournies par son proposateur, M. Paul Thibaut, de la Fédération des services, ont cependant indiqué qu'elle avait pour but avant tout de favoriser le bilinguisme donc le statu quo, la majorité des syndicats présents ont estimé qu'elle perpétuerait la situation actuelle qui menace gravement l'existence du français comme langue nationale des Québécois.

Les proposeurs de la proposition en faveur de l'unilinguisme ont expliqué d'autre part que l'unilinguisme français officiel, c'est-à-dire dans toutes les activités publiques, laisserait les individus libres de parler la langue de leur choix.

D'autre part, l'assemblée a adopté une motion de blâme envers les responsables de la "Conference of English Hospital Employees" qui, le 30 septembre, ont publié des attaques personnelles envers le président du conseil central, M. Michel Chartrand, à la suite de la prise de position du conseil central en assemblée sur la question scolaire et linguistique de St-Léonard. On sait que le conseil central a appuyé le droit pour la LIS de manifester à St-Léonard et a fourni les cautionnements pour deux accusés arrêtés lors de la manifestation populaire tenue dans cette ville.

La motion souligne que cette dernière prise de position a été adoptée démocratiquement par l'assemblée générale du conseil central et non par le président Chartrand seul et ce conformément à l'orientation du dernier congrès de la CSN et du conseil central. Elle estime donc que "de telles attaques personnelles portent préjudice au mouvement syndical dans son ensemble et constituent une insulte envers tous les délégués à l'assemblée générale du conseil central".

Le conseil central de Montréal a aussi appuyé la décision du bureau confédéral de la CSN, annoncée il y a quelques jours par le président Marcel Pélipin, de demander la démission du ministre de la justice, Rémi Paul "pour ses affinités avec le défunt leader naz Adrien Arcand".

Tous les tours Sabena commencent par le charme de l'Europe.



A Bruxelles et en Belgique, vous trouverez la même joie de vivre qu'en Italie, le même esprit de liberté qu'en Suède, la même langue qu'en France. Ainsi, quel que soit le tour Sabena que vous choisissiez, vous aurez une bonne idée de ce qu'est l'Europe. Car Bruxelles n'est pas seulement l'endroit le plus pratique pour commencer vos vacances. C'est aussi le plus agréable.

SABENA
LIGNES AERIENNES BELGES

nous avons plus d'un tour dans notre sac

St-Johann, un des paradis du ski autrichien
Tout près de Kitzbühl des pentes superbes attendent les amateurs de ski et une vie nocturne trépidante attend les amateurs d'après-ski. Détendez-vous et amusez-vous pendant deux semaines. Séjour en hôtels pittoresques avec repas dans une ambiance jeune, bottes, skis et 20 heures de leçon inclus.
De Montréal, à partir de \$413 - billet d'avion compris - (Tarif 15)

Sortilèges d'Espagne
Profitez de vraies vacances pendant 2 ou 3 semaines. Voyagez en jet Sabena; départ de Montréal, escale à Bruxelles et vous serez à Madrid le temps d'un clôt! Visitez ou flânez dans la grandiose capitale espagnole. Puis réapprenez la joie de vivre sur les plages dorées par le soleil perpétuel de Torremolinos. De Montréal, à partir de \$389 - billet d'avion compris - (Tarif 15)

L'Europe en liberté (Aventours)
Vol jusqu'à Bruxelles en jet. Séjour charmant dans une pension de cette ville accueillante avant de choisir votre moyen de transport pour visiter l'Europe; quittez les sentiers battus en louant une voiture ou en voyageant confortablement en train (1,000 milles gratuits pour les 2 formules) pour passer trois semaines inoubliables.
De Montréal, à partir de \$331 - billet d'avion compris - (Tarif 15)

Pour plus de détails, veuillez compléter et poster ce coupon, ou consultez votre agent de voyages, ou Sabena à Montréal, Québec, Ottawa, Toronto, Winnipeg ou Vancouver.

Sabena, Lignes Aériennes Belges, Service T. LDE - 12
3, Place Ville-Marie, Montréal 113, Qué.
J'aimerais recevoir plus d'informations au sujet des tours Sabena suivants:

nom _____
adresse _____
ville _____ province _____
mon agent de voyages est _____

SEMAINE DE DÉMONSTRATIONS PACIFIQUES À TOUTES LES Apéco

NOUS RECLAMONS DES COPIES DE TOUTES DIMENSIONS

Chez Apéco les copies noir et blanc sont magnifiques

La nouvelle Roll-O-Matic permet d'épargner

ÉPARGNEZ DU TEMPS, copies rapidement moins de manutention

NOUS DESIRONS ORDINATEURS POUR COULEUR

Les copies 8 1/2 x 11 sont dépassées

NOUS DESIRONS un copieur pour toutes dimensions

Avant que les rumeurs ne déclenchent une révolution
Copieur Roll-O-Matic Apéco
Participez à une démonstration pacifique dans nos bureaux

Embrassez notre cause! Ce nouveau concept en matière de copie a tout ce que vous recherchez. Le Roll-O-Matic Apéco est un copieur qui reproduit l'original exactement tel qu'il se présente, y compris sa longueur - sans avoir à changer de papier.

Le papier à copie se présente sur rouleau permettant de sortir des copies longues ou courtes, en un ou plusieurs exemplaires, et ce, automatiquement. Et 140% plus vite qu'aujourd'hui. Le Roll-O-Matic Apéco est absolument imbattable, tant sur le plan de la vitesse que pour son fonctionnement économique et irréprochable. Pour vous joindre au mouvement, venez nous demander de vous faire une démonstration dans notre bureau; un élégant cadeau vous y attend.

UN CADEAU rien que pour venir juger le copieur qui juge la longueur des copies.
Alors, rendez-nous visite dans nos bureaux cette semaine, et nous nous ferons un plaisir de vous faire une démonstration du copieur Roll-O-Matic Apéco. Nous vous remettrons à cette occasion un ensemble de bureau personnalisé portant votre nom. Mais si vous préférez avoir une démonstration dans votre bureau, un simple appel téléphonique suffit.

Cowansville Dactylo Service
113, rue Albert
Cowansville, Qué.

Les parents ne peuvent plus élever des enfants sans l'aide substantielle de l'État

- Jacques Henripin

NDLR. - Le démographe Jacques Henripin qui est également membre de la commission d'enquête sur la situation des femmes au Canada a prononcé en fin de semaine au congrès de la Fédération des unions de familles une conférence dont nous reproduisons ici de larges extraits. Cela répond à l'interrogation de bien des parents: "Est-ce devenu un fardeau économique insurmontable que d'élever le nombre d'enfants désirés?"

La société doit donner aux chargés de familles, aux pourvoyeurs de nouveaux citoyens, une compensation pour les charges économiques qu'ils doivent assumer. Cela n'est d'ailleurs pas le seul effort que doit faire la société et ce n'est peut-être pas le seul effort qu'elle doit consentir, ni celui qui demande le plus d'imagination. On peut en effet se demander s'il ne deviendra pas nécessaire de ré-arranger un bon nombre de nos pratiques collectives, de nos institutions, afin de permettre aux parents de mieux ajuster leurs responsabilités familiales aux autres objectifs qu'ils poursuivent, en toute légitimité.

Examinons donc le problème du coût de la formation des enfants. Traditionnellement, les familles ont assumé la responsabilité économique de leurs enfants et nous vivons encore tous, avec cette idée que cela est normal. Jusqu'au 19e siècle et même en milieu industrialisé, les enfants étaient loin de constituer une

charge pure, pour la famille: sur les vingt ou vingt-cinq ans vécus sous la tutelle de l'autorité paternelle, près de la moitié étaient consacrés à un travail rémunérateur qui constituait un actif pour la famille. De sorte que les familles n'avaient pas trop à se plaindre de la fonction que la société leur demandait de remplir: former les nouveaux citoyens.

Or, il n'en va plus du tout ainsi. Trois phénomènes ont changé tout cela: 1) avec une scolarisation très avancée, les années de contribution possible des enfants aux charges familiales ont été fortement réduites; 2) ces quelques années qui pourraient constituer un apport à la famille correspondent à peu près à l'émancipation économique des enfants, de sorte que leur contribution est à peu près négligeable; 3) enfin, à cause des exigences que nous avons maintenant et à cause de l'efficacité et parfois des abus de la publicité, la formation des

enfants coûte de plus en plus cher.

Bref, élever des enfants, c'est devenu, aujourd'hui, au point de vue économique, une perte presque sèche et cette perte tend à devenir plus lourde. On peut chiffrer cela. On a fait récemment, en France, le calcul suivant. Supposons qu'un couple sans enfant a un revenu donné et que ce revenu ne change pas. L'addition d'un enfant de 4 à 6 ans réduit le niveau de vie de 20%; l'addition d'un deuxième enfant (7 à 9 ans) le réduit de 35%; avec un troisième enfant (10 à 13 ans) la réduction est de près de 50%; enfin le quatrième enfant abaisse le niveau de vie à 40% de ce qu'il était pour le couple sans enfant (la réduction du niveau de vie est de l'ordre de 60%!)

Or, on continue encore de vivre avec l'idée fondamentale que les parents doivent être, en principe, responsables du coût économique de leurs enfants. On fait état, pour justifier ce postulat, du fait que la décision de constituer une famille est une affaire de choix personnel et que ceux qui ont fait ce choix n'ont qu'à en assumer les conséquences.

On peut d'abord faire remarquer que ce choix est fort répandu, puisqu'environ 90% des hommes et des femmes se marient. Quant au choix d'avoir tel ou tel nombre d'enfants, chacun sait que dans bien des cas, on est encore loin d'un choix libre.

De toute façon, même si les charges familiales pouvaient être l'objet d'un choix libre, le postulat de la responsabilité privée ne serait

pas justifié pour autant. Il y a deux justifications principales à une compensation financière de la part de la société, pour les charges économiques entraînées par la formation des enfants: la première tient au fait que cette fonction exercée par les familles est absolument nécessaire pour la société; la deuxième justification est une affaire de justice sociale: l'inégalité des revenus des familles est telle qu'il faut établir une redistribution importante des revenus, en fonction du nombre d'enfants si l'on veut sortir un grand nombre de familles de la misère ou de l'indigence, ou si l'on veut que les futurs citoyens reçoivent une formation convenable.

Voyons la première justification. Le postulat des champions de la responsabilité privée, revient à dire - en caricaturant un peu - que le fait d'avoir des enfants est une douce fantaisie de caractère privé. Fantaisie sympathique, mais fantaisie tout de même. Or, rien n'est plus faux du point de vue de la société. Dans les circonstances actuelles, on peut dire qu'en gros, les enfants qui sont procréés, au Québec, la société en a besoin. Ce n'est pas un luxe que se paient les parents. Sans doute, en trent-cinq des satisfactions, mais ils fournissent ainsi à la société un service dont elle a absolument besoin. Et si les parents ne les formaient pas spontanément, ces enfants, il faudrait trouver des moyens de les inciter à le faire, pour répondre aux besoins de la société; c'est-à-dire pour assurer sa survivance, pour stimuler sa croissance économique; pour éviter le chômage; pour éviter surtout que la société ne perde le stimulant que lui apportent ceux qui ont à se faire une place au soleil et qui au surplus nous rendent le service de remettre en question nos habitudes, nos croyances, nos sensibilités peut-être un peu poussiéreuses (y compris, d'ailleurs certains modèles familiaux).

Dans ces conditions, je ne vois pas en vertu de quel principe absolu les parents devraient continuer à assumer le coût économique des enfants qu'ils élèvent; je ne vois pas pourquoi la société ne donnerait pas à toutes les familles des prestations en espèces et en nature qui correspondraient à ce que coûtent des enfants. Ceux qu'inquiéterait un tel régime, parce qu'il supprimerait le mérite des parents, peuvent être tranquilles. Il restera toujours aux parents bien d'autres sortes de coûts qui leur donneront l'occasion de manifester leur générosité et leur compétence.

Et d'ailleurs, les sociétés n'auront peut-être pas le choix. Ce qui me paraît le plus étonnant, ce n'est pas que certains couples semblent refuser de faire leur part; ce qui est peut-être le plus étonnant, c'est qu'un grand nombre de familles continuent encore à former 3, 4, ou 5 enfants et paient la note à peu près entièrement. Je ne pense pas que les principes séculaires, les vieilles sensibilités qui les poussent à ce comportement durent éternellement. Il faudra peut-être que la société revise le contrat tacite en vertu duquel les familles lui rendent un service essentiel... et presque gratuit.

Cela pourrait peut-être encore aller si les membres de la société se partageaient la tâche également et si les ressources étaient réparties plus également. On en est loin. Voici une idée de l'inégalité de la contribution des individus: sur 100 femmes québécoises âgées de 40 à 45 ans en 1961, environ 12 ne s'étaient pas mariées et avaient donc eu peu d'enfants; 10 se sont mariées mais n'ont pas eu d'enfant; 10 en ont eu 1 et 15 en ont eu deux. Cette première moitié des femmes est donc restée au-dessous de la contribution nécessaire pour assurer le maintien de la population. Environ 15 femmes sur 100 avaient eu 3 enfants, ce qui correspond à peu près à ce qu'on pourrait appeler une

contribution normale. Le tiers des femmes qui restent - qui ont eu 4 enfants et plus - a compensé pour l'insuffisance de la première moitié. Cette inégalité des contributions est telle que 20% des couples les plus féconds d'une génération donnée fournissent à eux seuls près de 50% des enfants issus de cette génération.

Cette inégalité est aggravée, comme chacun le sait, par le fait que ce sont les familles les moins bien pourvues qui ont le plus d'enfants. Si bien qu'au Québec, à peu près la moitié des familles indigentes sont dans cette situation à cause de leurs charges familiales et elles n'y seraient probablement plus si les prestations familiales compensaient le coût économique des enfants. Voilà une deuxième raison pour laquelle il est impérieux que les familles interviennent énergiquement pour modifier les termes du contrat tacite qu'elles ont fait avec la société.

Je voudrais ajouter deux mots, sur un autre type de modifications sociales que la société devra peut-être réaliser pour rendre la vie familiale viable. Il est certain que dans les sociétés modernes, les objectifs familiaux subissent une concurrence de plus en plus forte de la part d'autres objectifs individuels et légitimes, en particulier en ce qui concerne les aspirations des femmes. Avec nos arrangements actuels (horaires de travail, horaires scolaires, insuffisance de certains services destinés aux enfants de divers âges) les femmes sont

de plus en plus tiraillées entre leurs aspirations personnelles et les impératifs liés à la famille. Il n'est pas sûr qu'elles donneront toujours la priorité aux impératifs familiaux. Et il y a sans doute lieu de réfléchir sur un nouvel ordre de choses qui permettrait d'ajuster ces aspirations personnelles légitimes et ces impératifs familiaux.



OUVERTURE, MARDI LE 14 OCTOBRE
Petit Café le soir...
DÎNER DANSANT
au son de la musique du
TRIO DE JOE SETTANO
20 h 30

Hotel
Ritz Carlton

RÉSERVATIONS: 842-4212
PRÉPOSE AUX AUTOMOBILES À L'ENTRÉE

Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

CBFT 2	CBMT 3
8.25 Aujourd'hui à CBFT	8.00 Test Pattern and Music
9.20 Histoire sans paroles	8.30 Stand-by-Su
10.00 Le roman de la science	9.00 "Why He Is So"
10.20 En mouvement	9.30 Québec School Telecast
10.45 Monsieur Surprise présente	9.45 Québec School Telecast
11.00 La soirée verte	9.50 Québec School Telecast "Wildlife in the Rockies"
11.15 Cinéma	10.15 Québec School Telecast
"Le criminel ne s'échappera pas"	10.30 Friendly Giant
1.00 Cinéma	10.45 Chez Hélène
"Le glas du hors-la-loi" (E.U. 1961)	11.00 Mr Dress-Up
2.30 "No you ni non"	11.25 Double Exposure: "Aki-Name" (E.U. 1961)
3.00 Femme d'aujourd'hui	11.55 CBC TV News
4.00 Bokino	12.00 Luncheon Date
4.30 Pirate Malibou	12.30 Search for Tomorrow
5.00 Bidule de Tarmacadam	1.30 As the World Turns
5.30 Les chevaliers du ciel	2.00 Evasion and Adagio
6.00 "Baba" ou les croisés	2.30 Coronation Street
6.30 Téléjournal	3.00 Take Thirty
6.40 Nouvelles du sport	3.30 Edge of Night
6.45 24 heures	4.00 The Galloping Gourmet
7.00 Formula 30	4.30 The Banana Splits
7.30 Les Grands films	5.00 Arthur and the Square Knights of
"La fièvre dans le sang" (E.U. 1961)	5.30 The Beverly Hillbillies
8.30 Le Sel de la semaine (Henri Bosco, écrivain)	6.00 Reach for the Top
10.30 Dossiers	6.31 Hourglass
11.00 Téléjournal I	7.30 Doris Day
11.20 Téléjournal II	8.00 The Bill Cosby Show
11.30 Nouvelles du sport	8.30 Time for Love
11.40 Cinéma	9.00 Bonanza
"Deux mains dans la nuit" (E.U. 1961)	10.00 CBC National News
1.15 Cinéma	11.15 Viewpoint
"The Pawnbroker"	11.25 Night Report
1.00 Final Report	11.40 Cms-Su
	1.00 Final Report
CFTM 10	CFCF 12
7.15 Musique et musique	7.30 Sign-On
7.30 Les P'tits bombommes	7.45 Newstroom 12
7.45 "C'est parti"	8.00 University of the Air
8.45 30-24-36	8.30 The Ed Allen Time
9.00 Madame est servie	9.00 The Homer Room
10.00 Bombardier du jour	9.30 Magic Tom
10.20 Leçons de beauté	10.00 Hercules
10.45 La pause café	10.30 Bewitched
11.00 Réponse à tout	11.00 The Douglas Show
11.30 Éternel amour	11.30 The Flintstones
"Séquence de mes mult" (I)	12.30 In Town
12.00 Les P'tits bombommes	1.00 John Manolesco
12.15 Première édition	1.30 Magistrate's Court
12.15 Cine-jeudi	2.00 Peyton Place
"Si jeunesse savait" France	2.30 People in Conflict
2.00 "Le vagabond des mers" (E.U.)	3.00 A Doctor's Diary
3.30 Madame s'amuse	3.30 The Money-makers
4.00 La cabane à Midan	4.00 Batman
4.30 Fusaie XI-5	4.30 Star Trek
5.00 Le 5 à 5	5.30 The Pierre Burton Show
5.30 Studio 10	6.00 Pulse
7.00 Le 10 vous informe	7.00 Family Affair
7.30 Cinéma Kraft	7.30 This is Tom Jones
"Les yeux cernés" France	8.30 Dean Martin Show
9.00 Elle et lui	9.30 Mamas
9.30 Ça prend un voloir	10.30 Diamond Lil's
10.30 Le 10 vous informe	11.00 The National News
11.00 En pantoufles	11.15 Polse
"La fièvre aux cancras" France	11.45 Pajama Playhouse
12.00 Dernière édition	"The Ladykillers" - Comédie, 1966
12.15 Fermeture	1.30 University of the Air
	2.00 Montreal Bulletin Board

Un nouveau stupéfiant: la bière

LONDRES (AFP) - Des médecins britanniques avaient récemment révélé que de jeunes Anglais et Américains, faute d'héroïne se piquaient à la mayonnaise et au cognac, mais il semble qu'il faille ajouter la bière à ces pseudo-stupéfiants. En effet, le révérend John MacNicol, membre d'une association d'aide aux drogués, a déclaré au cours d'un rassemblement international des témoins chrétiens, dans le Devon, qu'un garçon de 11 ans lui avait affirmé trouver du plaisir en s'injectant de la bière dans les veines.

Mais pour le révérend, la faute n'est pas tant celle des enfants que celle des parents, trop négligents envers leur progéniture, le jeune drogué à la bière lui a d'ailleurs dit: "Pour moi, la vie est un enfer vivant".

"La jeunesse n'est plus la période heureuse de la vie, trop de jeunes ont à faire face à des situations intolérables," a conclu le révérend MacNicol.

L'anglais? ça n'est rien du tout!...

Il suffit de comprendre (ça semble insurmontable). Pour comprendre, il suffit d'écouter, de voir, de retenir... Et vous parlez sans mal. Rien que ça - rien du tout - L.P.S. vous le prouve immédiatement. Rien de plus simple: Vous venez, vous voyez et vous vainquez toutes les difficultés habituelles dès les premières minutes - En fait, il n'y a aucune difficulté. Demandez une leçon pilote gratuite à L.P.S. - ça vaut la peine d'essayer.

878-2821
de 9 h. à 21 h

LANGUAGE POWER SYSTEMS LIMITED
Centre International, Etage F,
Place Bonaventure, Montréal.

les MOTS CROISÉS du Devoir

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Horizontalement

- Qui contraint.
- Eclat, brillant.
- Passeux. - Utilise. - Manœuvras la rame.
- Prénom féminin - Ch. - l. de c. de la Haute-Loire.
- Qui est en contact par un seul point (fém.).
- Mont-Tremblant. - Sainte. - Molybdène.
- Agréable à voir. - Ile annulaire des mers tropicales.
- Favorable. - Relatif à l'anus. - Trou dans le mur.
- Science qui a pour objet l'étude des minéraux.
- Titre donné aux princesses indiennes. - Conseillère secrète mais écoutée.
- Lisère d'un bois. - Préfixe prévalit. - Notre-Seigneur.
- Marquer. - Suranné, démodé.

Verticalement

- Lumineux, éclatant. - Cuisine ou épaule, sauté ou fumée, du porc ou du sanglier.
- Entendre. - Cadavre qui se dessèche naturellement, sans se putréfier.
- Nickel. - Sert à lier. - Morceau de métal solidifié après fusion.

- Raz de marée, dans le Pacifique occidental. - Rivière de France.
- Couper ras le poil - Pourvoir d'armes.
- Solipède. - Recueil de bons mots.
- Quatre-vingt-dix-neuf. - A Rome, prêtresse de Vesta.
- Etude des phénomènes de vieillissement.
- En U.R.S.S., société coopérative dans laquelle la propriété est entre les mains de collectivités. - Personnes en nombre indéterminé.
- Danseuse et chanteuse, en Orient. - Petit rongeur.
- Vin produit dans la commune d'Ay. - Chagrin.
- Amas. - Espace limité d'un pays. - Orient.

Solution d'hier

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
 CONQUERANT V
 ECOURTER ETE
 STRIE NIE EHI
 SODEE CENTRE
 AGIT SOLITE M
 TEGUMENTAIRE
 INADAPTE LIN
 OATES RULVE
 NIE DESSEIN
 RUINE TIRET
 FESSUBAN R
 EFOLE REVER

Bijoux de successions

De diverses sources par tout le Canada, Birks a réuni une importante collection de bijoux de successions.

Nous vous invitons à venir examiner les pièces curieuses de cet étalage exceptionnel.

La variété est illimitée et les prix sont bien inférieurs à leur valeur de remplacement.

BIRKS
JOAILLIERS

Carré Phillips, Dorval, Rockland, Fairview, Place Versailles, Place Longueuil, Place Bonaventure, Place Ville-Marie, Les Galeries d'Anjou

LA MINI-SÈCHEUSE "MAYTAG 115-V"

- Se branche sur 115 volts.
- Se déplace sur roulettes
- S'accroche au mur
- Aucune ventilation

LE NOUVEAU BROYEUR DE DÉCHETS ALIMENTAIRES "MAYTAG"

- Très très silencieux
- Imblocable
- Modèle à broyage
- Quelle commodité - quel confort



À DES PRIX D'INAUGURATION
Consultez-nous.

Le regret de l'acquisition d'une qualité inférieure demeure longtemps après que le charme de l'aubaine est oublié (B & N Services)

B&N

SERVICES INC.

OUVERT LES JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 21 HEURES
LE SAMEDI JUSQU'À 17.30 HEURES

4576 RUE PAPINEAU
Tél: 522-3238
5157 ouest NOTRE-DAME
Tél: 935-2465

Termes faciles GMAC

condition

Me Micheline Corbeil à la tête du Conseil des femmes de la Chambre de Commerce

Me Micheline Corbeil est devenue hier soir la nouvelle présidente du Conseil des femmes-membres de la Chambre de Commerce de Montréal à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de cet organisme.

Son assermentation par le juge Yvette Dussault-Mailoux était sous la présidence d'honneur de M. Roger Beauchemin, président de la Chambre de Commerce.

La nouvelle présidente a donné un aperçu du programme de l'année qui comprend plusieurs activités auxquelles les membres masculins de la Chambre sont conviés. "L'intégration des femmes au sein de la Chambre de Commerce est souhaitable", a dit Me Micheline Corbeil en annonçant la création de comités mixtes.

En fait les femmes adoptent en entier le programme des membres masculins pour cette année et adapteront le thème "L'expansion industrielle" aux



préoccupations de ses membres féminins. Nous acceptons la responsabilité avec nos confrères masculins du comité de l'immigration qui étudiera le problème de l'accueil aux immigrants pour leur meilleure intégration au milieu canadien-français, a précisé Me Corbeil qui est associée de l'étude Lemay, Paquin & Corbeil.

Parmi les sujets d'études qu'abordera le Conseil des femmes-membres au cours de l'année, notons l'impôt, la Révision du Code civil en ce qui concerne le changement de date des baux, et le civisme. Enfin une série de huit cours sur l'exportation est offerte aux membres à partir du 20 octobre.

L'Équipe Seréna poursuit ses cours

L'Équipe Seréna donnera l'enseignement de la méthode sympto-thermique de régulation des naissances à l'auditorium Rousselot de l'hôpital Notre-Dame, le mercredi 15 octobre, à 20 h.15.

Sur votre agenda

Date	Invitation	Lieu
10 octobre	Grand Bal du Québec dont tous les profits seront versés à l'Accord, à 22 hrs.	Château Champlain, MtL.
12	Concert d'ouverture de la 22e saison de la Société Pro Musica sous la présidence du ministre des affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay.	Place des Arts, MtL.
Cours à l'Atelier Patricia Ling — Expérience nouvelle dans l'enseignement de l'art à l'intention des garçons et filles de 10 à 15 ans. Groupe de six à la fois, jamais plus. Photographie, marionnettes, murales, bannières en tissu, modelage, "design", calligraphie. "design". Mardi, jeudi et vendredi, atelier de 18 à 20h. Le samedi, de 10h à midi et de 14h à 16h. Pour plus de renseignements: 733-6558.		

Chronique du consommateur

"Le consommateur passé au savon", tel est le thème de la conférence annuelle d'automne de l'Association des consommateurs du Canada (Québec) qui aura lieu au salon doré de l'hôtel Sheraton Mont-Royal, le mercredi 22 octobre, de 9h30 à 16h. Les conférenciers seront M. Armand Maltais, ministre des institutions financières, compagnies et coopératives; M. Paul Gérin-Lajoie, vice-président de la Commission des prix et revenus, et M. John Fisher, auteur de "The Plot to Make you Buy". Une table ronde d'experts discutera de l'industrie du savon et de ses consommateurs. On y traitera des questions de la biodegradation et de la pollution, des prix de revient, de la publicité et d'autres problèmes concernant l'industrie. A retenir: il y aura traduction simultanée.

Réserves insuffisantes de vitamines A

Des recherches récentes, poursuivies par la Division de la recherche sur la nutrition, de la Direction générale des aliments, et drogues, indiquent que certains Canadiens ont des réserves insuffisantes de vitamine A. Des analyses d'échantillons de foies humains, prélevés dans cinq villes canadiennes, ont démontré que 10 p.c. des sujets n'avaient aucune réserve discernable de vitamine A et que 21 p.c. n'en avaient pas plus qu'un nouveau-né. On a en plus noté des différences par régions: alors que 15 p.c. des échantillons venus de Vancouver indiquaient des réserves insuffisantes, 40 p.c. des échantillons de Montréal étaient sous la moyenne. La cause de cette mise en réserve insuffisante de la vitamine A chez plusieurs Canadiens n'a pas été élucidée, mais les données obtenues démontrent bien le besoin d'améliorer notre alimentation.

Le beurre, le lait entier, le lait écrémé ou partiellement écrémé enrichi de vitamine A, les fruits et légumes consommés en quantités recommandées dans le Guide alimentaire

canadien (deux portions par jour, au minimum), ainsi qu'un repas de foie par semaine suffisent à assurer la ration nécessaire de vitamine A. Lorsque, pour une raison quelconque, il n'est pas possible de varier son régime alimentaire, l'emploi de suppléments vitaminiques peut être requis. Dans de tels cas, il serait sage de consulter son médecin. La dose quotidienne de vitamine A recommandée pour adultes au Canada est de 3,700 unités internationales.

Le Salon de l'épicerie

Des représentants de tous les secteurs de l'industrie alimentaire se réuniront à Montréal en fin de semaine, afin de

gnie Alitalia, s'intitule "Grandes recettes d'Italie". Ce livre est distribué par tout le Canada dans les sacs de farine Robin Hood.

On y présente des plats italiens déjà connus des Canadiens, mais créés et servis dans les plus célèbres restaurants d'Italie. Le livre reproduit, en couleurs, des photos prises par le réputé photographe René Delbuquet.

Le "Ranieri", un des restaurants les plus réputés de Rome, vous propose le

Soufflé Gnocchetti

- 1/2 tasse de margarine
- 1 tasse d'eau
- 1/4 c. à thé de sel
- 1 tasse de farine (ordinaire ou instantanée)



M. Morandi, propriétaire du célèbre restaurant Ranieri, à Rome, accueille ses invités à la porte de son établissement. Au premier plan, la spécialité de la maison qui y attire la clientèle depuis au-delà de 125 ans, un soufflé Gnocchetti.

- 4 oeufs
- 1 recette de sauce Béchamel (voir page 38)
- 1/2 tasse de fromage parmesan râpé

Amener la margarine, l'eau et le sel au point d'ébullition. Ajouter la farine en une seule fois. Cuire en remuant jusqu'à ce que la pâte soit lisse, ne colle plus aux parois et forme une boule. Retirer du feu et laisser tiédir. Ajouter les oeufs tous à la fois et bien battre.

Déposer la pâte dans un cornet à douille de 3/4". Presser pour faire sortir le mélange en rouleau continu, dans une marmite d'eau en ébullition. Quand la pâte remonte à la surface (environ 5 minutes), enlever du feu. Egoutter et placer sous l'eau froide pendant 2 minutes. Egoutter de nouveau. Étendre sur une planche enfarinée et

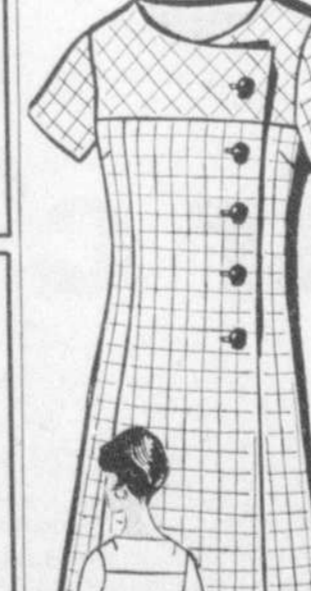
Grosseille de Chine ou Kiwi?

La Nouvelle-Zélande exporte une variété de fruits dont l'appellation est incertaine. Ainsi, ce fruit, connu à Auckland comme grosseille de Chine. Or, il apparaît que ce fruit n'est pas chinois non plus qu'apparenté à la famille des groseilles. Il semble que le fruit ait eu ses origines en Chine, mais il n'est plus cultivé dans ce pays. De la dimension d'un oeuf de poule, ce fruit, débarrassé de sa pelure épaisse, a une saveur qui ressemble à celle de la pomme, et coupé en tranches, il offre un aspect particulièrement décoratif.

A l'italienne

Le troisième de la série de livrets de recettes publiés par Robin Hood Flour Mills, en collaboration avec la compa-

LA COUTURE CHEZ SOI



Patron no 9210

Vous vous sentirez plus féminine et plus fraîche pendant les beaux jours d'automne

Le patron imprimé no 9210 est offert pour les tailles 10 1/2 à 22 1/2

Ce patron est en vente au prix de \$1,00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement, avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.

ST VINCENT DE PAUL, bord de l'eau, appartement 3 pièces, 1 chambre, 1 salle de bain, 100 x 135 - \$20,000. Tél. 661-3952. 14-10-69

TAILLEUR

Vous avez maigri ou empaissé? Faites réaliser vos vêtements, habits ou pantalons, transformés en devant simple sur mesure.

DROLET TAILLEUR - SPECIALISTE - Habits et costumes sur mesure 361 est, rue GUZOT. Tél: 388-2532

ISABELLE LAFRENIERE INC. Courtier 342-3346

"Notre catalogue féminine, vous aidera" 10-10-69

BORD DE L'EAU CARTIERVILLE

Propriété impeccable, 10 grandes pièces sur terrain splendide, 12,000 p.c. terrasse bord de l'eau arbres et fleurs, clôture pour enfants, permettant profiter grand air toute l'année. Moderne, tout confort, 5 chambres à coucher, 3 salles de bain complètes, plus "powder-room", salle de jeux, 27 x 19', garage double. Votre maison de compagnie en ville. Propriétaire

334-5120 11-9-69

ST-LÉONARD (nord Métropolitain)

Bungalow neuf 36 x 40, pour professionnel, fourneaux, chauffage électrique, radio télévision, deux toilettes, bain, terrain gazonné 55 x 127, vous-voilà fini, complet planchers marquetés, bar, 2x cuisine meubles et autres accessoires.

Tél. 722-3710 14-10-69

Toutes les candidates seront les bienvenues

REGINA (PC) — Le premier ministre de la Saskatchewan, monsieur Ross Thatcher, a déclaré que les membres du parti libéral accueillent cordialement les femmes désireuses de briguer les suffrages à la législature.

"On a l'impression que les femmes du parti libéral semblent croire que la législature est un lieu réservé aux hommes, mais tel n'est pas le cas", a ajouté monsieur Thatcher.

Il faisait ces commentaires lors d'un discours prononcé à la réunion annuelle de l'Association des femmes libérales de la Saskatchewan, tenue à Regina.

"Certaines femmes du parti libéral ont fait preuve de compétence comme représentantes du parlement", a souligné le premier ministre. "Mais",

a-t-il ajouté, "nombreuses sont les femmes qui hésitent à se porter candidates aux élections".

Monsieur Thatcher a affirmé que "toutes les candidates seront les bienvenues". "Nous ferons tout dans la mesure du possible, pour que ces femmes réussissent leur campagne électorale en vue d'obtenir un poste dans la fonction publique", a-t-il précisé.

Il n'y avait pas de représentation féminine à la dernière session de la législature de la Saskatchewan qui compte 59 sièges.

Le ROYAL DE NEUVILLE



BLANC 27 1/2 oz. 542 F
ROSE 27 1/2 oz. 542 G
ROSE 13 1/2 oz. 542 H

Restaurant LICENCE COMPLÈTE

le Habelais

Fine Cuisine française dans une atmosphère intime

En soirée: table d'hôte \$3.25
Dîner d'hommes d'affaires à partir \$1.60
Aucun problème de stationnement après 7 hrs p.m.

425 McGill METRO CARRE VICTORIA Tél.: 849-6629

COURS

Avec de bonnes recettes l'enseignement des bases et de l'art de la fine cuisine familiale par le professeur M.H. Bernard

Pour tous renseignements et prospectus gratuits s'adresser à

L'Institut d'Art Culinaire

Ecoles professionnelles privées

2015, rue de la Montagne, suite 610, Montréal

Tél.: 843-6481

Roger Lebert, prop. Diplômé du Club Gastronomique Prosper Montagné de Paris

Anjou QUÉBEC

La Boucherie Charcuterie Française de Montréal depuis 16 ans au service des gourmets

vous offre chaque semaine un SPÉCIAL qui vous incitera à venir nous voir ou à vous faire livrer - N'hésitez pas!

VIANDE DE 1er CHOIX

Cette semaine goûtez à notre savoureuse

Rôti de veau "quasi et sous-noix s/os" .. \$1.79 la livre (rég. \$2.20)
Rôti de veau "épaule s/os" \$1.29 la livre (Rég. \$1.59)
Poitrine de veau farcie 99 la livre (Rég. \$1.25)

Livraison gratuite - dans toute la ville - rive sud, le jeudi matin - Fermé tous les lundis

Oh, triste sera celle qui délaissant nos conseils attendra trop tard pour choisir ses cartes de Noël

Les Cartes de Noël à votre nom de Birks sont tellement populaires que nous répondons difficilement à la demande. Aussi, est-il urgent d'effectuer votre choix maintenant pour une carte personnelle.

Ne remettez pas à demain, car il sera peut-être trop tard.

BIRKS

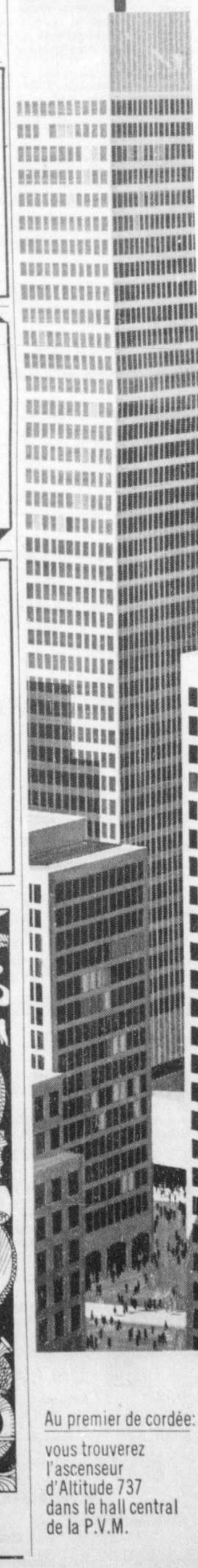
joailliers

Carre Phillips, Dorval, Rockland, Fairview, Place Versailles, Place Longueuil, Place Bonaventure, Place Ville-Marie, Les Galeries d'Anjou.

ALTITUDE 737

Faites un peu de sport à l'heure du lunch. Faites l'ascension de la Place Ville-Marie jusqu'à Altitude 737. Arrivé au but, 45 étages plus haut, servez-vous au plus somptueux des buffets en ville pour \$4.75 seulement. Réservation: 861-3511

Laissez le reste du monde à vos pieds.



Au premier de cordée: vous trouverez l'ascenseur d'Altitude 737 dans le hall central de la P.V.M.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

ACHAT DE LIVRES

ACHETONS livres de tous genres, livres de poche, philosophie, littérature, livres de poche Canadienne, belles éditions etc. Téléphonez à 521-3626

APPARTEMENT A LOUER

ARLÉTIQUE, semi-bourgeois, 4 pièces, vitres chauffées, piscine, frigidaire inclus, eau chaude, à l'année \$100. Tél. 387-1309 11-10-69

KENT 2620, beau 4 1/2, entièrement moderne, équilibre, derrière centre d'achats, Occupation immédiate. Tél. 482-7445 10-10-69

Vue panoramique grand 3 + 1 meuble ou non meuble, centre-ville, près métro, 13e étage, \$175, 16e étage \$150. Tél. 842-5818 11-10-69

ANTIQUITES A VENDRE

Châtaignerie Sterling pour 12-20 morceaux, agencerie Sterling, Sheffield, Draperies, 10 chaises Queen Ann, petite salle à manger chinoise, encadrements, vaisselle, autres meubles. Tél. 723-2471 10-10-69

Particulier vendant armures et costumes de Canadiennes en pin, décapés. Prix à discuter. Tél. 387-8398 11-10-69

AUTO A VENDRE

Chrysler 1965, Saratoga 300, tout équipé, très propre, grille noire, roues très basses. Particulier. Tél. 766-1041. 14-10-69

A VENDRE

Articles de ménage, Meubles divers, tout le matériel automobile, meuble à la carte, etc. Tél. 387-1309 14-10-69

BUREAUX A LOUER

Centre-ville, près métro, dans gratte-ciel moderne, avec appartement adjoint ou non, idéal pour secteurs des ventes, infirmières, ingénieurs etc. Prix raisonnables. Tél. 842-5818 11-10-69

CHALET A VENDRE

Région Ste-Adèle, petit Westmount, avec plage submergée sur grand lac, 4 chambres à coucher, chalets sur pilotis, foyer, piscine, tennis, prix raisonnable. Tél. 731-3901. 11-10-69

CHALET ET TERRAINS A VENDRE

● Domaine privé
● 9 lacs.
● 6 milles sur la rivière Ouareau
● Bord de l'eau disponible
● Yachting
● 49 milles carrés de territoire de chasse
● Pêche à la truite
● Club de ski-doo
● Chemins ouverts à l'année
● Chalets hiver-été (Foyer naturel)
● Termes faciles

Inf.: Voir plans et chalets modèles à 585 rue Fleury ouest.

R. FERDINAND
Tél.: jour 384-2353
soir: 342-2590

10-10-69

COURS PRIVÉS

Professeur d'anglais (12 années) et d'anglais technique (12 années) élémentaire, avancée, conversation, cours privés individuels ou en groupe. Tél. 336-0749 10-10-69

CHALET A VENDRE OU A LOUER

STE-AGATHE, superbe chalet neuf (style Tyrol) résidentiel, franc montagne, foyer, 5 1/2 chalet, meubles rustiques, près forêt, à deux terrasses à bâtir. Tél. 296-6025 (sam. 254-6728) 30-10-69

DEMANDE D'EMPLOI

Étudiant bilingue ayant complété cours commercial cherche un emploi de bureau. Prière de communiquer à 569-4792 11-10-69

DIVERS

TOP MART INC. 15 491 rue Ste-Catherine, Montréal. Tél. 845-0401. (après 515) ouvert

Vente de liquides de manifestations importantes, accessoires, casquettes, sport \$10, habits complets, vêtements \$10, \$20, \$30, \$40, \$50, \$60, \$70, \$80, \$90, \$100, \$110, \$120, \$130, \$140, \$150, \$160, \$170, \$180, \$190, \$200, \$210, \$220, \$230, \$240, \$250, \$260, \$270, \$280, \$290, \$300, \$310, \$320, \$330, \$340, \$350, \$360, \$370, \$380, \$390, \$400, \$410, \$420, \$430, \$440, \$450, \$460, \$470, \$480, \$490, \$500, \$510, \$520, \$530, \$540, \$550, \$560, \$570, \$580, \$590, \$600, \$610, \$620, \$630, \$640, \$650, \$660, \$670, \$680, \$690, \$700, \$710, \$720, \$730, \$740, \$750, \$760, \$770, \$780, \$790, \$800, \$810, \$820, \$830, \$840, \$850, \$860, \$870, \$880, \$890, \$900, \$910, \$920, \$930, \$940, \$950, \$960, \$970, \$980, \$990, \$1000.

FEMME DEMANDÉE

Étudiant bilingue ayant complété cours commercial cherche un emploi de bureau. Prière de communiquer à 569-4792 11-10-69

GLOBE SCHOOL OF LANGUAGES demande

Jeunes filles entre 18 et 30 ans. École internationale. Séminaires, cours de perfectionnement, français pour être actrices, comme professeurs et enseignantes. Expérience en cours d'enseignement. Bon salaire. Tél. 866-9731. 14-10-69

Fondation Universita du Canada offre des postes comme

CONSEILLERS

Faire parvenir curriculum vitae à:

140 Place Crémazie, Suite 734, Montréal, P.Q. 10-10-69

SECRÉTAIRE LÉGALE BILINGUE

avec au moins 3 ans d'expérience Centre-ville. Excellente rémunération. Appelez

844-2873 11-10-69

LOGEMENT DEMANDE

Couple sans enfant cherche louer dans secteur résidentiel d'Outremont ou Côte-des-Neiges, cottage ou duplex. Références fournies sur demande. Après 5 p.m. 845-3623 lin de semaine. Frais virés Sw.Acadia 229-2439 11-10-69

LOGEMENT A LOUER

JACQUES CARTIER 5 1/2 pièces, fermées, haut de duplex maison neuve chauffage électrique, stationnement auto, près centre d'achats, école, épicerie. Tél. 877-8126. 14-10-69

CAVAL DES RAPIDES 4 pièces \$75 par mois, Tél. après 6 p.m. 867-7951. 15-10-69

Snowdon - Chemin Queen Mary 3 1/2 pièces, rédecorées, poêle, frigidaire, taxes payées location immédiate \$110. Tél. 484-7575 ou 484-8307 16-10-69

2 1/2 pièces, semi-maison duplex, 587A, avenue Champlain, bien éclairé, dominant sur jardin, meuble, \$80, bien placé et convenable. Entretien attrayant. Pour adultes. Tél. 489-6096 27-10-69

Le cardinal Léger

Créer une NASA du développement

OTTAWA (PC) — Le cardinal Paul-Emile Léger a demandé la création d'une "NASA du développement" qui fera, a-t-il dit, pour le tiers monde affamé, ce que la National Aeronautics and Space Administration a fait pour la conquête de la lune aux États-Unis, hommes et crédits compris.

Sinon, "je ne sais pas ce que vos enfants verront", a ajouté le cardinal, dans une conférence prononcée mardi alors qu'il était l'invité de l'Institut de coopération internationale de l'université d'Ottawa sous la présidence de Me Louis Sabourin.

Le cardinal a invité une assistance d'environ 500 personnes, pour une bonne part des religieux, à comprendre et à tenter d'ap-

porter une solution aux problèmes du tiers monde, particulièrement de l'Afrique.

"Il y a un problème; c'est celui du tiers monde... et le tiers monde, c'est votre problème... le problème de ceux qui habitent les pays industrialisés."

Il a continué en affirmant que les ordinaires avaient apporté la solution à une foule de problèmes, mais qu'elles n'avaient jamais trouvé de réponse au cri des 2.4 milliards d'hommes affamés qui interrogent les 600.000 millions de leurs frères vivant dans les pays industrialisés.

Il a évoqué les merveilles de la technique et de la TV et s'est demandé, pourquoi l'homme ne consacrerait pas la même

énergie au développement international qu'il a mise à la conquête de la lune.

"Le fossé qui sépare un certain monde, le vôtre par rapport au monde sous-développé, s'élargit tous les jours, a déclaré le cardinal Léger. Il s'élargit à perte de vue depuis qu'Apollo XI est sorti des frontières de cette terre."

Le cardinal Léger a enfin convié les jeunes à le suivre "là-bas", en Afrique, où il y a tant à faire, a-t-il dit.

Le diplomate canadien M. Jules Léger, frère du prélat, et les représentants de plusieurs nations africaines assistaient à la conférence de Mgr Léger qui commence, a-t-on appris, un séjour d'une semaine dans la capitale fédérale.

Des prêtres contestataires réclament que le pape soit élu pour un mandat limité

ROME (AP, AFP) — Un premier groupe de prêtres contestataires belges est arrivé hier à Rome pour assister à la réunion qui doit avoir lieu du 10 au 16 octobre prochain en marge du synode extraordinaire des évêques qui débute samedi prochain.

L'assemblée réunira une soixantaine de prêtres venant de huit pays d'Europe. Plusieurs de ses participants se sont déjà rencontrés une première fois à Coire à l'occasion de l'assemblée qui s'était tenue parallèlement au synode des évêques européens.

Pour leur part, les prêtres belges ont remis hier à la presse un document d'une

trentaine de pages dans lequel ils demandent que le pape soit élu pour un temps déterminé plutôt que pour la vie.

Le document fait aussi écho à l'entrevue de mai du cardinal Suenens qui demandait que le pape soit élu par les évêques plutôt que par les seuls cardinaux.

"Pour plusieurs personnes, écrit-il, le pape est un sujet de scandale. Le besoin d'une réforme complète de la structure hiérarchique de l'Eglise se fait de plus en plus pressant. L'Eglise doit s'adapter à la vie moderne et aux besoins réels des hommes et cela signifie qu'elle doit devenir plus démocratique. Tout membre de l'Eglise doit être

libre d'exprimer ses idées et en même temps, les Eglises locales doivent se voir confier des responsabilités pleines et entières."

"Quant au clergé poursuivent-ils, il est une caste dominante qui cherche le secours des puissances politiques et économiques. Comme les pontificats privilégiés, les prêtres peuvent aider les pauvres sans pour autant jamais devenir les vrais compagnons des pauvres."

En outre, le texte d'une lettre envoyée à Paul VI par le secrétariat de l'assemblée pour lui expliquer le sens de la réunion des prêtres et pour lui demander sa bénédiction a été rendue publique hier. "Nous viendrons à Rome, dit la lettre, pour apporter une contribution sérieuse et objective au grand dialogue ouvert au sein de l'Eglise par le concile et à son engagement vers la liberté, le développement et la justice sociale dans le monde, engagement que vous-mêmes avez requis dans votre encyclique "Populorum Progressio".

D'autre part, l'Osservatore Della Domenica écrit que "beaucoup de contestataires, surtout des prêtres, sont déjà sortis de l'Eglise".

Des groupes se livrent à la contestation, poursuit l'hebdomadaire du Vatican sous la signature du professeur Federico Alessandrini, pour exercer "on ne sait, au juste, quelle pression de base sur le synode épiscopal", à partir de "positions négatives". "Ils contestent tout ou presque, ajoutent-ils, mais dire concrètement ce qu'ils veulent serait difficile,

car chacun a une revendication propre à proposer, inspirée peut-être par des problèmes personnels qui méritent certainement la compréhension et peut-être, dans certains cas, du respect, mais tout de même subjectifs".

"D'autre part, poursuit M. Alessandrini, même s'ils affirment être dans l'Eglise et vouloir y rester, beaucoup d'entre eux, spécialement les

ecclésiastiques, se sont déjà exclus de l'Eglise. Car, être dans l'Eglise quelles que soient vos intentions signifie accepter et professer certaines vérités fondamentales".

"Il faut croire, conclut-il, que cette contestation, en admettant qu'elle se manifeste, est un fait purement négatif, soit par lui-même, soit en ce qui concerne le renouveau en cours dans l'Eglise".

l'actualité religieuse

L'Église unie accepterait un système scolaire divisé selon les langues

Dans un communiqué remis hier à la presse, le consistoire de Montréal de l'Eglise unie du Canada déclare "qu'il est prêt à considérer l'établissement d'un système d'éducation publique basé sur la langue plutôt que sur la confessionnalité, sans que, ajoute-t-il, les parents perdent leur droit à une instruction religieuse pour les enfants".

Il dit en outre "insister pour que chaque élève, dans le système provincial, reçoive une instruction adéquate dans nos deux langues officielles, le français et l'anglais, afin d'être vraiment bilingue à la fin de l'école secondaire ou des CEGEP".

"Le consistoire se rejouit, poursuit-on, des nombreuses manifestations indiquant un renouveau et une puissance créatrice de la culture canadienne-française, et il recommande vivement à ses membres de profiter des avantages culturels de notre milieu. En même temps, le consistoire espère que le dialogue et le respect mutuel ne cesseront de croître, afin que nos enfants et nos compatriotes puissent bénéficier de toutes les ressources culturelles de notre province

et du Canada". Le consistoire déclare encore prendre note "avec reconnaissance de la récente déclaration du premier ministre Bertrand qui, tout en insistant sur la priorité comme langue d'instruction et d'usage général dans cette province, déclare que sa volonté personnelle, comme celle de son gouvernement est de maintenir l'éducation en anglais pour les an-

glophones, comme pour ceux qui pourraient choisir cette langue pour l'éducation".

Enfin, le consistoire de l'Eglise unie dit avoir pris note "avec grande satisfaction et admiration" de la récente déclaration de Mgr Grégoire, archevêque de Montréal sur le problème de Saint-Léonard et assure ses "frères chrétiens" de sa coopération pour arriver à "un compromis honorable".

Mrg Defregger a quitté l'hôpital

MUNICH (AFP) — Une procédure contre Mgr Matthias Defregger, évêque auxiliaire de Munich, impliqué dans le massacre de Fiefto, n'a pas été encore "formellement" engagée par le parquet de la capitale bavaroise. Celui-ci a fait savoir mercredi qu'il étudiait actuellement la question de sa compétence au sujet du dossier de Mgr Defregger, qui lui a été transmis, il y a plus d'une semaine, par le parquet de Francfort. C'est seulement lorsque ce point sera éclairci que le parquet de Munich décidera si la procédure doit être engagée ou arrêtée.

D'autre part, l'archevêque de Munich a confirmé aujourd'hui que Mgr Defregger est sorti au début de cette semaine de l'hôpital où il avait été admis le 22 septembre pour y subir un contrôle médical. Ses médecins traitants décideront si l'évêque auxiliaire de Munich, qui n'exerce provisoirement aucune fonction épiscopale, pourra reprendre ses occupations administratives.

en bref

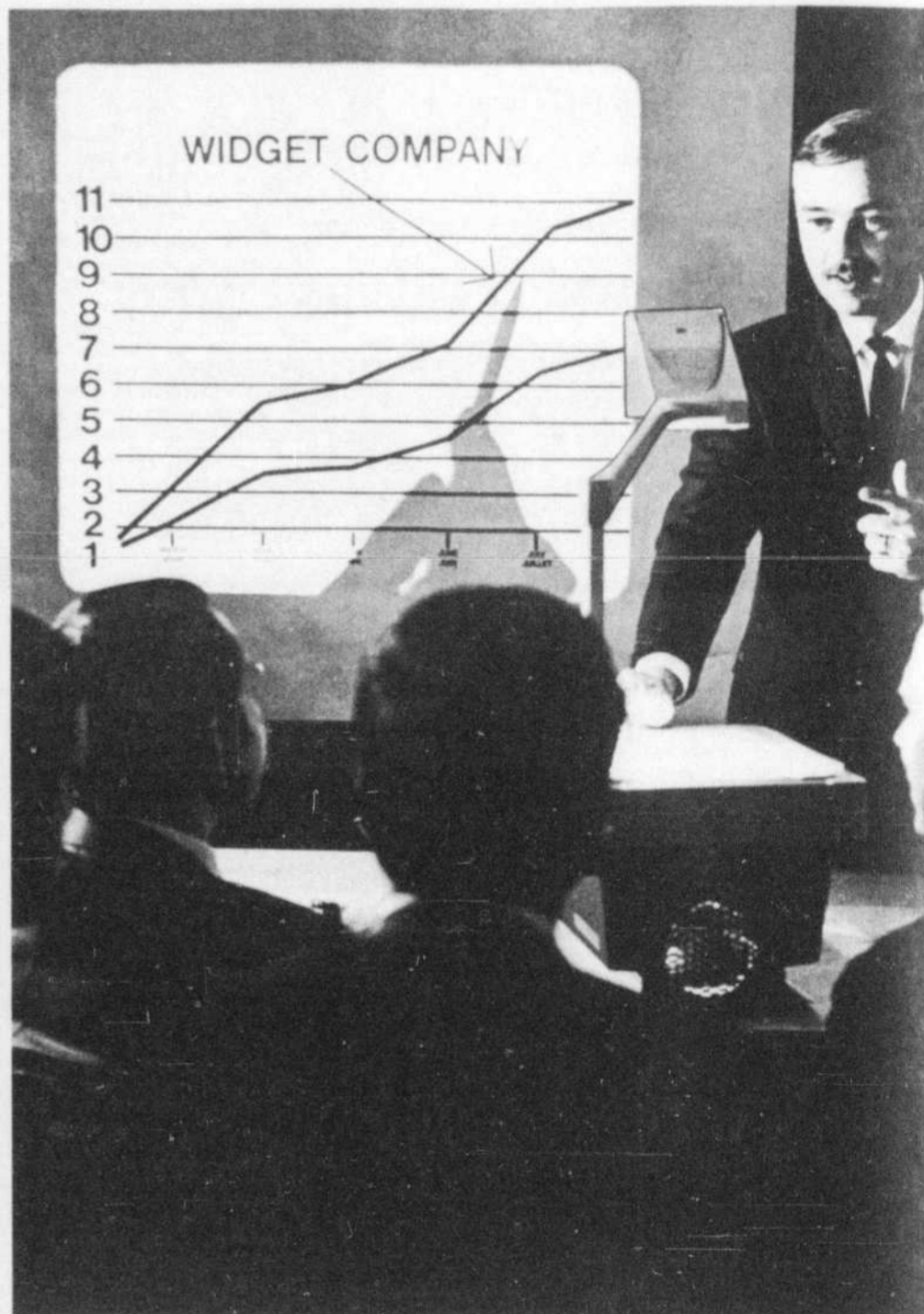
Deux prêtres mariés célèbrent la messe

RIO DE JANEIRO (AFP) — Deux prêtres brésiliens mariés récemment ont célébré les messes du dimanche dans le faubourg de Gama, à Brasilia, avec l'accord du curé de la paroisse.

Un très grand nombre de fidèles ont assisté à ces messes.

Le secrétaire de la conférence des évêques brésiliens, Mgr Avelar, a qualifié l'initiative de ces prêtres de "la plus grave faute contre la discipline jamais rencontrée au Brésil".

On compte une soixantaine de prêtres mariés dans le diocèse de Brasilia. Quatre-vingt-deux pour cent des habitants du faubourg de Gama sont catholiques. Au cours d'un récent sondage, 65,5 pour cent des fidèles se sont prononcés en faveur du mariage des prêtres, 25,5 pour cent contre. Les autres n'ont pas d'opinion.



AVEC LES SYSTÈMES VISUELS "3M" voir c'est croire!

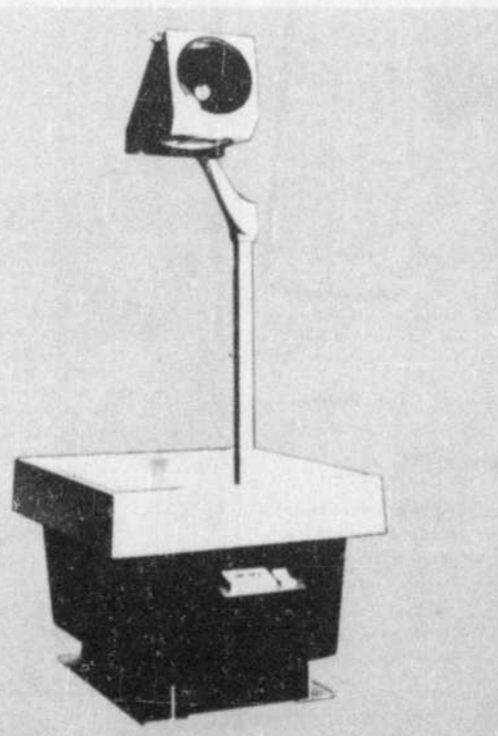
Pourquoi faut-il que toutes les statistiques soient présentées sous forme de tableaux? Tout simplement pour que les chiffres et leur signification soient parfaitement clairs!

C'est précisément la raison pour laquelle les entreprises modernes adoptent les systèmes visuels "3M" pour présenter leurs informations au cours de réunions ou de congrès. Les illustrations, diagrammes ou tableaux peuvent être transformés en transparents de projection, en l'affaire de quelques secondes. On peut y ajouter de la couleur et les projeter en toute clarté sur un mur ou un écran pour que tout le monde comprenne—instantanément.

Vous êtes totalement maître de la réunion—face à votre auditoire, dans une salle complètement éclairée. Et la réunion atteint son but efficacement.

Vous pouvez parfaitement récupérer le coût total d'un système visuel "3M" par le nombre d'heures qu'il permet de supprimer en une seule réunion.

Permettez nous de vous le prouver! Appelez votre bureau 3M le plus proche et demandez une démonstration des systèmes visuels.



Avant que les rumeurs ne déclenchent une révolution

Copieur Roll-O-Matic Apéco

Participez à une démonstration pacifique dans nos bureaux

Embrassez notre cause! Ce nouveau concept en matière de copie a tout ce que vous recherchez. Le Roll-O-Matic Apéco est un copieur qui reproduit l'original exactement tel qu'il se présente, y compris sa longueur — sans avoir à changer de papier.

Le papier à copier se présente sur rouleau permettant de sortir des copies longues ou courtes, en un ou plusieurs exemplaires, et ce, automatiquement. Et 140% plus vite qu'aujourd'hui. Le Roll-O-Matic Apéco est absolument imbattable, tant sur le plan de la vitesse que pour son fonctionnement économique et irréprochable. Pour vous joindre au mouvement, venez nous demander de vous faire une démonstration dans notre bureau; un élégant cadeau vous y attend.

UN CADEAU rien que pour venir juger le copieur qui juge la longueur des copies.

Alors, rendez-nous visite dans nos bureaux cette semaine, et nous nous ferons un plaisir de vous faire une démonstration du copieur Roll-O-Matic Apéco. Nous vous remettrons à cette occasion un ensemble de bureau personnalisé portant votre nom. Mais si vous préférez avoir une démonstration dans votre bureau, un simple appel téléphonique suffit.

Photo-Copy Supply Co. Ltd
60, rue Laval,
Châteauguay-Centre, Qué.

Visual Products 3M COMPANY
C.P. 5757 London, Canada

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including various indices and company shares.

COMPTABLES AGRÉÉS

Advertisement for accounting services by Belzile, Cardinal, Roy & Cie.

PROVOST & PROVOST

Advertisement for accounting services by Provost & Provost.

Duval, Buteau & Cie

Advertisement for accounting services by Duval, Buteau & Cie.

Mallette, Normandin & Cie

Advertisement for accounting services by Mallette, Normandin & Cie.

THORNE, GUNN & CIE

Advertisement for accounting services by Thorne, Gunn & Cie.

AIMÉ GALBARNEAU & CIE

Advertisement for accounting services by Aimé Galbarneau & Cie.

Samson, Bélaïr, Côté, Lacroix

Advertisement for accounting services by Samson, Bélaïr, Côté, Lacroix.

MONTREAL - QUEBEC - RIMOUSKI

Advertisement for accounting services in Montreal, Quebec, and Rimouski.

GREFFIER DE LA RÉGIE

Advertisement for a notary public in Montreal.

Table of stock market data for Montreal, including various indices and company shares.

RÉGIE DES ALCOLS DU QUÉBEC

Advertisement for the Régie des Alcools du Québec.

AVIS

Table of restaurant and business listings in Montreal.

Carrières et Professions

Centre de création graphique et publicitaire cherche... dessinateur pour exécution de maquettes et "mécaniques" 5 ans expérience minimum

INGÉNIEURS ET DESSINATEURS DANS TOUTES LES BRANCHES

La Commission Scolaire Régionale Deux-Montagnes requiert les services d'un professeur masculin spécialisé pour l'enseignement des matières commerciales:

Le Cégep Lionel-Groulx (Ste-Thérèse) demande

DES PROFESSEURS DE MATHÉMATIQUES à plein temps ou à temps partiel, pour les cours de:

SERVICE DE LA SÉLECTION ASSURANCE-VIE

Directeur des ventes Produits de consommation

INGÉNIEUR CHIMISTE

La Commission Scolaire Régionale Salaberry recherche des professeurs dans les matières suivantes:

La Ville de Châteauguay est à la recherche d'un greffier d'expérience, bilingue, pour emploi immédiat.

Claude Hurtubise, c.a. Secrétaire-trésorier, Ville de Châteauguay.

TRAVAILLEUSE SOCIALE PROFESSIONNELLE

PHYSIOTHÉRAPEUTES POUR DÉPARTEMENT DE PHYSIOTHÉRAPIE À L'HÔPITAL

Automobile fournie Bénéfices marginaux usuels

SERVICE DE LA SÉLECTION ASSURANCE-VIE

Directeur des ventes Produits de consommation

INGÉNIEUR CHIMISTE

Directeur des ventes Produits de consommation

DIRECTEUR D'UN CENTRE D'INFORMATIQUE

Fonctions - Assumer la responsabilité de la mise en place du centre avec l'assistance de conseillers en informatique.

Qualifications - Diplôme d'université ou l'équivalent. Expérience d'au moins 5 ans en informatique.

Prrière de nous adresser votre curriculum vitae à: CENTI (CANADA) LTÉE

Conseillers en informatique, 1365 Place du Canada, Montréal 101, Qué.

SPECIALISTE DES RELATIONS PUBLIQUES

LE CANDIDAT - Personne dynamique, douée d'esprit d'initiative, parfaitement bilingue, capable d'organiser et de diriger efficacement des actions publicitaires et relations publiques.

LE POSTE - Pour le compte d'une nouvelle filiale de la Northern Electric, élaborer et mettre en oeuvre un programme d'information et de publicité.

L'ENTREPRISE - Le plus important fabricant canadien de matériel de télécommunications et sa filiale, vouée à la fabrication et à la commercialisation à l'échelle nationale et internationale.

COMPAGNIE Northern Electric LIMITÉE

Boite postale 6123, dépt. 108 (Dossier 4-C), Montréal 101, Québec.

Inscription en Bourse de Montréal, ce matin, des actions de Scott's Restaurants Co. Limited

Symbole "SRC"

Un total de 4,158,260 actions ordinaires sans valeur au pair, dont 4,078,260 actions sont émises et 80,000 actions sont réservées pour émission future, en vertu d'options, seront inscrites à la cote de la Bourse de Montréal, aujourd'hui le 9 octobre 1969.

Le symbole au télécrypteur sera "SRC".

Siège social

2,000 Jane Street, Weston (Ontario). Scott's Restaurants Co. Limited est une compagnie qui s'est fondée en vertu des lois de la province de l'Ontario et est une continuation de Scott's Restaurants Limited et de Scott's Catering Limited, en vertu de lettres patentes de fusion datées du 21 mai 1968. En vertu de lettres patentes supplémentaires datées du 22 mai 1969, le capital-actions de la compagnie fut changé à sa forme actuelle. Scott's est vivement actif dans le commerce de l'alimentation depuis 1937, alors que Scott's Restaurants Limited fut incorporé en vertu des lois de l'Ontario.

Ses faits fonctionnaires et administrateurs

MM. George Ryerson Gardiner, Président du Conseil et administrateur, Toronto; John Joseph Leon, Président et administrateur, Etobicoke; John Elmer Coles, Vice-président et administrateur, Toronto; Francis Ronald Graham, Vice-président et administrateur, Montréal; William John Bushnell, Secrétaire-trésorier et administrateur, Toronto; Edmund Victor Graham, Secrétaire adjoint, Port Credit; Frederick Ross Johnson, Administrateur, Islington; Helen Doris Phelan, Administrateur, Toronto; Robert Allen Stevens, Administrateur, London; Hon. Salter Adrian, administrateur, Toronto.

Voici un état combiné de profits et pertes pour les cinq années et vingt semaines se terminant le 18 mai 1969.

Profit net

	1964	1965	1966	1967	1968
Ventes	\$3,940,623	\$5,180,540	\$6,862,291	\$9,295,392	\$11,882,891
Profit avant les taxes et autres	296,526	462,985	320,742	970,829	1,902,396
Profit net	396,723	273,147	253,427	478,767	793,792

En vertu d'un accord daté le 12 septembre 1969 avec Gardiner, Watson Limited et Graham Armstrong Securities Ltd., agissant comme souscripteurs conjoints, la compagnie s'est engagée à vendre et les souscripteurs ont consenti d'acheter 900,000 actions offertes par prospectus en date du 24 septembre 1969 au prix de \$5.65 par action.

Le produit net, provenant de la vente des unités s'éleva à \$5,085,000 avant les dépenses d'émission qu'on estime à être \$40,000 et il devra servir aux fins suivantes:

- a) Pour réduire les emprunts bancaires contractés aux fins de financer l'acquisition des possessions et des actifs de Foster's Restaurants Limited, le 14 juillet 1969, à environ \$1,000,000.
- b) Pour payer le solde des dépenses de capital projetées par la compagnie pour 1969, qui s'élevaient à \$2,325,000 le 13 juillet 1969.
- c) Pour augmenter le fond de roulement de la compagnie.

Dividendes plus élevés durant les 10 premiers mois

Au regard de la même période l'an dernier

Les versements de dividendes par les grandes sociétés canadiennes continuent de maintenir leur avance par rapport à ceux de l'année précédente, indique la firme J. R. Timmins & Co. dans son rapport mensuel. Pour les dix premiers mois de l'année, ces versements ont atteint \$1,215,048,402, marquant une hausse de 3.6 p. 100 sur les versements de la période correspondante de 1968 et de 5 p. 100 sur ceux de 1967.

Bourse de Toronto

Le marché minier baisse depuis 4 séances consécutives

TORONTO (PC) — Les prix ont subi une baisse modérée dans des échanges légers mercredi à la Bourse de Toronto qui a de ce fait encaissé un quatrième recul d'altitude et un huitième en neuf jours. La faiblesse enregistrée à Wall Street semble avoir été le facteur prédominant.

L'indice des industrielles a clôturé à 174.24 en baisse de .74. Aux pétrolières, Consolidated East Crest a perdu \$1.15 à \$3.80, Dynamic 50 cents à \$2.20, New Continental 40 cents à \$2.10, Mill City, 40 cents à \$2.55 et Permo 21 cents à \$1.18.

Consumers Gas était en baisse de 14 à 15.34 et Union Gas 14 à 16.34, tandis que Gulf Canada glissait de 1.8 à 17.5-8. Nabors demeurait inchangé à 19.1-2, cependant que Falconbridge reculait de 1.2 à 141. Les pourparlers ont été suspendus mercredi pour mettre fin à la grève des employés de cette compagnie.

Inco a acquis 1.8 à 36.14, tandis que Algoma Steel demeurait inchangé à 15.1-2 et que Stelco perdait 1.8 à 21.7-8. Les employés de ces trois compagnies sont actuellement en grève.

NOMINATIONS À LA BANQUE PROVINCIALE



M. Réal Tardif

M. Raymond Primeau, Directeur général de la Banque Provinciale, annonce la nomination de M. Réal Tardif comme directeur du Service du Marketing et de M. Gaston Bertrand comme directeur des Relations Publiques.

M. Tardif, qui est diplômé de l'École des Hautes Etudes Commerciales, aura la responsabilité des secteurs Recherches, Développement des Affaires et Publicité. M. Bertrand, bien connu du monde des affaires, dirigera les relations publiques de la Banque.

Fonds mutuels

Cours fournis par FRANCIS DUPONT

Atlantic	2.34 2.56
x Affiliated Fund Inc Com	1.79 8.43
A.G.F. Special Fund	3.72
All Canadian Com	7.80 8.56
All Canadian Div	9.30 10.20
All Canadian Rev Growth	5.40 5.96
All Venture (Canadian)	4.31 4.71
x Business Shs (American)	3.23 3.49
American Growth	6.23 6.96
Andrew Equity	3.57 3.12
Associated Investors	2.28 4.11
Bourbon Corp	8.11 8.87
x Boston Fund Ltd	15.19 16.64
x Bullock Fund Ltd	6.70 7.36
Canada Security Fund	3.80
Canadian Channing Venture	6.42 7.04
Canadian Gas & Energy Fd Fld	13.98 15.23
Canadian Investment Fund	4.81 5.25
Canadian Truist Inc Fund	4.46 5.09
Canfund Co Ltd	59.52 82.50
Canquest	7.47 8.18
Champion Mutual Fund of Can	3.97 4.25
C.I. Leverage	7.19 7.89
Collette Mutual Fund	13.13 14.39
Commonwealth Inc	5.87 6.42
Corporate Investors	6.19 6.78
Corporate Investors Stock Fd	4.57
x Dividend Shs	12.02 13.05
Dynafun Fund Inc	22.31 22.52
Dynafun Fund of Canada	7.82 8.31
Eare Fund (Intl)	5.90 6.20
Federated Financial	5.87 5.57
Federated Growth	5.58 5.17
Fonds Collectif "A"	6.77 7.40
Fonds Collectif "B"	20.52 22.00
Fonds Collectif "C"	5.80 5.78
Fonds Desjardins "A"	9.94 10.43
Fonds Desjardins "B"	4.26
Fonds Desjardins "C"	9.59 10.45
G.I.S. Compound	3.89 4.26
G.I.S. Income	7.12 7.82
Growth Equity Fund	20.57
Growth Oil & Gas	11.19 12.23
Industrial Growth	8.22 9.09
Investor Growth	5.32 5.80
Investor Mutual OF Canada	9.74 10.64
I.O.S. Regent	4.54 4.96
I.O.S. Venture	7.16 7.87
Keystone Canada K-2	5.42 5.82
x Keystone Canadian S-1	17.85 19.45
x Keystone Canadian S-4	5.28 5.76
x Keystone Polaris	4.42 4.84
Le Fonds P.E.P.	3.49 3.79
Lexington Research	15.12 16.52
x Mass Investment Trust	15.22 15.62
x Mass Investment Growth Siks	12.71 13.52
Molson M. Fund	5.47 5.98
Mutual Accumulating Fund	5.80 5.91
Mutual B.F.F.	4.64 4.85
Mutual Bond	6.07 6.64
Mutual Growth	5.50 6.01
Mutual Income Fund	8.15 8.81
Natural Resources	7.82 8.32
x Performance Plus	18.31 20.21
x First Participating	7.17 7.86
Prêt et Revenu Mutuel	10.74 11.30
Prêt et Revenu American	5.84 6.19
Principal Growth Fund	4.40 5.96
Provident Mutual Fund	11.44 12.50
Putnam Growth Fund	3.47
Radiation R. I.	5.73 6.30
Royfund Ltd	10.68 11.82
Spec	5.16 5.76
Staircase Fund	2.86 3.11
United Accum Fund	2.51 3.05
United American	5.51 5.85
United Horizon	4.84 5.32
United Venture	7.29 7.87
Unit Savings Equit Fund	11.87 12.85
Wellington Fund	
x En monnaie américaine	

NOMINATION



M. JEAN LÉPINE

Le vice-président et directeur général en chef de la Banque Canadienne Nationale, M. René Leclerc, annonce la nomination de M. Jean Lépine au poste de directeur du service de l'inspection. Il succède à M. Jean Barrett, promu directeur général adjoint.

Westburne International

Westburne International rapporte avoir enregistré pour le trimestre terminant le 30 juin dernier un revenu net de \$548,000 (soit 13 cents par action) en forte hausse sur les \$250,000 (soit 7 cents par action) de la période correspondante de 1968. Les ventes ont été de \$28.1 millions cette année au cours de la période prémentionnée contre \$23.8 millions en 1968. Les chiffres relevés par la compagnie se basent sur la consolidation des opérations de United Westburne qui devrait devenir une filiale à part entière de Westburne International. La compagnie a de plus mentionné que toutes les divisions de ses opérations ont connu des ventes et profits accrus.

Indices Dow Jones

	30 Ind.	Div.	Haut.	Bas	Perm.	Var.
30 Ind.	386.57	808.79	797.65	802.20	4.03	0.01
Div.	195.11	286.57	282.50	284.85	-0.87	-0.30
15 Util.	138.46	113.23	109.47	110.37	-0.83	-0.74
63 Stocks	272.43	274.12	269.92	271.67	-1.42	-1.42

potins financiers

Après 3 séances de baisses consécutives, la Bourse de Toronto a paru hier encore peu résistante. Les écarts paraissent peu importants, hier, sur la Bourse de Montréal. On observait une légère baisse, hier, sur le marché de Londres, tandis que les valeurs françaises étaient, aussi de leur côté, en recul modéré. La Bourse de N.Y. comptait des liquidations moins considérables, hier, et l'indice des industrielles de DJ clôturait 4.93 points plus bas, à 802.20. Certains stocks américains glissaient, hier, à leurs plus hauts niveaux sur cette année.

Le Centre de Psychologie et de Pédagogie (1968) Inc. a édité le livre "Initiation à la vie économique", distribué par le Centre du Livre, Inc., 260 ouest rue Faillon. Ce livre dont l'auteur est M. Robert Thomassin, M.S.C. (Laval) M. A. Economique, Harvard, avec des collaborateurs, traite maints problèmes de nature à intéresser non seulement les élèves en économie politique, mais, encore, bien des adultes, car, il n'est jamais trop tard pour parfaire ses connaissances dans un domaine fort ignoré de bien des gens et, pourtant, il est de première importance pour tous et particulièrement pour notre groupe ethnique.

Les actions des entreprises suivantes se vendront ce matin ex-dividende: Cummings Properties Limited: ordinaire - 10 cents l'action. M P G Investment Corporation Limited: \$1.32 privilégiée - 1964 Series - 32.3 cents l'action. Scott Paper Limited: ordinaire - 22 1/2 cents l'action.

Si l'indice des industrielles de DJ venait à baisser longtemps au-dessous de 800, il a glissé hier à 797.65 - Wall Street entrerait dans une nouvelle et longue ère de baisse, selon certain observateur du marché américain. Selon Shearson, Hammill & Co "l'environnement psychologique déprimant qui existe présentement pour les actions ordinaires est un facteur défavorable, mais la majorité des nouvelles négatives auraient été escamotées récemment".

La C.S. de Béloil, celle de St-Redempteur, celle de Charlemagne, celle de Saberry de Valleyfield, la C.S.P. de Corneille et Thetford, celle de St-Cyrille, celle d'Aylmer, celle de Montréal-Nord, et, enfin, la C.P. de Waterloo emprunteront sous peu.

M. Edwin Posner, ancien président de l'American Stock Exchange, vient de mourir à l'âge de 78 ans.

Silknit Ltd a acheté de Reeves Brothers, Inc. sa filiale canadienne en propriété exclusive, soit Comfy Home Furnishings Ltd, mais le prix de la transaction n'a pas été divulgué.

Les nouvelles actions subdivisées de Belding Corticelli Limited se transigeront sur une base régulière sur la Bourse Canadienne à son ouverture mardi le 14 octobre 1969.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Greenshields Inc. offrait hier un prix fixe de \$1.42 par action de Jorex Limited

Greenshields Inc. agissant comme principal, offrait 100,000 actions de Jorex Limited, au prix de \$1.42 l'action, sur les Bourses de Toronto et de Montréal, entre 9 h 00 et 9 h 30, le mercredi 8 octobre 1969. La firme Greenshields ne peut recevoir pas plus que 75% des actions offertes, aux fins de remplir les commandes de ses propres clients. Au moins 15% des dites actions seront offertes aux membres de la Bourse de Toronto et au moins 10% aux membres de la Bourse Canadienne. Cesera la firme Greenshields Incorporated qui émettra les billets du parquet et le livraison se fera sur le marché au comptant.

Dominion Glass Co. construit une usine de \$20,000,000, à Bramalea, en banlieue de Toronto

La Dominion Glass Company Limited a commencé la construction d'une nouvelle verrerie, située dans le parc industriel de Bramalea, en banlieue de Toronto.

Le coût de la construction est évalué à plus de \$20,000,000. L'usine emploiera au-delà de 500 personnes.

Le Bramalea Industrial Park, un projet de Bramalea Consolidated Developments Ltd., a été choisi comme site pour la nouvelle verrerie à cause de son emplacement idéal pour servir un nombre sans cesse croissants de clients du centre de l'Ontario.

Le contrat pour la construction des immeubles et l'installation des machines a été accordé à la E.G.M. Cape & Company Limited de Toronto. La mise en oeuvre est prévue pour l'automne de 1970.

En annonçant le début de la construction, M. E.A. Thompson, président de la Dominion Glass, a déclaré que "la nouvelle usine ne modifie en rien les projets actuels d'expansion et de modernisation des installations présentes de Dominion." Ceci fait partie d'un programme de longue haleine qui comprend, jusqu'à ce jour, l'expansion et la modernisation des usines de Montréal, de Hamilton et de Wallaceburg, (Ontario), de Redcliff, (Alberta), et de Burnaby, (C.B.), a précisé M. Thompson.

Adjudication d'une émission municipale de \$252,000 d'obligations à 8 1/2 %

La ville de St-David-de-l'Auberviviere, comté de Lévis, a vendu récemment à un syndicat formé de La Corporation de Prêts de Québec, Banque Provinciale du Canada, Oscar Dubé & Cie Inc., Garneau Boulanger Ltee, Gingras Reid & Gaudreau Inc., Grenier, Ruel & Cie Inc., J.E. Laflamme Ltée, une émission de \$252,000 d'obligations à 8 1/2 %, à un prix de 93.98. L'émission comprend: \$203,500 de titres à 8 1/2 % 1970-79 et \$49,000 à 8 1/2 % 1989. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 4.6626%. L'emprunt comporte un solde de \$127,000 à renouveler en 1979 pour un terme additionnel de 15 ans et un solde de \$49,000 à renouveler en 1989 pour un terme additionnel de 20 ans et couvrant les amortissements prévus pour les années 1965 à 2000 inclusivement.

Datées du 1er octobre 1969, les nouvelles obligations échoient comme suit: \$203,500 en séries du 1er octobre 1970 au 1er octobre 1979 inclusivement et \$49,000 échoient le 1er octobre 1989. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour des travaux d'aqueduc, d'égoûts, de voirie et pour l'achat de machines.

L'évaluation imposable de la ville, pour 1968, s'élevait à \$10,265,825. Le 31 décembre 1968, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait à \$954,000.

Il n'y aurait pas de meilleur temps pour fonder des Clubs de Placement

Au début de toute année scolaire, maints étudiants de nos collèges, Cegep et universités sont portés à former des Clubs de Placements, cherchant ainsi à mettre en pratique les leçons d'économie politique apprises. Il est donc heureux que l'Association Canadienne des Clubs de Placement ait publié une intéressante brochure à ce sujet. Il y est question de l'historique de ce genre de Club, comment en former, comment être un comité de direction, des modes de votation, des conditions d'admission, des versements mensuels, des comptes de banque, des règlements à adopter, des rapports sur la situation du Club, etc. On y traite de la manière de faire des placements, de l'enregistrement des titres, de leur garde, des assurances, des accords avec le courtier de placement ou avec l'agent de change, des questions de l'impôt sur le revenu, etc. soit autant de sujets de nature à être bien vus des intéressés à fonder un Club de Placement. Etant des profanes, ils ont besoin de conseils désintéressés. Il est heureux que l'A.C.C.P. ait publié le dit volume, avec tous droits de réserves. Il se vend \$3.25 ou \$3.50 et on peut l'obtenir en s'adressant à Boîte Postale 35, Place d'Armes. Le président de l'Association précitée est M. A.D.H. Smith, de Toronto. Il va sans dire que "le moment ne saurait être plus propice pour fonder des Clubs de Placements," car, maintes bonnes valeurs mobilières canadiennes cotent sur nos Bourses de Montréal, Canadienne et de Toronto à "des niveaux d'occasion". Elles peuvent peut-être baisser encore quelque peu, mais plusieurs auraient vu leurs plus creux. Ce qui qu'il importe, c'est de faire un choix judicieux en consultant qui de droit, en l'occurrence un courtier membre de l'IDA, ou un agent de change membre des trois bourses précitées.

Marcel CLEMENT

Bourse de Montréal

Replis, plutôt modérés sur la place locale, hier

Les industrielles et les papiers ont connu de nouvelles baisses, hier, alors que la Bourse de Montréal a enregistré une tendance à la baisse pour la huitième fois en neuf jours.

L'indice général a baissé de 94 à 170.56, alors que les pertes ont dépassé les gains par 148 à 33.

Chez les banques, Nouvelle-Ecosse a gagné 1-4 à 22.34; Commerce 1-8 à 19.1-8; et Royal 1-8 à 20.7-8 tandis que Montréal perdait 1-8 à 15.1-8.

Parmi les industrielles, National Drug a baissé de 1.34 à 9.9, et Falconbridge de 1 à 141.

Dans les services publics, B.C. Tel a perdu 2.14 à 56, et chez les papiers, MacMillan a reculé de 3-4 à 32.

Dans les minières et les pétrolières, Hollinger a perdu 1.3-8 à 31, et Aquitaine de 1-2 à 18.1-4.

A la Bourse Canadienne, Visa Bella a gagné 40 cents à 3.00, et Val Mar a perdu 25 cents à 3.40.

Parmi les valeurs spéculatives, Patino a baissé de 2.1-2 à 41.1-2. A l'indice, les papiers avaient perdu 1.52 à 112.90, les industrielles 1.15 à 177.52 et les services publics .83 à 141.79, tandis que les banques gagnaient 45 à 170.81.

Un total de 664,800 actions ont été échangées, comparativement à 835,800, mardi.

Indices à Montréal

Hier	177.52	141.79	170.81	170.96	112.90
La veille	178.67	142.62	170.26	171.50	114.42
Sept. 29	180.14	144.98	170.42	172.03	114.68
Mois der.	182.43	147.22	170.87	175.11	113.61
1969 haut	207.15	159.30	205.62	197.47	116.47
1969 bas	167.75	140.62	156.73	162.14	103.86
1968 haut	193.94	158.58	207.09	187.09	106.23
1968 bas	148.69	119.16	113.90	129.70	96.13

d'octobre 1968. Chez les services publics, les versements seront sensiblement semblables à ceux de l'an dernier, aux environs de \$38,000,000. Mais chez les institutions financières et les fiduciaires, ces versements marqueront une hausse d'environ \$1,000,000, au total de \$9,000,000.

Bourse de N-Y

Wall Street a vu maints stocks toucher, hier, leur plus creux de l'année

(AFP) — L'effrètement des cours s'est poursuivi mercredi sur le New York Stock Exchange. En clôture le marché s'est inscrit à un niveau à peine supérieur à son plus bas de l'année. Une légère reprise, de courte durée, avait été enregistrée en cours de séance alors que l'indice des industrielles se rapprochait des 800 points. Ce niveau est considéré par les analystes comme marquant un seuil à ne pas franchir sous peine de voir entrer le marché dans une nouvelle et longue ère de baisse.

Les affaires ont encore été peu actives. En clôture les baisses étaient sensiblement deux fois plus nombreuses que les hausses. Pratiquement tous les compartiments se sont effrités. Seuls les tabacs, les papeteries et les automobiles, ou Ford s'est inscrit en léger progrès, ont résisté et ont enregistré des fluctuations irrégulières. Ailleurs les baisses l'emportent largement. Les ordinateurs se sont alourdis. Arco s'est nettement replié aux côtés d'ergonomes, en recul modéré. Aux radio-télévisions, Motorola et Zenith Radio ont été les plus touchés par la baisse. Monsanto a été lourd aux produits chimiques, de même que Sperry Rand aux électroniques.

Cours du dollar

Le dollar américain a gagné 1-32 et cotait à \$1.08 1-32 en devises canadiennes. La livre sterling a gagné 1-8 et cotait à \$2.57 7-8. NEW YORK (PC) — Le dollar canadien a perdu 1-64 et cotait à 92.37-64 en devises américaines. La semaine dernière il était à 92.41-64. La livre sterling a gagné 3-32, et cotait à \$2.38 23-32.

Voir autres nouvelles de finance en page 19

NOMINATION

Monsieur René Blouin de Hull est maintenant associé, à titre de représentant, à la maison Raymond Camus Inc., courtiers en valeurs mobilières.

Monsieur René Blouin vous offre des fonds mutuels, des obligations et débetures de gouvernements, de municipalités et de commissions scolaires.

Pour vos placements, consultez

RENÉ BLOUIN

192, rue Dumas, Hull
tél. 777-5919

Représentant de

RAYMOND CAMUS INC.

Courtiers en Valeurs Mobilières

500, Place d'Armes, Ch. 1140
Montréal 126 — tél. 842-2715



VIENT DE PARAÎTRE:

L'ÉCONOMIQUE

rodrigue tremblay

pour les CEGEP et universités

608 pages
2 couleurs
7 1/2" x 9 1/2"

Prix: \$ 9.50

HOLT, RINEHART ET WINSTON
9400, Parkway, Anjou, Montréal 437 / 351-7810

Votre secrétaire portative!

Le "PHILIPS 85"

... UN ENREGISTREUR qui se glisse dans la poche résout les problèmes de dictée et écriture des notes

- Manoeuvre facile par commande du bout du doigt
- Enregistrement et lecture instantanés
- La mini-cassette se met en place automatiquement.
- Bande magnétique réutilisable
- Réglage automatique de la puissance sonore et du niveau

POUR UNE DÉMONSTRATION 861-9401

LA COMPAGNIE CANADIENNE D'ÉQUIPEMENT DE BUREAU LTÉE, GE
Office Equipment Company of Canada Limited
BEAVER HALL / LAGAUCHETIÈRE, MONTRÉ

Bourse de Toronto

Suite de la page 19

Table of stock market data for Toronto, including various stock symbols and their prices.

Table of stock market data for Toronto, including various stock symbols and their prices.

Table of stock market data for Toronto, including various stock symbols and their prices.

Table of stock market data for Toronto, including various stock symbols and their prices.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of stock market data for New York, including various stock symbols and their prices.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Canada, including various stock symbols and their prices.

Miner

Table of stock market data for mining stocks in Toronto.

Miner

Table of stock market data for mining stocks in Toronto.

Miner

Table of stock market data for mining stocks in Toronto.

Miner

Table of stock market data for mining stocks in Toronto.

Miner

Table of stock market data for mining stocks in Toronto.

Miner

Table of stock market data for mining stocks in Toronto.

Miner

Table of stock market data for mining stocks in Toronto.

Miner

Table of stock market data for mining stocks in Toronto.

Miner

Table of stock market data for mining stocks in Toronto.

Miner

Table of stock market data for mining stocks in Toronto.

Miner

Table of stock market data for mining stocks in Toronto.

Miner

Table of stock market data for mining stocks in Toronto.

Miner

Table of stock market data for mining stocks in Toronto.

Miner

Table of stock market data for mining stocks in Toronto.

Miner

Table of stock market data for mining stocks in Toronto.

Miner

Table of stock market data for mining stocks in Toronto.

Miner

Table of stock market data for mining stocks in Toronto.

Miner

Table of stock market data for mining stocks in Toronto.

Miner

Table of stock market data for mining stocks in Toronto.

Miner

Table of stock market data for mining stocks in Toronto.

Miner

Table of stock market data for mining stocks in Toronto.

Miner

Table of stock market data for mining stocks in Toronto.

Miner

Table of stock market data for mining stocks in Toronto.

Miner

Table of stock market data for mining stocks in Toronto.

Miner

Table of stock market data for mining stocks in Toronto.

Miner

Table of stock market data for mining stocks in Toronto.

Miner

Table of stock market data for mining stocks in Toronto.

Miner

Table of stock market data for mining stocks in Toronto.

Miner

Table of stock market data for mining stocks in Toronto.

Miner

Table of stock market data for mining stocks in Toronto.

Miner

Table of stock market data for mining stocks in Toronto.

Miner

Table of stock market data for mining stocks in Toronto.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including various stock symbols and their prices.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including various stock symbols and their prices.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including various stock symbols and their prices.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including various stock symbols and their prices.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including various stock symbols and their prices.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including various stock symbols and their prices.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including various stock symbols and their prices.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including various stock symbols and their prices.

Valeurs minières hors-liste

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co. Ltd.

Table of stock market data for mining stocks not on the main list.

Valeurs minières hors-liste

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co. Ltd.

Table of stock market data for mining stocks not on the main list.

Valeurs minières hors-liste

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co. Ltd.

Table of stock market data for mining stocks not on the main list.

Valeurs minières hors-liste

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co. Ltd.

Table of stock market data for mining stocks not on the main list.

Valeurs minières hors-liste

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co. Ltd.

Table of stock market data for mining stocks not on the main list.

Valeurs minières hors-liste

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co. Ltd.

Table of stock market data for mining stocks not on the main list.

Valeurs minières hors-liste

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co. Ltd.

Table of stock market data for mining stocks not on the main list.

Valeurs minières hors-liste

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co. Ltd.

Table of stock market data for mining stocks not on the main list.

Advertisement for Grant Johnston & Co. Limited, featuring the headline 'Tirelire et placements' and text about investment services.

Table titled 'Indices des obligations à N. Y.' showing bond indices for New York.

Table titled 'Indices à New York' showing various stock indices for New York.

Table titled 'Indices à Toronto' showing various stock indices for Toronto.

Table titled 'Titres au Compote' listing various stock titles and their prices.

Table titled 'Cours des changes' showing exchange rates for various currencies.

Table titled 'Valeurs minières hors-liste' showing mining stock prices.

Text advertisement for 'L'obligation convertible, source de revenus et d'appréciation de capital.'.

Advertisement for J.T. Gendron Inc., featuring the company name and contact information.

Large advertisement for CANAGEX, featuring the headline 'LA CROISSANCE DE CANAGEX' and text about mutual funds.

Small advertisement for CANAGEX LTÉE, including contact information and a logo.

l'information

sportive

À cause d'un manque de sérieux

par Réjean Brodeur

A cause de manque de sérieux des dirigeants de l'équipe des Marquis de Longueuil, cette nouvelle ville d'importance du Québec n'aura pas de hockey dans la ligue Senior du Québec en 1969-70. Cette équipe connue sous le nom de Jacques-Cartier l'an dernier a en effet définitivement quitté les rangs du circuit Jean Charron à l'assemblée de mardi soir à Saint-Hyacinthe.

Malgré ce retrait subit annoncé seulement 12 jours avant l'ouverture de la saison, rien n'entravera la bonne marche des activités des cinq autres équipes qui opéreront sérieusement elles. Même si on peut penser que cette décision déplorable aurait pu jeter une ombre sérieuse à l'image que l'on se fait de la ligue Senior du Québec, il n'en est cependant rien, heureusement.

La saison débutera quand même à la date prévue dans exactement 10 jours. On opérera à cinq équipes et on se rendra jusqu'au bout, adienne que pourra. Même qu'un nouveau comité d'expansion sera prochainement formé pour la ligue. Le but? On alignera certainement huit équipes au minimum la saison prochaine. Les noms des villes de Bedford et Valcourt où de nouveaux stades seront bientôt ouverts sont mentionnés de même que Magog dans les Cantons de l'Est comme prochaines adhésions possibles à la nouvelle ligue Senior du Québec.

C'est dommage

Gilles Landriault s'occupait de la franchise de Jacques-Cartier l'an passé. Tout a bien fonctionné sous son égide. A cause de ses obligations personnelles, ce dernier a dû abandonner l'équipe à un nouveau groupe de Longueuil qui n'a pu suivre les traces bien marquées par Landriault. C'est la raison pour laquelle Longueuil n'aura pas de hockey de calibre senior cette saison.

"Et avant que la ville de Longueuil ne puisse obtenir une nouvelle franchise dans notre circuit, je puis vous assurer qu'il leur faudra trouver un bon groupe de sportifs très sérieux avant de la leur accorder," dit commenteur le président Jean Charron. "C'est cependant aussi bien que l'équipe abandonne maintenant au lieu de nous lâcher au beau milieu de la campagne régulière. Longueuil a perdu son dépôt. C'est dommage mais nous ne sommes pas là pour nuire. On voit maintenant aujourd'hui la valeur qu'avait Landriault à Jacques-Cartier l'an passé. Gilles fut pendant quatre ans le président de la ligue de hockey de la Rive-Sud aujourd'hui la ligue Senior du Québec," dit pour suivre Charron.

Au fait Gilles Landriault a été nommé président honoraire de la ligue Senior du Québec tout dernièrement en hommage aux services rendus au hockey dans ce circuit par le passé.

Ici et là

La ligue Senior du Québec annonce qu'elle tiendra une assemblée semi-annuelle en janvier prochain. La nouvelle équipe les Omégas de Dorval affrontera les Renards de St-Jean-Iberville à St-Jean vendredi soir à 21 heures dans un match hors-concours. Dorval se débrouille très bien dans les parties d'avant-saison. Il a perdu un match de justesse 2-1 devant Granby avant de battre les champions des séries éliminatoires, les Castors de Cowansville, peu après. Le président des Omégas est John Kargakos alors que le gérant-général est Albert Stringer. L'entraîneur Jim Mosienko est le frère de l'ancienne vedette de la ligue Nationale, Bill Mosienko. Il dirigera vraisemblablement une équipe capable de rivaliser avec les autres. Parmi ses joueurs notons Guy Labelle, jeune gardien de buts qui évoluait avec les Gaulois de St-Hyacinthe l'an passé, le vétéran défenseur Pete Lambo et Michel Bergeron, joueur-étoile à St-Michel l'an dernier.

Le gérant général des Renards de St-Jean-Iberville, Claude "Babe" Stehenn, un travailleur infatigable, vient de quitter le célibat. A Cowansville, l'ailier gauche André Bergeron a renouvelé les termes de son contrat pour l'équipe que dirigera Fernand Bernaquet. A Granby, les Vies ont connu une vente de billets de saison comme on en n'a jamais vu à cet endroit: déjà plus de 400 billets ont été vendus. Il y a du Léonard Groudin là-dessous, le gérant général et également le sympathique gérant du Palais des Sports de l'endroit. Il paraît que les Vies auront une équipe du tonnerre. A seulement mentionner le trio des jeunes Larocque-Ortuso et St-Jean qui, comme recrues dans la ligue Provinciale l'an passé, ont étourdi l'adversaire à satiété. Tandis qu'à St-Hyacinthe, le publiciste Marcel Lachapelle est déjà prêt à fournir aux rédacteurs sportifs des statistiques à profusion sur ses bien-aimés Gaulois.

Ruel possède un groupe de recrues propre à lui assurer la Coupe Stanley

En dépit de la présence de 100 joueurs au camp d'entraînement des Canadiens de Montréal cette année, les experts prévoyaient qu'un seul nouveau venu aurait des chances de mériter un poste régulier, mais les détenteurs de la coupe Stanley continuent de mélanger leur alignement un mois plus tard surtout en raison des blessures.

Le pilote Claude Ruel n'a pas ménagé ses changements pendant les matches hors-concours faisant souvent appel aux recrues et donnant la chance à tout le monde de faire ses preuves.

Au fait, à part ses gardiens de but, Ruel ne sait pas encore définitivement quel alignement il opposera aux Kings de Los Angeles lors du match d'ouverture samedi soir au Forum.

Le vétéran Lorne Worsley et le jeune Rogatien Vachon seront de retour après avoir affiché des moyennes respectives de 2.26 et 2.87 l'an dernier et Ruel croit qu'ils afficheront une meilleure tenue parce que les deux gardiens ont été handicapés par des blessures l'an dernier.

Le personnel des défenseurs sera le même que celui de la

saison dernière, soit Terry Harper, handicapé par une blessure à un genou l'année dernière, Ted Harris, Jacques Laperrière, Jean - Claude Tremblay et Serge Savard, gagnant du trophée Conn Smythe dans les séries éliminatoires du printemps dernier.

Harper a été victime d'une blessure à l'aîne lundi et Ruel gardera le jeune Guy Lapointe en réserve au cas où le premier ne pourrait commencer la saison.

Ailiers

Ruel ne sait pas encore à quoi s'en tenir au sujet du capitaine Jean Béliveau, qui a quitté l'hôpital hier après quelques jours à l'hôpital en raison de "fatigue extrême".

Les ailiers gauches Gilles Tremblay et John Ferguson seront absents samedi, mais Ruel peut compter sur beaucoup de réservistes.

Ferguson a subi une blessure à la main gauche lors d'un match hors-concours et on n'enlèvera son plâtre que la semaine prochaine tandis que Tremblay n'a pas joué depuis février dernier en raison de difficultés respiratoires.

Ruel a sa disposition les jeunes Réjean Houle, Marc Tardif et Peter Mahovich comme réservistes à l'aile gauche, plus Christian Bordeleau.

Houle et Tardif ont brillé avec les Canadiens juniors l'an dernier tandis que Mahovich a été obtenu des Red Wings de Detroit.

Il y a aussi les jeunes Larry Pleau, Ernie Hicke et Phil Roberto qui s'aligneront probablement avec les Voyageurs, de la LAH.

Les ailiers de retour, en plus de Béliveau et Ferguson, sont Dick Duff, les centres Ralph Backstrom et Henri Richard, Jacques Lemaire, qui peut évoluer au centre et à l'aile gauche, ainsi que les ailiers droits Yvan Cournoyer, Robert Rousseau, Claude Provost et Mickey Redmond.

Selon Dalrymple: les Mets sont une équipe de neuvième place!

BALTIMORE (PA) - Le receveur Clay Dalrymple, des Orioles de Baltimore, a concédé un avantage aux Mets de New York dans la Série mondiale qui débutera, samedi, soit celui "d'être habitué d'évoluer devant de grandes foules", faisant allusion aux assistances locales des Orioles qui ont à peine atteint 1.000.000 cette saison.

"C'est d'ailleurs à leur seul avantage, a ajouté Dalrymple, car sur papier, notre club est meilleur avec plus de puissance, une meilleure défensive et de solides lanceurs."

"Toutefois, tout cela ne veut rien dire maintenant et c'est le résultat qui compte. Nous devons recommencer à zéro, comme nous l'avons fait dans la série éliminatoire de la Ligue américaine."

"La dernière fois où j'ai vu les

Mets jouer, ils étaient un club de 9e place, mais ils sont certes meilleurs maintenant."

Le lanceur de relève, qui a évolué pendant deux ans à Philadelphie avant de redevenir la propriété des Orioles, tentait d'étudier les nombreuses possibilités d'une série 4 de 7.

"En dépit d'avantages frappants, le meilleur club ne sort pas toujours vainqueur en raison de la nature du sport et du hasard."

Le voltigeur Frank Robinson était plus direct avec ces mots: "Je crois que ce sera une bonne série qui ne durera pas plus que cinq ou six matches."

"Il est difficile de croire que les Mets cogneront nos lanceurs aussi durement que ceux des Braves. Au fait, c'est impossible. Quant à leurs lanceurs, Tom Seaver et Jerry Koosman, ils pourraient s'avérer difficiles à frapper, mais nos frappeurs ne seront pas tenus en échec. Nous respectons les Mets, mais nous croyons être le meilleur club dans les deux ligues."

Baseball

Bristol ignoré

CINCINNATI - Les Reds de Cincinnati, de la ligue Nationale de baseball, ont annoncé hier matin que le contrat de leur gérant, Dave Bristol, n'avait pas été renouvelé.

Robert Howsam, gérant-général des Reds, a précisé qu'un poste de direction lui avait été offert.

Dave Bristol, qui appartient à l'organisation des Reds depuis 1951, avait rejoint l'équipe des entraîneurs des Reds en 1965 et, le 13 juillet 1966, il avait été nommé gérant intérimaire.

Cette année-là, les Reds avaient terminé au septième rang de la ligue; les deux années suivantes, il avait conduit son équipe au quatrième rang de la ligue Nationale et, cette année, il les a menés au troisième rang de la division ouest.

Hockey

Cahan revient

LOS ANGELES - Après trois jours de discussions avec Larry Regan, gérant-général des Kings de Los Angeles, le joueur de défense Larry Cahan a finalement signé son contrat pour la prochaine saison.

On se souvient que Cahan, qui est âgé de 35 ans, avait annoncé en août dernier qu'il accrochait ses patins après 12 saisons passées dans la ligue Nationale.

Il faut croire que Larry Regan a su trouver les arguments qui ont su convaincre Cahan de revenir sur sa décision.



BALTIMORE - Les Orioles de Baltimore venaient tout juste de remporter le championnat de la ligue Américaine de baseball et songeaient à leur série qui doit débuter samedi contre les Mets de New York. C'est alors que Mark Belanger, à g. Rod Hendricks et Pete Richert ont décidé de vider une coupe de champagne à la santé des Mets en attendant d'en boire à satiété après les avoir battus à plate couture... comme le président les (!) experts. (Téléphoto PA)

Hodges connaît et ne craint pas les Orioles

NEW YORK (PA) - Gil Hodges utilisera son alignement régulier de frappeurs droitiers lorsque les Mets de New York affronteront les Orioles à Baltimore samedi, au début de la Série mondiale, négligeant quatre frappeurs gauchers qui ont affiché une moyenne de .380 contre Atlanta.

Hodges a fait connaître ses changements hier, après que l'exercice des Mets eut été contremandé par la pluie même si Tom Seaver, qui débutera samedi, a lancé pendant 15 minutes.

Les Mets ont continuellement utilisé des alignements différents au cours de la saison selon les circonstances et les obligations du service militaire.

Ainsi, Ron Swoboda sera dans le champ droit à la place d'Art Shamsky qui a affiché une moyenne de .538 contre Atlanta. Al Weis évoluera au 2e coussin, de préférence à Ken Boswell, qui a frappé 333, plus deux circuits contre les Braves. Ed Charles remplacera le jeune Wayne Garret au 3e but et Donn Clendenon sera au 1er coussin à la place d'Ed Kranepool.

C'est le même alignement qui a gagné le titre de la division Est contre St-Louis le 24 septembre.

Seaver, 25-7, et Jerry Koosman, 17-9, affronteront Cuellar, 23-11, et Dave McNally, 20-7, deux gauchers, lors des deux premiers matches à Baltimore samedi et dimanche.

Après une réunion hier, les Mets ont décidé de tenir un exercice à midi, plus un autre à Baltimore vendredi.

Hodges a révélé que les dépisteurs Bob Scheffing et Sheriff Robinson avaient surveillé les Orioles lors de leur

série contre Minnesota, mais a rappelé que lui-même et ses instructeurs connaissent bien les Orioles à la suite de leur séjour à Washington de 1963 à 1967.

Hodges prévoit même utiliser quatre voltigeurs dans la gauche contre Frank Robinson à certaines occasions, comme il l'a déjà fait alors

qu'il était à Washington. "Baltimore est un très bon club de baseball, a dit Hodges. Je connais passablement bien tous leurs réguliers, à l'exception peut-être d'Elrod Hendrick et Merv Rottenmund. Je ne connais pas Cuellar très bien, mais contre McNally, qui lance bas, j'utiliserai peut-être Boswell."

Wicker à Seattle

SEATTLE - Les Pilots de Seattle, de la ligue américaine de baseball, ont annoncé qu'ils avaient acheté le contrat du voltigeur de centre Floyd Wicker des Expos de Montréal, de la ligue Nationale.

Cette transaction complète celle qui avait entraîné le joueur de champ intérieur Marv Staehle aux Expos plus tôt dans la saison.

Gordon cède sa place

KANSAS CITY - Les Royals de Kansas-City, de la ligue Américaine de baseball, ont annoncé que Joe Gordon ne reviendrait pas comme gérant de l'équipe en 1970. Il sera remplacé par Charlie Metro, actuellement directeur des dépisteurs et instructeurs.

La direction des Royals a précisé que cette mesure avait été prise à la demande de Gordon qui demeurera avec l'équipe en qualité de dépisteur spécial et de chargé de liaison avec les clubs-fermes des Royals.

Sous la direction de Gordon, les Royals, à leur première année dans la ligue Américaine, ont terminé au quatrième rang de la division ouest devant Chicago et Seattle avec une fiche de 69 victoires et 93 défaites et une moyenne de .426.

Football

TORONTO 31
CALGARY 25

PREMIER QUART

TOR - Symons (Course d'une verge) Converti (Johansen) 7-34

TOR - Taylor (Course de 27 verges et passe de Wilkinson) Converti (Johansen) 11-25

DEUXIEME QUART

CAL - Woods (Course de 6 verges) Converti (Robinson) 2-20

TOR - Placement (Johansen 43) 4-18

CAL - Single (Robinson 23) 8-26

CAL - Placement (Robinson 30) 11-23

TROISIEME QUART

TOR - Rainey (Course d'une verge) Converti (Johansen) 7-37

TOR - Summs (Course et passe de 32 verges de Cosentino) Converti (Johansen) 12-57

QUATRIEME QUART

CAL - Evanshen (passe de 27 verges de Keeling) Converti (Johansen) 7-15

CAL - Woods (Course de 2 verges) Converti (Robinson) 13-53

CALGARY 0 11 0 14-25

TORONTO 14 3 14 0-31

Assistance: 33.136

Loulou de retour

GUELPH - L'ancien joueur de défense étoile des Canadiens de Montréal, de la ligue Nationale de hockey, Lou Fontinato est de retour à la barre de l'équipe de Guelph, de la ligue de hockey junior de l'Ouest de l'Ontario.

L'équipe de Guelph, qui portera le nom des "Guelph Beff Kings" au lieu de celui des "Guelph Imperials", a comme gérant général Frank Basso, président de la ligue de l'Ouest de l'Ontario qui a refusé de réintégrer le sein de l'association de hockey de l'Ontario.

Le pont fait toute la différence!

Toute la différence dans le choix, avec la ligne complète des Chryslers 1970 qui s'offre à vous. Toute la différence dans l'ambiance, avec des gens courtois qui cherchent à vous plaire. Toute la différence dans le service, avec un personnel d'experts, entraînés à donner tous les soins que votre voiture nécessite. Toute la différence dans la valeur de votre argent. Longueuil s'assure que vous obtenez le maximum... et un peu plus. Venez de l'autre côté du pont, chez Longueuil Automobile Ltée, au 268 ouest rue St-Charles, et voyez toute la différence!



LONGUEUIL AUTOMOBILE Ltée
268 ouest, rue St-Charles, Longueuil - 674-1571



Vente DEMO

DÉMONSTRATEURS '69

CHRYSLER 300, 2 portes, toit rigide, sièges baquets en vinyll noir, radio AM/FM avec haut-parleur arrière, toit en vinyll noir, essuie-glace à 3 vitesses variables, rétroviseur extérieur ajustable, horloge électrique, "ensemble complet de lumières", glaces à commandes électrique... etc... etc... etc

ÉPARGNEZ \$1,905.

CHRYSLER NEWPORT, 4 portes, toit rigide, banquettes en vinyll or, pneus à flanc blanc, "ensemble complet de lumières", glaces teintées, radio, suspension rigide, "verrouillage électrique des portières", glaces à commande électrique, toit en vinyll noir, différentiel "sure-grip"... etc... etc... etc

ÉPARGNEZ \$1,630.

DODGE MONACO, 4 portes, toit rigide, rouge avec intérieur en vinyll noir, accoudoir escamotable à la banquette avant, 383 pc, carburateur à 2 corps, pneus à flanc blanc, dégivreur arrière, essuie-glace à 3 vitesses variables, radio avec haut-parleur arrière... etc... etc... etc

ÉPARGNEZ \$1,305.

CHARGER RT, 440 pc, carburateur à 4 corps, sièges baquets, intérieur en cuir, pneus F 70 X 14 à flanc rouge (laine de verre), tableau de bord et volant en bois, console, alternateur à 46 amp, glaces teintées, rétroviseur extérieur ajustable, dégivreur arrière, essuie-glaces à 3 vitesses variables, compte-tours, glaces à commande électrique, radio AM/FM avec haut-parleur arrière, toit en vinyll blanc... etc... etc... etc

ÉPARGNEZ \$1,666.

un jeu de cognac!



EN FRANCE ON DIT: "N-S"

HENNESSY
Maison fondée à Cognac, France en 1765

BOULEVARD
DODGE * CHRYSLER
330 Cremazie Ouest 389-7871

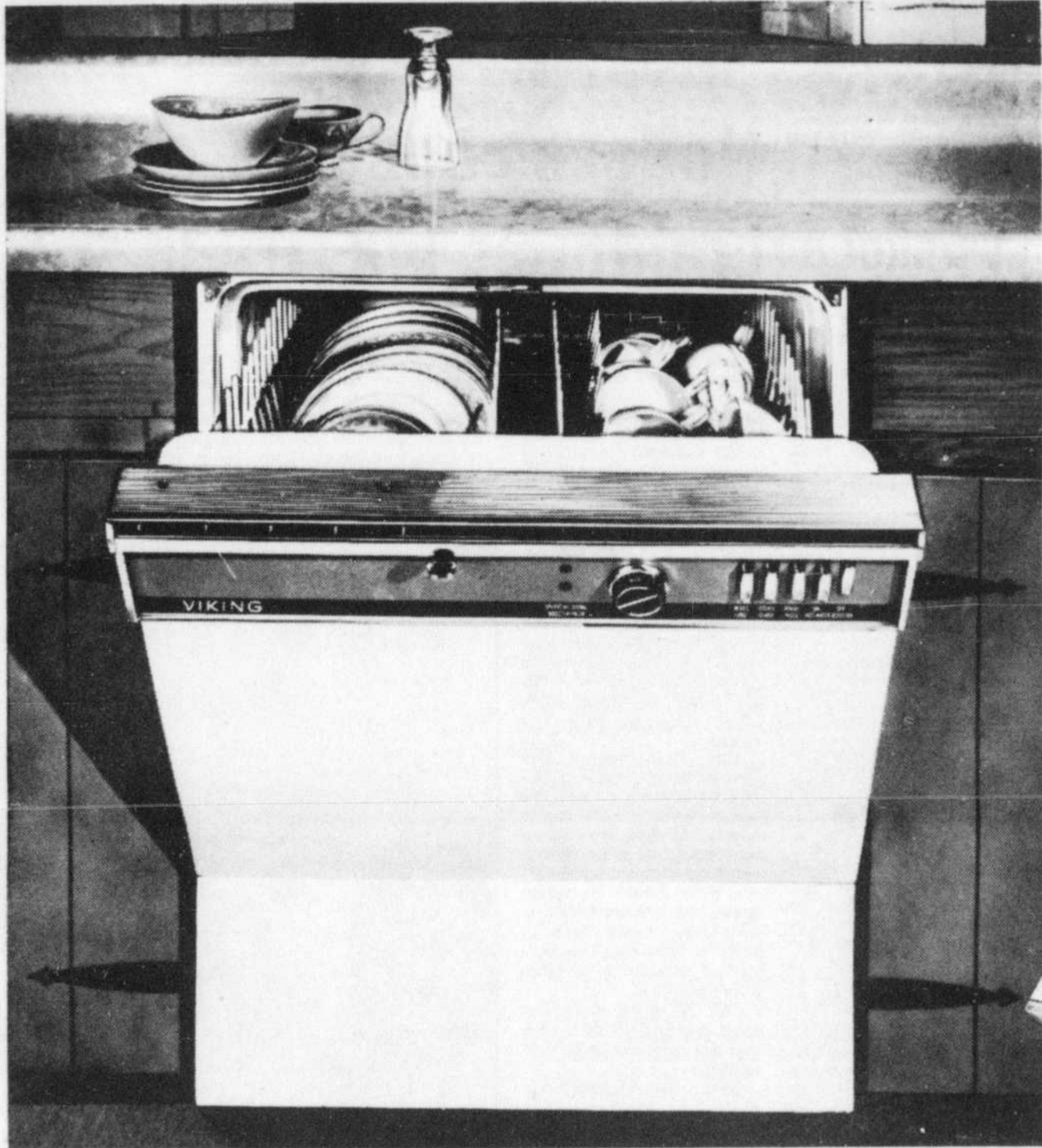
Aubaine du centenaire*

Eaton



Aubaine-du-siècle*

* L'ne aubaine-du-siècle Eaton est une assurance-qualité: c'est ce qu'Eaton, dans ses efforts les plus sincères, peut offrir de mieux pour vous faire économiser sûrement et vous donner entière satisfaction, durant son centenaire.



Lave-vaisselle encastrable de luxe
VIKING Eaton. Prix courant 360.00

Aubaine-du-siècle Eaton **289⁰⁰**
16.00 par mois

Tons cuivre ou avocat 299.00
Seulement 16.00 par mois

Nous avons interrogé les clients, travaillé en collaboration avec les ingénieurs afin de concevoir un lave-vaisselle encastrable VIKING ayant toutes les caractéristiques désirables: rinçage-arrêt, rinçage à l'eau claire, le cycle "Sanitizer" et un fonctionnement silencieux. Et parce que nous avons eu l'heur de faire un achat en grandes quantités, nous pouvons vous permettre de réaliser des économies sérieuses. Que demander de plus?

C'est définitivement le lave-vaisselle au rendement sur mesure et aux mesures agréablement pratiques puisqu'il peut s'encaster sous le comptoir. Son fonctionnement à l'aide de boutons-poussoir est fort aisé et présente 5 programmations pour: chargement complet, vaisselle et verres, porcelaine, casseroles et ustensiles et rinçage-arrêt. Ces programmations comprennent en outre un lavage simple ou double, un double rinçage plus un rinçage à l'eau claire pour conférer un brillant sans tache qui vous éblouira de plaisir, enfin le cycle "Sanitizer" à l'eau chaude paracheve les opérations pour vous donner une vaisselle "sans germes". Vous pouvez laver jusqu'à 15 couverts à la fois. Chauffe-assiettes, cuve en acier porcelainisé auto-nettoyante et isolation, tout cela vous est offert dans ce modèle VIKING. Modèle UV96

Eaton en ville (cinquième étage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire, Rayon 256



Congélateur-coffre à parois minces
de 18 pi. cu. VIKING Eaton

Aubaine-du-siècle EATON **184⁹⁵**
11.00 par mois

Ce modèle coffre VIKING EATON répond à toutes les exigences. Il a été conçu pour offrir toutes les commodités les plus en demande. Epruvé et approuvé par le Bureau EATON de Recherches, votre gage de qualité et de valeur intrinsèques, il vous est, de plus, offert à un prix pouvant défier toutes comparaisons.

- Parois minces à isolant de mousse offrant un maximum d'espace. Capacité de 620 lb. (51" de largeur seulement).
- 620 lb ou 18 pi. cu. signifie que vous pouvez stocker les légumes et fruits.
- Compartiment de congélation rapide pouvant contenir 100 lb d'aliments. La température demeure la même dans les autres parties, même lorsque vous ajoutez d'autres aliments frais.
- La disposition des serpentins est bien répartie et assure un refroidissement égal. Contrôle de température allant de 1/2 zone à -20 degrés.
- Couvercle auto-équilibré à fermeture magnétique et serrure de sûreté. Se ferme hermétiquement.
- Fini en émail acrylique blanc résistant aux taches, aux égratignures et au jaunissement.
- Lumière intérieure automatique, panier et diviseur. Aussi des sabots à deux longueurs pour permettre au congélateur d'être bien en équilibre si le plancher était inégal.
- Modèle H18-100. Dimensions approximatives: 51" de largeur, 36" de hauteur, 27 1/2" de profondeur.
- Fonctionne sur 115 volts, 60 cycles.

GARANTIE EATON

- Garantie de 5 ans sur le système de réfrigération.
- Garantie d'un an sur les autres pièces.
- La réparation ou le remplacement des pièces défectueuses sous garantie ne vous coûte rien.

EATON en ville (cinquième étage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire, Rayon 259.

Ces appareils électro-ménagers sont vôtres,
il suffit d'utiliser votre compte EATON.

